Édition du groupe « Ebooks libres et gratuits »

Nicolas-Edme Restif de la Bretonne

LA VIE DE MON PÈRE

1779

Table des matières

PREMIÈRE PARTIE 5

LIVRE PREMIER 6

LIVRE SECOND 55

SECONDE PARTIE 101

LIVRE TROISIÈME 102

LIVRE QUATRIÈME 135

À propos de cette édition électronique 188

D'autres célèbrent les Guerriers qui triomphent par les armes : Les Académies décernent des prix aux Écrivains, qui donnent un nouvel éclat à la gloire des anciens Ministres, des Hommes-de-Lettres distingués : Moi, je vais jeter des fleurs sur la tombe d'un Honnête-homme, dont la vertu fut commune et à tous les jours, pour ainsi parler… Il ne fut que juste et laborieux : qualités qui sont le fondement de toute société et sans lesquelles les Héros mourraient de faim.

J'ouvre une nouvelle carrière à la piété filiale : Si le Fils de tout Homme en place était obligé d'écrire la Vie de son Père, cette institution serait une des plus utiles. Quel est le Père qui, sachant que son propre Fils sera forcé d'être un jour son Historien véridique, n'acquerrait pas quelques vertus ; ne ferait pas quelques bonnes actions, dans la vue au moins de n'être pas déshonoré par celui même qui doit perpétuer son nom. Ce serait là, sans doute, le frein le plus puissant contre la corruption rapide de nos mœurs.

Omnia non pariter rerum sunt Omnibus apta
Fama nec exæquo ducitur ulla jugo. Prop.

Humble Mortel, vertueux sans éclat, qui fis le bien par goût, et vécus pauvre par choix, MON PÈRE ! reçois l'hommage que le moins digne de tes fils ose rendre à ta mémoire.

PREMIÈRE PARTIE

LIVRE PREMIER

Edme Rétif, fils de PIERRE, et d'ANNE SIMON, naquit le 16 novembre 1692, à Nitri, terre dépendante de l'abbaye de Molène dans le Tonnerrois. Son Père avait une fortune honnête : c'était un Homme charmant par la figure, et d'une conversation amusante ; on le recherchait de toutes parts, et lorsqu'on ne pouvait l'avoir, on venait chez lui. Comme il avait la satisfaction de toujours plaire, il prit aisément le goût d'une vie dissipée. Ses affaires en souffrirent.

Edme n'avait pas de brillant dans l'esprit ; son Père le crut sot, et le négligea : mais le caractère de ce Jeune homme était solide ; il avait le sens droit, et l'esprit si juste, que dès l'âge de douze ans, effrayé du délabrement des affaires de sa Maison, touché des larmes de la plus tendre des Mères, il se mit à la tête, et entreprit d'empêcher une ruine totale. La conduite de son Père, quoiqu'honnête suivant le monde, fut pour lui une leçon salutaire : mais loin qu'elle diminuât son respect, il porta si loin cette vertu, que c'est encore un proverbe à Nitri : *Il craint ses Parents, comme Edmond craignait son Père.*

Ce Père, si aimable avec les Étrangers, était terrible dans sa Famille : il commandait par un regard, qu'il fallait deviner ; à peine ses Filles (elles étaient au nombre de trois) obtenaient-elles quelqu'indulgence. Je ne parle pas de son Épouse : profondément pénétrée de respect pour son Mari, elle ne voyait en lui qu'un Maître adoré. Quoiqu'elle fût d'une Famille supérieure, puisqu'elle était alliée aux *Cœurderoi*, dont il y a encore des Présidents au Parlement de Bourgogne, elle se précipitait au-devant de ses moindres volon-

tés ; et lorsqu'elle avait tout fait, un mot de son impérieux Mari la comblait : – Ma Femme, reposez-vous. L'accolade d'un Souverain n'aurait pas flatté davantage un Courtisan.

Mais si Anne Simon respectait son Mari comme un Maître, elle en était bien dédommagée par la tendresse de ses Enfants : tous faisaient avec elle cause commune : au plus léger chagrin, ses Filles l'entouraient, essuyaient ses larmes, et si quelquefois un mot demi-respectueux leur échappait à l'égard de leur Père, Anne reprenait sur-le-champ sa fermeté, et faisait une remontrance vigoureuse.

Pour son Fils, c'était son plus efficace Consolateur. Quelle tendresse ! comme il rendait à sa Mère toute la déférence qu'elle avait pour son Mari ! Aussi Anne disait-elle quelquefois à ses Filles : – Ce que je fais pour un Homme, un Homme le fait pour moi : où est mon mérite ? Mes Enfants, si quelquefois j'étais assez malheureuse pour avoir une pensée de révolte contre mon Mari, cette seule idée la chasserait : *C'est le Père d'Edmond*.

La manière dont Edmond R. témoignait sa tendresse à sa Mère était toute active : S'il se trouvait présent lorsqu'elle était grondée par un Mari impérieux, il n'allait pas faire à son Père des caresses qu'il aurait repoussées ; il embrassait sa Mère, et choisissait cet instant pour lui rendre compte de quelques ordres qu'elle lui avait donnés, et qu'il avait exécutés avec succès. Le Maître fier, préférait alors de s'adresser à sa Femme ; il adoucissait le ton, et se retirait calmé.

La première éducation *extérieure*, c'est-à-dire, hors de la maison paternelle, fut donnée à Edmond par deux Personnes également respectables, et telles, que c'est le plus grand bonheur pour des Paroisses, quand il s'en trouve de pareilles : je veux dire, le Curé de Nitri, et son Maître d'école, le

respectable *Berthier*, dont le nom, au bout de quatre-vingts ans, est encore en bénédiction dans le pays. Quelle glorieuse noblesse, que celle-là !…

Ce Maître d'école était marié, et chargé de beaucoup d'Enfants : cependant, il s'acquittait de son devoir d'une manière si exacte, si généreuse, si belle ; sa qualité de Père de famille le rendait si respectable que sa conduite serait la meilleure preuve, que le célibat n'est pas une condition avantageuse dans les Personnes chargées de l'instruction, et même dans les Ministres des Autels. Loin de là ; tout Célibataire est égoïste ; il l'est par nécessité ; qui ne tient à Personne, suppose que Personne ne tient à lui ; il faut une vertu au delà des termes ordinaires, pour qu'un Célibataire ait de la vertu comme certains Curés. Ils n'en sont que plus respectables, sans doute : mais doit-on rendre la vertu si difficile ! Quand viendront les temps !… Hélas ! on me fera peut-être un crime de ce souhait patriotique !

Je ne veux peindre le vénérable Berthier que par ses actions : je les ai déjà consignées dans l'ÉCOLE DES PÈRES, ouvrage que les *D. L, H.* les *S*** les *Ling**, ont pris pour un mauvais Roman, et qui n'est que le dépôt des plus héroïques vertus. Oui, ce serait un mauvais Roman ; mais apprenez, ô vous, qui croyez si difficilement à la véracité des autres ; apprenez que ce n'est point un Roman ; je l'ai écrit de plénitude de cœur ; j'ai rapporté ce que j'avais entendu : si le Livre est mauvais, c'est la vertu qui l'a fait mauvais ; soyez plus sages qu'elle… Mais voici le passage qui peint le vertueux *Berthier ;* il est la suite d'un autre que je rapporterai à la fin de cet Ouvrage, et qui offre de même le portrait du vénérable Curé.

Notre Maître d'école ébauchait l'ouvrage du Pasteur, et l'achevait. Je m'explique. Il commençait à donner les pre-

miers éléments aux Enfants, et faisait aux grands Garçons et aux grandes Filles des leçons familières sur la conduite ordinaire de la vie, entre Mari et Femme, Frères et Sœurs, etc. Comme il était marié, et père d'une nombreuse Famille, ses conseils ne paraissaient que le fruit de son expérience : cependant on a su depuis que tout était prémédité avec le Pasteur. Deux fois l'an, on avait des vacances, pour la récolte des grains, et pour les vendanges : il ne rentrait même que peu d'Écoliers après les moissons ; le grand nombre attendait la fin des gros ouvrages. Les jours fixés étaient le dernier juin pour la clôture, et le 20 octobre pour la rentrée : il n'y avait point de leçons ces deux jours-là ; le bon Vieillard consacrait le temps de la classe à des discours que je ne puis me rappeler sans attendrissement.

Celui de juin roulait sur les torts qu'on pouvait faire au Prochain dans la campagne durant les récoltes, et sur l'emploi des heures de relâche que les travaux pouvaient laisser.

– Mes Enfants, disait-il, nous allons nous quitter pour plus de quatre mois ; les travaux de la campagne vous appellent ; il faut soulager des Pères et des Mères qui vous ont donné le jour ; qui vous nourrissent ; qui souffrent pour vous le froid, le chaud, la soif et la faim ; ces bons Parents vont vous laisser, durant la belle saison de l'année, les travaux les plus doux, ils se réservent toujours ce qu'il y a de plus pénible ; bien différents en cela des Gens de métier des Villes, qui chargent l'Apprenti de ce qu'il y a de plus dur et de plus fatigant dans la profession, et qui par là épuisent ou défigurent des corps tendres et non encore formés. Ainsi, mes chers Enfants, vous allez les uns continuer, les autres commencer un doux apprentissage de l'art le plus noble, le plus utile à l'Homme ; qui a pour chef et pour instituteur Dieu lui-même. Sentez-en bien toute la dignité, mes chers Enfants, et ne le désho-

norez pas, ne le dégradez jamais par une mauvaise conduite, en étant injustes, méchants, fripons, gâteurs du bien d'autrui, par vous-mêmes ou par vos bestiaux. C'est là le grand point, mes chers et jeunes Amis ; vous allez passer des journées entières dans les bois et dans les champs, avec des Étourdis de votre âge, loin de la vue de vos bons Pères et Mères, qui vous retiendraient dans la crainte de Dieu et des Hommes : un seul mauvais Sujet, par ses conseils, ses instigations, peut mettre à mal la moitié des Enfants d'une paroisse. Mes Écoliers, je vous prie au nom de notre bon Dieu, à votre nom à vous-mêmes, et au mien à moi, qui vous chéris tous, de vous souvenir quelquefois, dans ces occasions, des instructions que vous recevez ici ; de vous représenter notre bon Prêtre vous inculquant le bien, et le pauvre vieillard Berthier le secondant de tout son petit pouvoir. Écoutez, mes bons Amis ; lorsqu'on vous donnera de mauvais conseils, ou qu'il vous viendra quelque mauvaise pensée, arrêtez-vous un moment, et dites-vous : Que vais-je faire là ? supposons que je visse quelqu'un qui voulût en faire autant dans notre bien, serais-je bien aise ? que lui ferais-je ? que lui dirais-je ? Peut-être dans le moment, en punition de ce que je suis tenté de commettre, Dieu permet-il qu'un autre nous en fasse autant ou pis ? Comment oserai-je me plaindre d'un Fripon, si je vais l'être moi-même ? Si quelqu'un m'allait voir, que penserait-on ? Mais supposons que personne ne me voie ; Dieu te voit, malheureux, Dieu te voit, et tu ne trembles pas !… Mes chers Enfants, jamais un jeune Garçon, une jeune Fille qui voudront se rappeler ce que je vous dis là, ne se laisseront aller au mal. Nous sommes tous Frères dans la paroisse ; nous devons tous veiller sur les biens les uns des autres. Quelle agréable communauté, si cela était ainsi ! Eh bien, mes chers Écoliers, que chacun de vous se dispute la gloire de commencer : que Nitri donne l'exemple aux Villages d'alentour, et qu'on ne récite notre nom que pour le louer. Chacun y gagnera tout ce que les Méchants font perdre, et tout ce qu'on fait perdre aux Mé-

chants pour se venger d'eux. Voilà comme, dès cette vie, la bonne conduite a sa récompense. Je vous en prie, mes Enfants, ne me donnez pas le chagrin d'apprendre que quelqu'un de vous ne tient compte de ce que je vous dis ici ; je vous en prie, les larmes aux yeux : ayez pitié d'un Vieillard qui répondra devant Dieu, mais sans vous décharger, de tout le mal que vous ferez, et qu'il aura pu empêcher…

« *J'ai à vous dire encore, que voilà sept à huit mois d'école qui viennent de s'écouler : mes Enfants, tâchez de ne pas oublier ; emportez aux champs, quand vous y conduirez vos bestiaux, l'Abrégé de la sainte Bible, que voici ; et si vous vous rassemblez, lisez-en ensemble quelques chapitres : cela vous entretiendra dans la lecture ; les dimanches, écrivez quelques pages : c'est pour vous que vous travaillerez, en vous mettant en état de faire vos affaires vous-mêmes un jour. Adieu, mes chers Écoliers ; Dieu vous bénisse, comme je vous donne moi-même mon impuissante bénédiction ; et faisons une petite prière, avant que de nous quitter, pour obtenir qu'il la confirme.* »

Après la prière, il nous embrassait tous, et nous congédiait.

Le discours de la rentrée avait deux parties : dans la première, le bon Maître rappelait toutes les fautes que ses Écoliers avaient commises durant l'été ; il leur en faisait nommément des reproches, ou plutôt des plaintes modérées ; et les exhortait à réparer le mal qu'ils avaient causé. Il est bon de vous dire, que durant les vacances, le bon Vieillard ne cessait pas d'avoir les yeux ouverts sur nous ; il savait toutes nos actions : les peines qu'il se donnait pour cela sont incroyables ; mais elles étaient prudentes, et nous ne les voyions pas. Il ne se permettait aucune remontrance durant la *déposition de son autorité*, comme il l'appelait : il rendait

compte de ses découvertes au bon Curé, et ils se concertaient ensemble pour la réparation du mal, et l'amendement des Coupables. Mais tout cela était secret comme une affaire d'État. La seconde partie de son Discours n'était que des exhortations au bon emploi du temps : il faisait ensuite la distribution des places ; mettant au banc le plus proche de lui, les plus Ignorants, et les plus Savants au plus éloigné ; parce qu'il disait que l'Ignorant devait être à portée d'entendre ce qu'il enseignait aux autres. Aussi était-ce le premier banc qui récitait le dernier. Je vais vous dire en substance le dernier discours qu'il ait prononcé, la mort nous l'ayant enlevé trois mois après.

– Nous voici encore une fois réunis, mes Enfants. Que cette journée du commencement de mes travaux et de mes plaisirs, aurait de douceur pour moi, si je vous revoyais tous dignes d'éloges, et si j'avais à me féliciter qu'aucun de vous n'a méprisé les paroles d'un pauvre Vieillard, qui vous a priés, à mains jointes, de ne le pas charger aux yeux du grand Juge, des fautes qu'il aurait dû vous empêcher de commettre ! Ô mes Enfants ! vous craignez donc le bon Dieu moins que les Hommes ! cependant les Hommes ne sont rien ; ils ignorent la plupart du temps, toute la noirceur d'une action ; mais Dieu déroule jusqu'au dernier repli des cœurs. Un Père si bon ! qui nous a envoyé la récolte pour nous nourrir, sans la providence de qui rien n'eût prospéré, on l'a offensé, dans le moment même qu'on recevait le pain de sa main : on l'a outragé dans ses Frères, dans ses Amis, dans les Habitants du même bourg, dans ceux avec qui, chaque dimanche, on se trouve réunis, comme une seule famille, dans la maison d'actions de grâces ! avec qui l'on mange un pain que le Ministre de Dieu a béni, et qui est distribué en signe de communion et de fraternité ! Ô mes Enfants ! il en est donc qui se sont rendus des traîtres dans l'Église de Dieu ? Il fallait refuser ce pain, dès que vous vouliez mal à quelqu'un de ceux à qui il jurait amitié en votre nom : il

fallait à l'Église vous séparer de celui-là, ne pas vous y trouver avec lui ; du moins vous n'eussiez pas commis le crime de trahison de l'Apôtre réprouvé, vous n'eussiez pas profané le Temple et le Sacrifice… Je n'en saurais dire davantage…, mes larmes achèveront, mes Enfants… Cependant il faut vous faire connaître que rien ne demeure caché.

Alors il appelait par leur nom, tous ceux qui avaient fait tort au Prochain ; il reprochait à celui-ci d'avoir donné à ses bœufs des javelles, de l'avoine qui ne lui appartenait pas ; à celui-là de les avoir laissés dans la *luzerne*, le *sainfoin* d'autrui ; à l'un des querelles ; à l'autre, de s'être battu, d'avoir maltraité et blessé les bestiaux de ses Camarades ; de les avoir forcés à la charrue, pour ménager davantage les siens propres ; d'avoir prolongé le travail, les jours où la charrue était à lui, et de l'avoir raccourci, quand elle était à ses *Suitiers* ou Consorts ; d'avoir anticipé sur l'héritage du Voisin, une, deux raies de terre ; d'avoir pris quelques javelles ou quelques gerbes sur le bord de son champ ; d'avoir mangé le raisin et les fruits dans les héritages contigus au sien ou ailleurs : à quelques-uns, les entretiens deshonnêtes, leurs jurements, leurs libertés avec les Filles, et les mots grossiers dont ils s'étaient servis en leur parlant ; à certains, leurs médisances, leurs calomnies ; enfin il reprochait le manque d'assistance aux Offices ; la négligence sur la lecture et l'écriture, en se faisant représenter par chacun ses papiers et ses Livres. Il venait aux Filles après les Garçons : la conduite de nos jeunes Villageoises était assez innocente ; on ne leur voyait presqu'aucun des défauts des Hommes, et leur langue faisait à peu près tout le mal qu'elles avaient à se reprocher : c'était aussi là-dessus que roulaient les réprimandes du bon Maître, et un peu sur la paresse, la nonchalance : si quelqu'une avait fait pis, il la reprenait en particulier. Que ne sont-elles Femmes ce qu'elles sont Filles, disait-

il quelquefois ! mais ce sont les Hommes qui les gâtent, par leurs mauvais exemples ; qui les aigrissent, qui les accablent, etc. Ensuite, après avoir prescrit à chacun la réparation du mal qu'il avait fait, il passait à la seconde partie.

– Allons, mes Enfants, ne nous décourageons pas ; la bonne manière de se repentir d'avoir mal fait, c'est de bien faire. Devenons des Hommes nouveaux ; prenons d'autres habitudes ; faisons oublier cette année par une autre, durant laquelle nous serons meilleurs. Voici la cinquantième que je fais cette École : j'y ai vu vos Pères, et même de vos Grands-pères ; et je n'ai jamais trouvé que du mieux, d'année en année, si ce n'est dans ces dernières, apparemment, parce que mes soixante et quinze ans ne me laissent pas la liberté de m'acquitter aussi bien de mon devoir envers vous, qu'avec vos Devanciers. Mais c'est peut-être ici la définition : ma tâche est faite et le terme s'approche ; Dieu vous accorde à tous une vieillesse comme la mienne, sans autres infirmités que la diminution de la chaleur et de la vie. Mes Enfants, combien croyez-vous que mes soixante et quinze ans ont duré ? Vous qui êtes jeunes, vous croyez qu'ils ont duré longtemps ! ils ne sont à mes yeux dans ce moment qu'un jour : je crois que c'était hier que j'étais à votre âge, que j'étais enfant ; à trente ans, ma jeunesse me paraissait plus loin que je ne la vois aujourd'hui : mes Amis, sans la consolation que je ressens d'avoir bien vécu, je serais bien triste à présent mais je ressemble au Vigneron qui a supporté le poids du chaud, la soif, et nagé dans la sueur : je n'éprouve que de la joie de voir le jour passé et le soir qui s'avance. Songez-y donc bien, mes Enfants, la vie n'est qu'un jour ; vous en êtes au matin, et moi j'en suis au soir ; d'autres sont au midi, et ceux-là ne voient plus ni le soir ni le matin, ils ne voient que le midi dont la chaleur les échauffe et les enivre. Soyons bons, mes Enfants, à celle fin que le soir et l'arrivée de la nuit ne nous effrayent pas. Ô mes Amis ! que l'approche de la mort est affreuse pour un méchant Homme ! mais qu'elle est con-

solante pour celui qui a fait le bien, servi Dieu, aidé ses Frères ! Il est comme le bon Journalier, qui va recevoir son salaire, bien sûr d'être loué par le Père de famille, et d'avoir la récompense au-dessus de la paye.

« *Chaque âge a ses devoirs. Le Vieillard se prépare à bien mourir, en couronnant sa vie par des actions religieuses ; l'Homme soutient sa Famille, élève ses Enfants, leur procure une bonne éducation ; mais l'Enfant n'a pour tout devoir que celui de travailler pour lui-même, de seconder les soins qu'on prend de lui. C'est votre cas, mes Enfants. Voyons donc ce que nous allons faire cette année pour remplir cet objet. Pour que vous avanciez toujours, il faut examiner ce que chacun fait ; on passera à un autre banc, dès qu'on possédera ce qui s'enseigne pour le sien* », etc.

Tels étaient les discours que nous tenait ce bon Maître, qui est à présent dans le sein de Dieu avec le sage Prêtre qui avait su le choisir. Il fallait voir comme étaient alors les Hommes à Nitri ! on en reconnaît les restes parmi nous ; mais ils commencent à devenir rares. La pureté même du langage, qui distingue ce bourg de tous les environs, et qui n'a souffert que peu d'atteinte depuis eux, est due à l'instruction qu'ils rendaient commune ; cette pureté était l'image de celle des mœurs qu'ils s'efforçaient de faire fleurir.

Que pensez-vous, que nous donnions par mois à ce bon Maître (car nous n'avons jamais eu ici, comme on en a ailleurs, d'Écoles gratuites) ? Trois sous par mois, quand on n'écrivait pas encore, et cinq sous pour les Écrivains. Voilà quel était le prix de ses soins paternels : salaire qu'il ne demandait jamais, et que quelques Pères ont eu l'inhumanité de ne jamais lui payer pour leurs Enfants : la Communauté y

ajoutait quinze bichets de froment et quinze d'orge par année ; ce qui pouvait alors valoir une somme de 70 à 72 livres. Ainsi l'Honnête homme avait à peine de quoi vivre ; et jamais il ne se plaignait.

Voilà ce que mon digne Père nous a répété cent fois, dans notre enfance, en payant un tribut de larmes à son vertueux Instituteur. Ces choses se sont gravées dans ma mémoire, et tout ce que j'ai pu écrire de bon, ne m'appartient pas, il est à mon Père, à mon Aïeul, à l'Avocat Rétif ; à ces dignes Maîtres, dont toute la science se réduisait à la morale la plus pure. Qu'on lise, si l'on veut, dans l'ÉCOLE DES PÈRES, quel était le sentiment de ces vertueux Citoyens, sur l'importance d'un bon Curé, d'un bon Maître d'École, et l'on verra, que le bonheur des Campagnes, la pureté des mœurs, et par conséquent la prospérité de l'État, dépendent de ces deux Hommes : ce sont eux qui forment de bons Pères de famille, surtout le Maître d'école, s'il était un *Berthier*.

Pierre Rétif avait trop d'esprit pour ne pas s'apercevoir du mérite de son Fils, et des bonnes qualités de son cœur : il l'estima enfin, mais sans rien diminuer de sa dignité : ce qui peut-être fut un bien ; du moins à en juger par l'effet. S'ils faisaient un petit voyage ensemble, le Père allait seul devant, et disait à peine quelques mots sur les objets qui se présentaient. Le Fils suivait respectueusement, sans oser interroger.

Le terrible hiver de 1709 acheva d'éclairer Pierre sur ce que valait son Fils : comme cet Homme de plaisir était toujours à court, il avait vendu de bonne heure ses blés, et conséquemment il ne profita pas du prix exorbitant auquel ils furent portés six mois après : au contraire, il fut obligé d'en racheter pour sa subsistance pendant deux mois, n'ayant gardé que ce qu'il lui fallait bien juste pour attendre les blés

précoces. Il en avait fait autant des menus grains. Edmond aimait passionnément les Chevaux : ce noble Animal, compagnon de ses travaux, lui était si cher, qu'il ne put se résoudre à voir enlever tout l'orge et toute l'avoine, comme son Père l'avait résolu. Il en cacha une quantité assez considérable dans de vieilles futailles, et engagea quelques-uns de ses Camarades, dont les Pères ressemblaient au sien, à en faire autant. Qu'on ne regarde pas cette action comme une sorte d'enfantillage ; c'était une précaution de la plus grande importance, dans un pays, où aujourd'hui même, les Animaux domestiques sont si négligés, qu'ils sont incapables de bien cultiver la terre : j'en dirai la raison. Pierre Rétif était trop peu attentif sur ses affaires, pour s'apercevoir de cette quantité considérable de menus grains que réservait son Fils ; et ce fut encore une leçon pour le Dernier : – On pourrait voler mon Père, sans qu'il en sût rien.

Lorsque tout fut perdu par la gelée, Edmond, la mort dans le cœur, alla visiter ces blés, qui lui avaient tant coûté de peines (il avait alors seize ans et demi) : il n'en subsistait pas une seule *treiche*, mais la terre était si ameublie par la gelée, qu'elle paraissait n'attendre qu'une nouvelle semence. Le jeune Edmond fit tout d'un coup cette réflexion. De lui-même, et sans en parler à la maison, il conduisit les charrues dans les terres ; il y fit passer légèrement le soc, et y sema de l'orge mélangé d'avoine, le plus clair possible. On se moquait de lui : son père le gronda, et lui défendit de continuer. Edmond obéit ; mais il engagea ses Amis à faire ce qu'il n'osait plus exécuter. Le succès surpassa l'espérance, et sauva le Village : ces grains clairsemés produisirent des touffes énormes ; l'orge était d'une grosseur comme on n'en avait jamais vue : quelques arpents qu'Edmond avait *emblavés* avant la défense de son Père, produisirent de bon grain, en suffisante quantité pour nourrir la Famille, en triant l'orge de

l'avoine. Ce fut ainsi que le Jeune homme prévint la ruine totale de sa maison, et sauva en même temps sa Patrie : si Pierre R. l'avait laissé faire, il l'aurait enrichi : car beaucoup de Particuliers avaient offert d'abandonner leurs champs à ceux qui voudraient y semer, moyennant le droit accoutumé ; c'était alors le quart.

Pierre plus convaincu que jamais du grand bon sens de son Fils, avoua enfin que cette qualité précieuse valait mieux que l'esprit. Il était Prévôt de Nitri ; place qui lui coûtait beaucoup ; l'audience se tenant chez lui, et toujours à ses dépens : il n'y avait pas d'autre Buvetier que le Juge. Il résolut de donner quelques soins à l'éducation d'Edmond.

Il avait un Parent de notre nom, Avocat à Noyers, Homme habile, d'une probité, et d'une raideur encore célèbres. Il était fort riche, ses Petits-fils occupent aujourd'hui des places importantes dans le Dauphiné. Ce fut à cet Homme que Pierre confia un Fils, qu'il aurait pu former lui-même, s'il avait moins aimé le plaisir : mais à une condition ; c'est qu'après avoir employé l'hiver à l'étude, ce Fils reviendrait au printemps tenir la charrue, et conduire les travaux.

Je n'ai pas la témérité de blâmer cette conduite de mon Aïeul : Edmond R. lui-même, quoiqu'il ne l'ait pas suivie à l'égard de ses Enfants, ne nous la citait jamais qu'avec une respectueuse admiration : il avouait que c'était à cette conduite de son Père, qu'il avait dû la conservation de ses mœurs. Il recouvrait dans le sein maternel, tout ce qu'il pouvait avoir perdu de sa candeur pendant les six mois de séjour à la Ville.

Au bout des premiers six mois, Pierre ne manqua pas de redemander son Fils à l'Avocat : celui-ci le lui renvoya, avec

la Lettre suivante, que nous possédons en original, et que nous conservons précieusement :

MON CHER PARENT :

Je vous renvoie un bon Sujet ; cela ne fera pas un miracle d'esprit ; mais pour un bon Juge, pour un bon Père un jour, pour un bon Mari, meilleur que vous, pour tout ce qu'il y a d'honnête, oui, cela le fera, je vous en suis garant. Quant à ses progrès, il a de l'ouverture pour tout ce qui est d'affaire et d'utilité ; mais pour tout ce que vous aimez tant, mon cher Pierrot, ma foi, c'est un sot tout à plat.

Je vous congratule de ses qualités et de ses défauts, entendez-vous, et de ses défauts : Ces défauts-là remettront dans la Famille ce que d'Autres en ont ôté : soit dit sans reproche, mon cher Pierrot ; tu sais que je t'aime, quoique je t'aie quelquefois bien malmené : mais dans notre Famille, on a le cœur bon, et l'on se pardonne tout, hors le déshonneur.

Grâces à Dieu, il n'y en a point. Ton Fils a notre cœur, et le Cœur de Roy ; juge s'il l'aura bon ! Je la salue et la félicite cent fois de son Fils, contre toi une : dis-lui cela, et morbleu n'y manque pas ; je le veux, et tu sais que je suis parfois Rétif en diable : n'y manque pas, au moins ; j'irai m'en informer : descends de ta dignité ou je te mettrai plus bas que terre à ma première visite. J'oubliais de te dire, comment je me suis aperçu de tout ce que vaut ton Fils : Le voici : C'est qu'il te respecte et t'honore comme un Dieu, et qu'il t'aime comme il n'y a pas de comparaison. Je te remercie, en finissant, de m'avoir donné occasion de mettre cet exemple sous les yeux de mes deux Gaillards.

Adieu, Pierrot. Tout à toi, et le bon Cousin d'Anne Simon. J'embrasse les petites Rétives : il faut l'être, pour l'honneur.

RÉTIF, Avocat.

De Noyers, ce 10 mars 1710.

De retour dans la maison paternelle, Edmond n'en fut pas moins ardent à reprendre les travaux champêtres, après une vie douce et tranquille. Tout était dépéri, pendant les six mois d'absence ; les Bêtes de labour étaient en mauvais état ; les granges, les écuries en désordre. Le Jeune homme, qui sortait d'une maison opulente, où il avait été traité comme les Fils du Maître, se trouva un ouvrage plus rude qu'il n'en avait jamais eu. Mais un amour pour le travail qu'il a conservé jusqu'à la fin de sa vie ; sa tendresse pour sa Mère ; la vénération profonde qu'il portait à son Père, animèrent tellement son courage, qu'en huit jours il eut tout rétabli. Le soin des Bestiaux alla à quinze, avant qu'il pût en faire usage : mais au bout de ce terme, et par l'infatigabilité d'Edmond, tout alla bien.

Rapporterai-je, qu'il versa des larmes, en revoyant un excellent Cheval, devenu haridelle pendant son absence ? Pourquoi non ? pourquoi la sensibilité envers l'utile Animal qui paie notre amitié par ses services et par une amitié réciproque, serait-elle un ridicule ?... *Bressan*, grand et beau Cheval, avait une raison presqu'humaine, et un attachement pour son jeune Maître bien plus solide que beaucoup d'attachements humains : d'un mot, Edmond s'en faisait obéir ; mais on voyait que c'était l'amitié. Un jour, la charrette chargée d'engrais, ne pouvait sortir du trou dans lequel on les amoncelait : deux Garçons de charrue avaient épuisé les douces paroles, les jurements, et brisé leur fouet, sans que les quatre Chevaux eussent réussi à se tirer de là. Edmond paraît : – Ôtez-vous, Bourreaux ! leur crie-t-il : Il baise le Cheval ; il le flatte de la main, et lui laisse ainsi reprendre haleine : lorsqu'il est remis, il touche le timon, feint de tirer, et s'écrie : – Allons, Bressan ! allons, mon camarade ! À cette

voix chérie, le généreux Animal donne son coup de collier, et seul, mais se croyant secondé par son Ami, il emporte la voiture à vingt pas. Il fallut l'arrêter ; il aurait épuisé ses forces. Qu'on juge à présent quelle fut la douleur d'Edmond à son retour, quand il trouva ce bon Serviteur en mauvais état !

Livré aux travaux rustiques, Edmond se privait de tous les plaisirs de ses Pareils. Mais il est un doux sentiment que les travaux les plus rudes ne peuvent écarter : l'amour est la vie des âmes honnêtes ; il prend la teinte de leur caractère, et devient la plus aimable de leurs vertus.

Il y avait à Nitri, une Jeune fille, appelée Catherine Gautherin, bonne, laborieuse, avec une physionomie qui semblait ne demander qu'à rire : la rose qui s'entr'ouvre avait moins d'éclat que son teint ; quoiqu'elle eût de l'embonpoint, sa taille était bien prise ; en un mot, c'était une Fille très aimable. Edmond la remarqua : Il fut touché de son mérite, autant que de ses charmes. Dans le pays, l'usage qui subsiste encore, est de piller les Filles qui plaisent ; les Garçons leur enlèvent tout ce qu'ils peuvent ; leurs bouquets, leurs anneaux, leurs étuis, etc. Edmond, un dimanche en sortant de la grand'messe, aperçut un de ses Rivaux, qui arrachait le bouquet à Catherine : Il en fut jaloux. Il s'approcha de cette Fille aimable, et ôtant le sien de sa boutonnière, il le lui offrit, en lui disant : – Voilà des roses qui siéront mieux à vous qu'à moi. La Jeune fille rougit : – Du moins partageons, dit-elle. Le bouquet était composé de roses rouges et blanches ; elle garda les blanches. À peine Edmond l'eut-il quittée par décence, qu'un Téméraire vint pour s'emparer de ce nouveau bouquet. Catherine, qui avait abandonné le premier sans presque le défendre, employa toute son adresse à conserver celui-ci. – C'est qu'il vient d'Edmond, dit le Garçon dépité.

Ce mot fut entendu par le terrible Pierre. Il fut surpris que son Fils, encore si jeune, osât lever les yeux sur une Fille sans sa permission. Il ne dit cependant rien à dîner ; mais il s'informa dans le jour adroitement. Il apprit d'une Commère, qu'Edmond, depuis son retour de Noyers, avait parlé trois fois à Catherine Gautherin. Le lendemain, à l'instant du départ pour la charrue, Edmond étant en chemise, et déjà monté sur Bressan, son Père s'approcha. – Donnez-moi votre fouet ? – Le voilà, mon Père. Trois coups vigoureusement appliqués, par l'Homme le plus fort de son temps, coupèrent la chemise en trois endroits, et la teignirent de sang. Edmond ne poussa qu'un soupir. Pierre lui rendit flegmatiquement son fouet, en disant : – Souvenez-vous en : et il rentra, sans ajouter une parole.

Edmond ignorait ce qui lui attirait cette correction rigoureuse. Sans faire attention qu'il était blessé, il partit, et travailla tout le jour, comme à l'ordinaire. À son retour, Anne Simon ayant regardé sa chemise, elle crut qu'il lui était arrivé quelqu'accident. Elle poussa un cri. Edmond la rassura : – Ce n'est rien, ma Mère. Elle s'informa aux Garçons de charrue ; elle apprit le fait, mais non la cause. Anne revint à son Fils ; elle pansa les plaies qui en avaient besoin, à cause du linge entré dans la peau. Son Mari survint : elle le regarda la larme à l'œil. – Comme vous l'avez arrangé ! Pierre détourna la vue : – Voilà comme je traite les Amoureux. Il fallut deviner ce que signifiait cette réponse laconique.

Mais cet Homme si dur en apparence, avait l'âme sensible. Il sortit, et passa dans son jardin. Edmond, après que sa Mère l'eut pansé, alla voir s'il n'y avait pas quelques plantes à arroser, quelques planches à sarcler, car il ne négligeait rien. Il entra ; mais comme le jardin était vaste, et couvert d'arbres touffus, il ne vit pas son Père, et n'en fut pas

vu. Il s'avança baissé, en arrachant les mauvaises herbes. Enfin il aperçut son Père, appuyé contre un jeune arbre planté par Edmond lui-même, une main sur son front, de l'autre essuyant quelques larmes… Jamais il n'avait vu pleurer son Père : il fut surpris ; il lui sembla que la Nature allait se bouleverser ; son Père pleurait ! – Comme je l'ai accommodé ! prononça Pierre. À ces mots, Edmond pénétré, mais n'osant se découvrir, se jeta à deux genoux, et dit en lui-même : – Ô mon Père je vous coûte des larmes ; vous m'aimez mon Père, je suis trop heureux ! Il lui tendait les bras sans en être vu. Un mouvement que fit son Père, l'obligea de se lever. Il alla à l'extrémité du jardin, où trouvant un carré à bêcher, il se mit à le faire.

Son Père l'entendit apparemment ; il vint auprès de lui, et lui ôtant la bêche : – Mon Fils, c'est assez de travail pour un jour ; allez vous reposer, je vais achever.

Jamais ce mot de mon Fils n'était sorti de la bouche de Pierre : jamais il n'avait donné un coup de bêche, ni arraché une mauvaise herbe dans son jardin ; et il acheva le carré. Edmond palpitant de joie, alla conter à sa Mère ce qui venait d'arriver. Ce fut une fête pour la petite Famille, car Edmond était chéri de ses Sœurs : et de temps en temps, la bonne Anne entr'ouvrait la fenêtre, et regardait bêcher son Mari.

– Il l'achève mes Enfants ! il achève le carré d'Edmond ! Quand je vous disais qu'il a un cœur de Père ! C'est de peur que son Fils n'ait la peine de l'achever. Oh ! que c'est un bon Père ! Et les Enfants répétaient : Oh ! que c'est un bon Père !

Edmond ne se rappelait jamais cette scène, sans être attendri jusqu'aux larmes : il bénissait son Père de sa rigueur : – Sans cela, nous disait-il souvent, je me serais peut-être émancipé, comme tant d'autres : mon Père arrêta le mal dès

sa source ; il fallait cette vigueur de sa part, car l'attache était déjà bien forte !

Il est vrai que Catherine était un excellent sujet : elle a fait le bonheur de Jacques Berthier, l'un des Fils du bon Maître d'école. Mais alors pouvait-on savoir ce qu'elle valait ?

Ce Père terrible avait d'excellents retours : il aimait surtout les actions généreuses : Son Fils, comme il arrive ordinairement à ceux des Pères dont l'esprit est brillant, était silencieux et timide : un Enfant qui pense n'ose prendre l'essor devant un Père éclairé, toujours prêt à s'apercevoir du moindre manque. Edmond avait l'âme d'une trempe exquise, si compatissante pour les Infortunés, qu'à l'âge de dix ans, il avait donné ses habits au Fils d'un pauvre Mendiant, qui était tout nu. Ce trait m'a été souvent raconté par une de mes tantes, sœur aînée de mon Père. Pierre en loua son Fils, et alla jusqu'à lui passer la main sous le menton par forme de caresse. Mais je vais rapporter un autre trait plus frappant de cette tendre compassion, vertu presqu'insurmontable dans mon Père, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Un Malheureux commit un homicide involontaire ; ce cas était par conséquent graciable ; mais un Paysan ignorant ne sait pas faire la distinction. Cet Homme fut mis dans une prison bien singulière ; de mémoire d'homme on n'avait pas eu besoin de celles de Nitri ; elles servaient de toit à porcs au Fermier, et n'étaient pas même couvertes. On emprisonna l'Homicide sous une grande cuve renversée, et on lui mit les pieds dans un trou, avec quelques ferrements qu'arrangea le Maréchal du Bourg. Ce Malheureux gémissait le jour et la nuit. Le petit Edmond touché de compassion allait le consoler, et lui portait quelques fruits, outre sa nourriture ordi-

naire. Un jour que tout le monde était à la campagne, l'Enfant resté seul auprès de la cuve, dit au Prisonnier :

– Ne pouvez-vous donc sortir, Bonhomme ?

– Hélas ! non ; j'ai les pieds pris dans un trou, avec des clous bien rivés ; si j'avais des tenailles ! L'Enfant en alla chercher. L'Homme débarrassa ses jambes. – Ne pouvez-vous à présent lever la cuve ? – Non, mon Enfant ; elle est trop pesante ; mais si j'avais une pioche ? L'Enfant alla prendre une pioche, et la passa par le trou qui servait à lui donner à manger. L'Homme se fit une issue, sortit de dessous la cuve, et prit la fuite en disant à l'Enfant : Dieu te bénisse, mon Petit ! On n'en a jamais entendu parler.

Lorsqu'on fut de retour, on s'aperçut de l'évasion : mais on ignorait qui l'avait procurée. Ce que l'Enfant entendait dire à ce sujet, l'intimida, et il n'eut garde de parler. On fit des perquisitions pour savoir qui avait délivré le Prisonnier : on ne découvrit rien. Or il y avait dans le Village un Homme fort méchant, nommé D***, qui en voulait à un autre, nommé L** : le Premier s'entendit avec un de ses Amis, et tous deux déposèrent, que c'était L** qui avait fait évader le Prisonnier : Le pauvre L** fut mis sous la cuve.

Dès que le Petit le sut, et pourquoi il y était, il vint trouver sa Mère, en pleurant, et lui avoua que c'était lui qui avait donné les tenailles et la pioche, et que L** n'était seulement pas venu là. Anne Simon, qui craignait son Mari, se trouva fort embarrassée : cependant après avoir pris des détours pour adoucir Pierre, elle lui avoua le fait, avec toutes les circonstances qui étaient le plus en faveur de l'Enfant. – Où est-il ? s'écria Pierre. La bonne Mère le crut perdu ; mais il n'y avait pas à hésiter, il fallait l'appeler ; elle alla au-devant de lui, et le couvrit presque de son corps.

– Edmond, dit le Père, l'action que tu as faite de sauver l'Homme, est injuste ; mais elle est belle pour ton âge, et je suis bien aise, si elle avait à être faite, que ce soit par mon Fils, plutôt que par tout autre. Mais l'action de t'accuser, pour sauver un innocent serait belle dans un Homme de quarante ans, quoique ce ne soit qu'une justice. Allez : je suis content de vous. Et comme il s'en retournait, il le bénit. Anne Simon transportée de joie, se jeta aux genoux de son Mari, en lui disant : Et vous le bénissez ! Ah ! il sera heureux toute sa vie ! et je vous dois là plus, moi ; car j'aime mon Fils plus que moi-même.

Le semestre de travail se passa, sans qu'il arrivât rien de particulier, si ce n'est une conversation qu'eut Edmond un soir avec un Vieillard, nommé le Père Brasdargent, âgé de cent cinq ans. Cet Homme était encore assez vigoureux pour conduire la charrette dans la campagne, et y recueillir les gerbes. Edmond, qui revenait avec sa voiture d'un champ plus éloigné, trouva le Vieillard qui chargeait. Touché de respect à son aspect vénérable, il arrête, et va auprès de lui pour l'aider.

– Tu viens bien, mon Enfant, lui dit le Centenaire ; justement j'en suis aux plus hautes, et je sens que mes bras ne veulent plus s'étendre.

La voiture chargée, ils revinrent ensemble : Edmond gardait un respectueux silence en marchant derrière un Homme qui avait vu ses Aïeux, et naître son Père ; car voilà l'idée qui le frappa d'abord, et qui lui imprima un respect profond. Le Vieillard rompit le silence, et montrant le Ciel couvert d'étoiles, il dit à Edmond :

– As-tu lu la Bible, mon Enfant ?

– Oh ! oui, Père Brasdargent, et je la sais quasi par cœur.

– Bon ! bon ! mon Enfant, tu connais Celui qui a fait tout cela : c'est le Dieu d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob. Il a dit, et tout cela a été fait. Voilà où je dois regarder. Oh ! que j'aime une belle nuit ! Elle me montre le Maître : le jour, le beau jour, ne m'a montré que les ouvrages ; mais une belle nuit comme celle-ci me le montre Lui-même. Chacun de ces astres me l'indique, et je sens encore mon cœur s'échauffer, à l'idée que j'ai de Lui.

Mon Père nous a cent fois assuré que ce discours simple, et fort court sur la Divinité, par un Vieillard de cent cinq ans, lui fit une impression si forte qu'elle ne s'est jamais affaiblie. Il lui semblait entendre parler un Être au-dessus de l'humanité ; un Être qui déjà n'était plus de ce monde, et qui avait *commencé son éternité* ; c'est l'expression de mon Père.

Ils parlèrent ensuite de ce que le Vieillard avait vu sous le règne de Henri IV, de Louis XIII, et celui de Louis XIV, qui était alors à son déclin. Mon Père remarqua surtout ces mots du Vieillard ; Que les Peuples ne sentirent ce qu'ils avaient perdu dans Henri, qu'après sa mort : de son vivant ils murmuraient.

Il nous citait encore ce mot du Vieillard. – Depuis que je suis, j'ai toujours vu raffiner sur les moyens de contenir le Peuple, et rendre la vie difficile par mille petites précautions ; comme si ce n'était pas assez de la gelée, de la grêle et du feu pour nous désoler, et qu'il faille que les Hommes s'y joignent. Mais à mesure qu'on a raffiné, le Méchant a raffiné aussi pour éluder la loi trop raffinée ; et de raffinerie en raffinerie, on en viendra un jour à ne faire que finasser ensemble, le Maître et les Sujets : à moins qu'on ne se dise en fin finale, clairement et face à face, *Je veux cela tort ou droit :*

Je ne veux pas, moi, bien ou mal, et que tous les liens ne soient rompus. Ne valait-il pas mieux agir tout simplement ? Est-ce que le Ministre et le Magistrat sont plus que des Hommes ! Est-ce que le Sujet et le Fripon sont moins que des Hommes ? Si tu inventes une finesse, j'en invente une autre, et ce n'est que l'Homme droit qui perd à cela. Fin contre fin la doublure n'en vaut rien. Il faut que le Gouvernement donne l'exemple de la franchise, de la droiture, de la loyauté : sinon, Prêtres, sermons, messes, vêpres, salut, tout cela est du soin perdu.

– Que vous êtes heureux, Père Brasdargent, d'avoir tant vu de choses, et de vous en souvenir !

– Mon Enfant, n'envie pas mon sort, ni ma vieillesse : Il y a quarante ans que j'ai perdu le dernier des Amis de mon enfance, et que je suis comme un Étranger au sein de ma Patrie et de ma Famille : mes Petits-enfants me considèrent comme un Homme de l'autre monde. Je n'ai plus personne qui se regarde comme mon Pareil, mon Ami, mon Camarade. C'est un fléau qu'une trop longue vie. Songe donc, mon Enfant, que depuis vingt-cinq à trente ans, à chaque nouvelle année, je la croyais la dernière ; que l'espérance, ce baume de la vie de l'Homme, le riant avenir de la Jeunesse, et même de l'âge mûr, ne sont plus pour moi : que le sentiment si vif qui attache un Père à ses Enfants ; le plaisir aussi vif de voir ses Petits-enfants, tout cela est usé pour moi. Je vois commencer la cinquième génération : il semble que la nature ne veuille pas étendre si loin notre sensibilité ; ces Arrière-petits-enfants me semblent des Étrangers. Je vois que de leur côté, ils n'ont aucune attache pour moi ; au contraire, je leur fais peur, et ils me fuient. Voilà la vérité, mon cher Ami, et non les beaux discours de nos Biendisants des Villes, à qui tout paraît merveille, la plume à la main.

On ne peut disconvenir que ces idées ne soient très saines : la dernière n'est pas consolante ; mais la première, sur le raffinement continuel dans les précautions de l'Administration publique, est lumineuse : et je ne me souviens pas de l'avoir vue nulle part, quoique tous les jours on en sente les funestes effets.

Après les semailles des blés, Edmond retourna chez l'Avocat R. et y reprit les tranquilles occupations, avec autant de facilité que s'il ne les eût pas quittées. Il y avait chez ce Parent, outre ses deux Fils, un Cousin-germain (mon Père n'était qu'issu de germain de l'Avocat Rétif), nommé *Daiguesmortes ;* C'était un Jeune homme de la plus belle espérance : la délicatesse de son esprit, ses talents précoces le faisaient chérir de l'Avocat d'une manière si distinguée, que cet Honnête homme craignit de donner de la jalousie à Edmond. Un jour il l'appela pour faire avec lui un tour dans son jardin. Après quelques instants d'une conversation affectueuse, il lui dit :

– Edmond, je suis content de vous ; vous faites ce que vous pouvez, et s'il y a quelques manques dans votre travail, elles viennent de votre incapacité, et point du tout de votre faute. Mon cher Enfant, je t'aime, parce que tu es un bon Sujet, et je vais te parler avec la franchise qui nous est naturelle, à nous autres Rétifs, par-dessus tous les autres Bourguignons : Tu dois t'être aperçu que j'ai une sorte de prédilection et de complaisance pour Daiguesmortes : il est mon Cousin-germain, et Fils d'une Tante qui m'a servi de Mère : mais ce n'est pas tout : il a infiniment d'esprit, et mon but est de seconder la nature de tout mon pouvoir ; persuadé que ce Jeune homme peut se faire un nom, et nous illustrer tous. Voilà pour lui. Quant à toi, vouloir te traiter comme lui, ce serait du temps, et des soins perdus : il a de l'esprit, et tu

n'en as point ; je tranche le mot ; un Autre te flatterait ; moi, je te dis la vérité. Mais, mon cher Edmond, tu ne dois pas être mécontent de la part que t'a donnée la Nature. Il est inutile de m'expliquer davantage ; si j'étais faiseur d'hommes, et, comme diraient les Grecs, un *Théanthrope*, je sais bien desquels je ferais un plus grand nombre ; ce ne serait pas des Daiguesmortes. Comme je te le disais tout à l'heure, il est mon Cousin-germain, il a un degré de plus que toi ; mais tu portes mon nom, et par là, vous m'êtes au moins égaux. Va, mon Cousin, va travailler, et songe bien que je suis ton bon ami à toujours. Tu pourrais bien un jour me faire le plus d'honneur ; car je crains en diable ces Gens d'esprit : je t'en citerais bien des exemples ; mais je ne veux pas.

Mon Père nous a raconté lui-même cette conversation, et il appuyait avec une sorte de complaisance, sur les endroits qui lui paraissaient le plus défavorables : C'est que ce digne Homme n'avait pas besoin des qualités brillantes : il en avait tant de solides, et de celles qui honorent véritablement l'humanité ! On ne sait ce que Daiguesmortes serait devenu ; ce Jeune homme mourut à l'âge de dix-neuf ans.

Au printemps suivant, Edmond retourna chez son Père. Il y trouva tout en beaucoup meilleur état que la première fois : C'est qu'il avait lui-même dressé un Garçon de charrue, parent de la maison, pendant le semestre précédent. Cet excellent Paysan, nommé *Touslesjours* par sobriquet, était un Rétif. (Tous ceux qui portent ce nom, mon Père me l'a souvent répété, tant dans l'Anjou, que dans la Bourgogne et dans le Dauphiné, sortent de la même souche.) J'ai déjà rapporté dans l'ÉCOLE DES PÈRES l'origine de ce sobriquet : mais comme cet utile Ouvrage est peu connu, parce que je n'ai pas su le bien faire, sans doute, je vais la remettre ici.

Ce jeune Garçon était au Catéchisme ; il n'avait alors que neuf à dix ans : Les grands Garçons et les grandes Filles avaient répondu à la question du Curé, *Combien de fois doit-on pardonner au Prochain ?* les uns, *septante fois sept fois*, comme le dit l'Évangile, les autres, *le plus qu'on peut.* Quand le Pasteur en fut au petit Homme, celui-ci répondit : *On doit pardonner tous les jours.*

– Vous avez raison, mon Enfant ! dit le Curé, en lui prenant la joue ; vous avez le mieux répondu : Notre Prochain nous offensât-il tous les jours ; tous les jours il lui faut pardonner.

Le mot de *tous les jours* ne tomba pas ; on en fit le sobriquet du petit Garçon, qui l'a toujours honoré, comme on peut le voir dans l'Ouvrage que j'ai cité.

Edmond fut très satisfait de la conduite du jeune Touslesjours ; ils contractèrent une tendre amitié : et comme cet Aide lui donnait un peu de relâche, il se remit, à ses moments de loisir, à une étude bien importante pour le cœur humain, celle de nos Écritures sacrées.

Il y avait dans la maison paternelle une Bible complète, un peu gauloise, mais qui par là même exposait les belles vérités renfermées dans ce plus ancien des Livres, d'une manière plus naïve et plus touchante. Ce fut là qu'Edmond, dont le cœur était droit, puisa cette excellente philosophie, qui doit le distinguer un jour : il y prit le goût des vertus sublimes et patriarchales ; il trouva dans le Lévitique, dans les Nombres, et surtout dans le Deutéronome, la Jurisprudence de la raison, et la source de toutes les Lois. Parvenu aux Livres sapientiaux, il les lut avec admiration ; il y apprit les principes de la véritable économie, qu'il aimait déjà ; la véritable conduite des Époux dans le ménage : enfin, il conçut

par cette lecture, que le mariage est le seul état légitime de l'Homme, et qu'à moins d'empêchements physiques, c'est un crime d'en prendre un autre. Il lut les Prophètes : mais jamais il ne nous a dit ce qu'il en pensait ; un esprit si juste ne pouvait apparemment goûter l'enthousiasme. Quant au Nouveau Testament, qui fait comme la Seconde Partie de la Bible, il n'a jamais fait lire dans les lectures de famille, que l'Évangile de Saint Matthieu, les Actes, et les Épîtres de Saint Jean : J'ignore absolument la raison de cette conduite : il ne s'en est jamais expliqué. Mais le Livre auquel il avait voué son admiration, celui auquel il revenait sans cesse, qu'il citait toujours, c'était la Genèse, et dans la Genèse, son Héros était Abraham. Il étendait son respect pour ce Patriarche jusque sur ses Descendants, chargés aujourd'hui de l'exécration publique, et il leur a souvent donné des marques touchantes d'humanité, et même de considération.

À la fin de ce semestre, Edmond ne retourna pas à Noyers chez l'Avocat Rétif : On voulut qu'il vît la Capitale. Il partit pour Paris le 11 novembre 1712, et entra Clerc chez un Procureur au Parlement, nommé M^e^ Molé.

C'est ici un nouvel ordre de choses : mais Edmond sera toujours le même. Quoique d'un tempérament vigoureux, le respect qu'il avait pour sa Mère, s'étendait à tout son sexe, et le préserva toujours du libertinage ; d'ailleurs, il était laborieux, et l'occupation est l'antidote de tous les vices.

Je ne dois pas omettre une petite aventure qui lui arriva dans son voyage.

Plein de vigueur et de santé, Edmond dédaigna toute espèce de voiture publique : chargé de son paquet, composé d'un habit propre, deux vestes, deux culottes, huit chemises, plusieurs paires de bas, enfermés dans une peau de chèvre à

l'épreuve de la pluie, il gagnait au pied, et faisait gaiement dix-huit lieues par jour : il en aurait pu faire davantage, s'il n'avait eu qu'un jour à marcher ; mais il en avait au moins trois. La dernière journée à cinq lieues de Paris, il fut accosté par un Vieillard à cheveux blancs, chargé d'une banne fort pesante. Ils marchèrent quelque temps de compagnie : Edmond, qui avait doublé le pas pour arriver de bonne heure, allait fort lestement.

– Ô Jeune homme ! que vous êtes heureux, lui dit le Vieillard : votre paquet n'est qu'une plume pour vous, et si je gage qu'il est plus pesant que le mien ? mais c'est qu'avec le mien, outre son poids, je porte encore soixante et dix années que j'ai sur la tête. Il faut vous laisser aller seul.

Edmond, touché du discours du Vieillard, lui répondit :

– Si vous le souhaitez, je vous soulagerai pendant quelques lieues : ce fardeau ajouté au mien ne me surchargera guère, et je ne serai privé ni de votre honorable compagnie, ni de votre conversation récréative et amusante.

Effectivement, le Vieillard (c'était un Lyonnais qui allait et venait sans cesse dans les pays étrangers pour son commerce) avait enchanté le jeune R. par sa conversation. Il fit quelques petites difficultés ; mais comme l'offre était l'équivalent d'une proposition qu'il cherchait à faire, il se rendit, ils vinrent ainsi jusqu'à Villejuif : Là, le Vieillard offrit un petit rafraîchissement : mais le Jeune homme qui ne buvait pas de vin, et qui était pressé d'arriver, le pria de remettre cela jusqu'à Paris.

– Mais vous êtes fatigué ?

– Je vous porterais avec votre banne, si le malheur voulait que vous ne pussiez marcher.

Le Vieillard ne se sentait pas d'aise de trouver un Garçon si complaisant.

– Je me fie à vous, comme à mon Fils, lui dit-il ; j'ai affaire ici un instant : laissez-moi la banne : mais, si vous le trouvez bon, je mettrai dans votre paquet ce qu'il y a de plus pesant.

Edmond, l'innocence et l'ingénuité mêmes, y consentit volontiers. Le Vieillard arrangea cela comme il voulut ; on recousit ensuite la peau de chèvre avec du gros fil, et le Jeune homme la remit sur son dos, pour continuer sa route.

– Si je ne vous rattrape pas avant d'entrer à Paris, lui dit le Vieillard, attendez-moi à cette adresse.

Il lui donna celle d'un cabaret de la rue Mouffetard, où il était connu.

Le jeune Edmond arriva seul aux barrières. On lui demanda ce qu'il portait ?

– Mon paquet ; un habit, mon linge.

On entr'ouvrit la peau de chèvre, et la vérité de la déclaration fit négliger de fouiller entièrement. D'ailleurs, on sait que les Commis ne recherchent avec une certaine exactitude, que sur les Gens vendus ou suspects. Un Jeune homme naïf, dont la candeur brillait sur le visage, ne leur donna aucun soupçon. Il passa, et fut attendre le Vieillard pour lui remettre son dépôt.

Celui-ci n'avait eu garde de le rejoindre, ni d'entrer par la même barrière, ni même de l'aller prendre à l'endroit indiqué. Il gagna par la porte Saintbernard, où il fut fouillé jusque sous la chemise, il fut même suivi ; car on connaissait une partie de ses ruses et on ne pouvait imaginer qu'il vînt à

vide, Il alla dans une rue fort éloignée de celle où il avait dit au jeune R. de l'attendre ; mais il se hâta de lui dépêcher un petit Garçon, qui l'amena chez des Personnes, auxquelles Edmond remit le dépôt : ensuite, on le conduisit auprès du Vieillard.

Dès qu'il fut entré, cet Homme rusé vint se jeter à son cou, en lui donnant mille bénédictions, et lui faisant mille caresses. Edmond fut surpris de cet excès de reconnaissance. Aux caresses succéda l'offre d'un louis d'or. Edmond remercia en rougissant, et dit qu'il était assez heureux d'avoir obligé un Honnête homme, sans en recevoir un paiement si considérable. Il pria seulement qu'on voulût bien le faire conduire chez le Procureur auquel il était adressé. Mais, le Vieillard voulait absolument qu'il acceptât le louis d'or, et pour l'y engager, il lui découvrit l'importance du service qu'il venait de lui rendre.

– Vous m'avez entré, lui dit-il, pour plus de 100 000 livres de marchandises : ce n'est rien que ce que je vous présente, et en bonne conscience, je devrais vous offrir davantage : mais je sais votre adresse ; soyez sûr que je n'oublierai jamais un si grand service.

Edmond connut alors que c'était un Contrebandier ; les marchandises qu'il avait entrées devaient être des pierres précieuses. Il avait des notions justes de ce qu'on doit au Prince, qui ne perçoit des droits, que pour le bien de l'État ; jamais, dans son pays, il n'avait voulu se prêter aux petites fraudes sur les droits des vins, du sel ou du tabac. Il répondit au Vieillard, d'après ces principes.

– Monsieur, je vous ai servi dans la droiture de mon cœur ; je n'en suis pas fâché : mais je suis au désespoir d'avoir contribué à frauder les droits du Prince : recevoir un

prix, ce serait participer à une action que je déteste. Soyez sûr de ma discrétion. Je ne suis point un traître. Mais adieu : Je ne prendrai pas ici un verre d'eau.

Et il sortit, laissant le Vieillard et ses Hôtes dans le plus grand étonnement.

Le Procureur Molé, lorsqu'il eut Edmond, voyant un beau Garçon qui avait l'air d'un Hercule et la douceur d'une Fille, le mit à différentes épreuves, pour s'assurer de lui, dans la vue de lui donner toute sa confiance. Edmond, dans l'innocence de son cœur, ne s'aperçut pas qu'on l'éprouvait : il lui paraissait naturel que l'or fût répandu dans une maison riche : mais comme il était soigneux, il le ramassait, et le remettait sans mot dire sur le bureau du Procureur. Seul en apparence avec deux Jeunes personnes, la Demoiselle et sa Suivante, Edmond répondait à la Première avec respect ; à l'Autre avec bonté, et retournait à l'ouvrage, dès qu'il cessait de leur être utile. Le Procureur fut enchanté d'avoir ce trésor dans sa maison : outre que l'infatigable Edmond expédiait l'ouvrage avec une rapidité prodigieuse, que son écriture de village était naturellement d'une beauté peu commune, et si bien formée, qu'on la lisait comme l'impression, c'était un Homme à tout : il ne trouvait rien de honteux que l'inoccupation : c'étaient les mœurs de son pays ; il n'en a jamais changé. Il devint bientôt cher à toute la maison. On le lui montra, on le lui dit, et il n'en abusa pas. Lorsqu'on lui avoua les épreuves, il fut étonné ; mais sa réponse fut un agréable sourire.

Tant de mérite fut sur le point de faire la fortune d'Edmond : et c'est peut-être ce qu'on va lire bientôt, qui est le plus beau trait de sa jeunesse.

Parfaitement connu de son Procureur au bout d'un an de séjour, cet Honnête homme désira de l'avoir pour Gendre : il en parla à sa Fille, de concert avec son Épouse : mais la Jeune personne avait le cœur prévenu.

Elle n'osa cependant pas le déclarer à ses Parents ; elle garda un modeste silence. Edmond, depuis ce moment, était regardé comme l'Enfant de la maison, et y jouissait de la plus grande liberté. Il s'aperçut que Mademoiselle Molé cherchait à l'entretenir en particulier : mais par une sorte de pudeur un peu sauvage, il l'évitait. Enfin un jour, ils se trouvèrent tête à tête.

– J'ai à vous parler, Edmond, lui dit la Jeune personne, d'une chose qui est de la plus grande conséquence pour moi : me promettez-vous de m'obliger ?

– De tout mon cœur, Mademoiselle.

– Quoi que ce soit ?

– Oui, quoi que ce soit.

– Vous savez la résolution de mon Père ?

– Il m'a fait l'honneur de m'en dire un mot : mais je me trouve indigne d'une si grande faveur.

– Non, Monsieur, vous n'en seriez pas indigne : c'est moi, qui ne vous mérite pas, ayant au cœur une autre affection... Cela vous surprend : mais, mon cher Edmond, j'attends de vous un service ; il faut me le promettre ?

– Je vous le promets, Mademoiselle.

– C'est de me refuser, sans parler de ce que je viens de vous dire ?

– La chose est dure et difficile ! Ce sera bien dire ce que je ne pense pas ! Mais enfin, vous le voulez ; je vous refuserai, Mademoiselle. Mais si mon Père allait m'ordonner… nous serions dans un terrible embarras !

– J'ai pris une précaution : je lui ai fait écrire par Thérèse une chose qui l'épouvantera.

– Je vous réponds de ce qui dépend de moi.

Dès le lendemain, le Procureur s'expliqua clairement avec Edmond ; qui fit entendre, qu'il ne pouvait encore songer au mariage.

Une pareille manière de répondre à ses bontés, confondit le Procureur, qui connaissait le peu de fortune de son Clerc.

– Jusqu'à ce moment, je vous avais cru sensé, lui dit-il : mais dites-moi ce que vous voulez que je pense d'un Jeune homme, qui refuse une jolie Fille avec cinquante mille écus ? J'aime ma Fille, c'est mon unique héritière ; je veux faire son bonheur, en la donnant, non à un Efféminé ; mais à un honnête Mari, qui l'aime de façon à la préserver de l'envie, ou du besoin d'en aimer d'autres. Dis donc, est-ce qu'elle ne te plaît pas ?

– À moi, Monsieur ? C'est une charmante Demoiselle !

– Et tu ne songes pas au mariage ?

– Je ne la mérite pas.

– Oh ! ce n'est que cela ! Je vais écrire à ton Père.

– Vous êtes le maître, Monsieur ; j'ai de vos bontés la plus vive reconnaissance ; mais je ne saurais accepter l'honneur que vous me voulez faire.

– Allons, Monsieur, je ne prétends pas vous forcer : je conviens que j'ai tort. Quelque Grisette de votre village vous tourne la tête. Vous pouvez y retourner quand il vous plaira.

Le Procureur sérieusement en colère, comme le sont les bons cœurs, lorsqu'ils croient montrer de la générosité à un Ingrat, alla trouver son Épouse, et exhala tout son ressentiment contre Edmond. Cette Dame, envers laquelle le jeune R. s'était toujours montré aussi soumis, aussi respectueux que zélé, ne fut pas moins surprise que son Mari. Mais comme les Femmes sont plus rusées que les Hommes, elle sentit qu'un pareil refus n'était pas naturel.

– Il aime une Villageoise, lui dit son Mari.

– Ce n'est pas cela : la Villageoise ne l'emporterait pas sur notre Fille au bout de dix-huit mois : j'ai d'ailleurs des preuves certaines qu'il n'est pas sans attachement pour elle.

– Parbleu, ma Femme, la preuve en est parlante !

– Laissez-moi démêler tout cela avec votre Fille.

Cependant le bruit se répandit dans la maison, qu'Edmond était renvoyé. Tout le monde le regrettait ; et l'on allait se demandant, quel était donc le sujet de mécontentement qu'il pouvait avoir donné. Mademoiselle Molé ayant appris ce qui se passait, en comprit bien la cause : cette Jeune Personne, qui n'avait osé avouer ses véritables sentiments à son Père, ni même à sa Mère, fut si touchée de la générosité d'Edmond, qu'elle se rendit auprès d'eux après le dîner, où elle avait eu la preuve que les dispositions de son

Père n'étaient plus favorables pour le jeune R. Les deux Époux concertaient ensemble la manière de s'y prendre, pour tirer la vérité de la bouche de leur Fille, lorsqu'elle se présenta, en rougissant. Elle commença par des caresses ; ensuite elle les pria de lui pardonner. On lui demanda, ce qu'on avait à lui pardonner ? Alors, en hésitant, elle fit l'aveu du refus qu'elle avait exigé d'Edmond, et du motif. Le Procureur Molé fut si content de n'avoir pas à se plaindre de son Favori, que ce fut la première chose qui le frappa :

– Vous aviez raison, ma Femme !... Pour vous, Mademoiselle, retournez dans votre chambre, on vous parlera.

On fit appeler Edmond.

– Quoi, mon Ami, dit le Procureur, tu m'aurais quitté, pour complaire à une Fille qui ne veut point de toi !

– Monsieur, avant de me rendre à ce que Mademoiselle a exigé de moi, j'y ai réfléchi une nuit entière ; et la conclusion a été, qu'il était bien plus important que Mademoiselle votre Fille fût bien avec vous, que votre Clerc ; voilà mon motif : Du reste, je vous révère, et j'aurais tendrement aimé Mademoiselle Molé, si cela m'avait été permis. Si donc j'ai une faveur à vous demander, Monsieur, c'est qu'à cause de moi, Mademoiselle n'essuie aucun reproche de votre part ; car cela me serait trop sensible : Et je souhaite à l'égal de mon propre bonheur, que vous puissiez lui accorder le désir de son cœur ; car c'est une aimable Personne, et qui mérite d'être heureuse !

– Le pauvre Garçon, dit M. Molé, il se sacrifiait !... Va, tu me fais regretter doublement de ne te pas voir mon Gendre : mais je suivrai ton conseil, et tu n'y perdras rien.

C'est à présent que je vais raconter le trait que j'ai annoncé ; ce que je viens de dire n'en est que la préparation. Mademoiselle Molé épousa son Amant, qui était un jeune Notaire, et qui paraissait un Parti fort sortable. Mais elle ne fut pas heureuse : j'en dirai un mot dans la suite.

Durant les noces de sa Fille, Monsieur Molé parla d'Edmond à un de ses Amis, nommé M. Pombelins, riche Marchand de soieries, qui tenait la même boutique qui fait encore aujourd'hui l'angle des rues *Traversière* et *Saint-Honoré*, un peu au-dessous des Quinze-vingts. Il ne lui cacha pas le trait que je viens de rapporter, et s'étendit sur toutes les qualités du Jeune homme. M. Pombelins fut enchanté. Cet Homme avait deux Filles, toutes deux charmantes ; l'Aînée, surtout, était une Jeune personne accomplie. Son Père la chérissait. Toute sa crainte était de la sacrifier en la mariant ; et lorsqu'on lui en parlait quelquefois, il répétait les larmes aux yeux ces vers d'Euripide :

Apostolai gàr makâriai mèn,'all'' omôs

Dàknoisi toùs tekontas otan âllois domois

Paîdas paradidô pollà moktêsas Patêr.

« Le jour des noces est beau : mais qui peut exprimer l'angoisse d'un Père, qui met l'une de ses Enfants, avec tant de soin et de tendresse, élevée sous le pouvoir d'un Inconnu ! »

Ce qui effrayait encore Monsieur Pombelins, c'est que la belle Rose, était fière et dédaigneuse, et que les Maris brutaux se font un plaisir d'abaisser ces sortes de Femmes, à proportion de la peine qu'ils ont eue à les obtenir.

La confidence de son Ami, fit faire des réflexions à ce bon Père de famille : il résolut d'examiner par lui-même le jeune Edmond, et de se régler sur ses propres découvertes.

Il n'en eut pas la facilité durant les noces : Edmond, pendant ces jours de plaisir, seul à l'Étude, faisait en sorte que les affaires n'en souffrissent aucun retard ; il expédiait son ouvrage et celui de ses Camarades. Mais lorsque tout eut repris son cours naturel, il eut un peu de relâche. Ce fut alors que M^{e} Molé lui parla de l'estime que M. Pombelins avait conçue pour lui, et du désir qu'avait cet Honnête homme de faire sa connaissance. Le prétexte qu'il donna, fut que le Marchand souhaitait qu'il perfectionnât ses deux Filles dans l'arithmétique. Il suffisait de montrer à Edmond un but d'utilité, pour être sûr de son empressement à le remplir. Il alla chez M. Pombelins. Il l'a avoué depuis ; il fut ébloui des charmes de Rose : jamais rien de si beau n'avait frappé sa vue : cette charmante Personne possédait tous les avantages de la figure, toutes les autres perfections du corps, unies aux qualités du cœur et de l'esprit. La fermeté d'Edmond ne fut point à l'épreuve de tant de mérite : ce fut là sa première et unique passion. Car il avait évité de se livrer à son penchant dans les deux occasions précédentes. Il se garda encore dans celle-ci, d'y abandonner son cœur, avant de savoir, si sa recherche serait approuvée par les Parents de la Demoiselle. Il remplit durant trois mois les intentions du Père, sans laisser rien échapper qui décelât ses sentiments. Il n'y avait que son exactitude qui fît présumer qu'il trouvait du plaisir dans cette maison.

Les progrès des deux Élèves avaient d'abord été rapides : elles savaient déjà, et dès les premiers jours, le Maître crut n'avoir presque rien à leur montrer. Il vit ensuite avec

une sorte de surprise, qu'on en restait toujours au même point : il s'en prit à lui-même, et redoubla d'efforts.

La plus jeune des deux Sœurs, nommée Eugénie, était aussi jolie que sa Sœur était belle ; et aussi vive, aussi étourdie, que sa Sœur était grave et posée : elle s'était aperçue de la bonne volonté de son Père pour le jeune R. ; elle avait entendu à la dérobée, quelques discours de M. Pombelins à son Épouse, où il faisait son éloge : elle ne connaissait pas le fond de leurs intentions, mais elle présuma qu'elle ne déplairait pas à ses Parents, en traitant bien ce Jeune homme.

Un jour qu'il lui donnait leçon, la petite Personne lui dit en riant :

– Ne vous cassez pas la tête ; tenez, je sais faire cette règle aussi bien que vous ; et même d'une manière plus courte : Nous sommes seuls ; causons un peu.

Edmond surpris de ce langage, ne put répondre. La Jeune personne continua :

– Je suis sûre que mon Papa et Maman vous aiment, et qu'ils ne vous refuseraient pas l'une ou l'autre de nous deux ma Sœur Rose : ma Sœur est plus belle ; elle l'emporterait sûrement, si elle voulait : Je ne veux pas m'attacher, qu'elle ne se soit expliquée : faites-la se décider, et à son refus, comptez sur moi. Je vous parle franc, parce que je sais que vous l'êtes. Répondez-moi de même dès à présent… Mais je ne demande pas, ajouta-t-elle, voyant qu'Edmond était embarrassé, que vous me préfériez à ma Sœur ? Je ne veux qu'adoucir son refus, si elle en fait, et vous prévenir, que vous avez un pis-aller, qui n'est pas tout à fait désagréable. Je sens que cela est un peu libre, et que les Filles de votre Pays n'en diraient peut-être pas autant : mais soyez sûr que

je ne suis pas amoureuse de vous ; non, en vérité mais j'aimerais bien à avoir un Mari comme vous ; il me semble qu'une Femme vivra heureuse et tranquille avec un Garçon aussi raisonnable, aussi rangé, qui n'a aucun des défauts de nos jeunes Parisiens : car, vrai, Monsieur Edmond, je ne les saurais *sentir*. Voilà ce que j'étais bien aise que vous sussiez.

La Sœur de la petite Eugénie rentra en ce moment : Rose prit sa leçon, et le Maître se retira.

Lorsque les deux Sœurs furent seules, Eugénie, qui s'était bien aperçue que sa Sœur aînée avait la préférence dans le cœur d'Edmond, résolut de la faire expliquer, pour savoir à quoi s'en tenir.

– Ma chère Rose, lui dit-elle ; tu sais que nous sommes aussi bonnes amies que bonnes sœurs : tiens, parle-moi sincèrement si mon Papa et Maman te proposaient M. R. le prendrais-tu ? J'ai mes raisons pour te faire cette question, à laquelle il faut répondre sincèrement. Il n'y a pas là à rougir, et je ne suis pas à ton égard un personnage si terrible !… Allons, parle donc ?

– En vérité, dit Rose, voilà une singulière idée qui te prend-là tout d'un coup !

– Je te le répète j'ai mes raisons : que penses-tu de notre Maître ?

– Mais, qu'il ne ressemble point du tout aux Jeunes gens que j'ai vus jusqu'à ce jour.

– Ainsi tu n'aurais pas d'objection à faire contre lui ?

– Je n'arrête pas mes idées là-dessus.

– Oh ! bien moi, j'y arrête les miennes ; le mariage est un état honnête, ce me semble ; car Maman ne me paraît point du tout honteuse d'avoir épousé notre Papa ; bien plus, je crois qu'il est très important d'y songer beaucoup ; car cet engagement-là est pour la vie.

– En vérité, Eugénie, c'est à tort qu'on te nomme folle ! voilà raisonner avec une sagesse dont je ne t'aurais pas crue capable. Eh bien, ma petite Sœur… si c'était mon Père et Maman qui le voulussent…, je verrais… Non que j'aime ce Jeune homme mais il est tel qu'il faut, pour ne pas m'inspirer de répugnance pour le mariage.

– Eh ! voilà tout justement ce que je viens de lui dire ! Nous avons les mêmes idées !

– À qui, *de lui dire ?*

– À Edmond. Sa timidité m'a touchée : comme je craignais que tu ne le refusasses, et qu'il est déjà si timide, qu'un refus l'aurait… je lui ai dit, pour lui marquer de la considération, et l'enhardir un peu, que si tu le refusais, que je ne le refuserais pas.

– Quoi ! ma Sœur ! vous avez…

– Il n'y a pas de mal à cela ! Il te plaît : on m'en trouvera bien un autre ; dès demain, je lui dirai que tu consens.

– Mais cela ne se fait pas comme ça, ma Sœur ! Gardez-vous bien…

– Je ne lui dirai donc pas mais si tu dois te marier la première, je pourrais bien attendre jusqu'à trente ans. Il ne dira rien ; tu ne parleras pas ; au contraire, car je te connais, tu vas devenir plus fière…

– C'est à nos Parents…

– Ah ! tu as raison : je vais le dire à Papa…

Et la petite Folle, sans écouter sa Sœur qui la voulait retenir, y courut en chantant.

Les Parents de Rose furent charmés d'apprendre le secret de leur Fille aînée. Ils ménagèrent cependant son aimable confusion, et la laissèrent tout à son aise, donner un presque démenti à sa jeune Sœur. Mais dès le même soir, M. Pombelins alla voir M^{e} Molé, pour lui apprendre que leurs projets étaient en bon train de réussir.

– Il ne s'agit plus, ajouta-t-il, que de voir si la conduite présente du Jeune homme est bien assurée.

– Je vous en réponds, dit M^{e} Molé mais cependant faites toutes les épreuves que vous jugerez à propos ; je vous seconderai, et je vous engage ma parole d'honneur de ne vous pas trahir.

Le lendemain le jeune R. fut reçu avec encore plus de cordialité que de coutume par M. Pombelins. Ce bon Père de famille lui parla pour la première fois de ses desseins pour l'établissement de ses Filles.

– Mon Ami, lui dit-il, depuis que j'ai reçu de la nature le titre de Père, j'ai donné toute mon attention à en bien remplir les devoirs d'abord, et tant que mes Enfants n'ont eu besoin que du secours de leur Mère, j'ai fait mes affaires, pour les mettre au-dessus de la nécessité. J'y ai réussi, grâce au Ciel, et les deux Filles qui me sont restées de six Enfants, auront une dot honnête. À présent que les voilà grandes, d'autres soins. J'ai en leur faveur, étudié le cœur humain depuis longtemps, et surtout la trempe du caractère des Gens

de la Ville : c'était l'étude la plus nécessaire, puisqu'elles en sont citoyennes, et qu'elles doivent s'y fixer. Cette étude, mon Ami, m'a amené à une triste découverte : C'est que l'Homme né à la Ville, n'a jamais la solidité de l'Homme né à la Campagne : il est futile, comparé à ce dernier, en dépit de tous les soins ; il faudrait, pour le rendre tel qu'il doit être, un Homme, le *regreffer* à la campagne, pour ainsi dire, en l'y élevant depuis sa naissance, jusqu'à quinze à vingt ans, selon qu'il serait ou tardif ou précoce. On recherche les causes de la corruption des Romains et du bouleversement de la République ; il n'y en a pas d'autres que l'abâtardissement et l'effémination des races Romaines à la Ville : tant que les jeunes Patriciens travaillèrent à la terre, ils furent vertueux et comme le disait très bien un jour M. Molé, l'homme exempt des passions de conservation, se livre tout entier aux passions de luxure en tout genre, ou d'ambition, ou à toutes ensemble. J'ai encore fait une autre remarque, plus politique que morale ; c'est qu'à mesure qu'elles vieillissent, nos anciennes Maisons de commerce perdent de leur activité, j'oserais même dire, de leur probité, plus encore que de leur industrie. Et cela est naturel, mon Ami ; perdant de leur activité, et leurs besoins de luxe croissant, il faut nécessairement qu'elles perdent de leur probité. J'en ai inféré de bonne heure, Qu'un Père de famille, s'il est sage, portera ses Fils à un autre genre de vie que le sien ; afin de croiser les occupations, comme on croise les races pour les perfectionner ; et que lorsqu'il s'agira de ses Filles, il rafraîchira, pour ainsi dire, l'espèce humaine, en ne leur donnant pour Maris que des Jeunes gens de Province, actifs, laborieux, économes, vigoureux, sains de corps et d'esprit ; c'est-à-dire sans travers dans le dernier, et sans défauts dans l'autre. Quand ces Jeunes gens n'auraient rien, s'il sait bien choisir, leurs mœurs et leur activité sont une excellente dot. J'en ai vu des

exemples, chez des Pères de famille qui sont dans mes principes ; et ces maisons sont aujourd'hui opulentes. Mais si les Pères mettent leurs Fils dans le même état, l'indolence va succéder : s'ils marient leurs Filles à des Citadins, je ne donne pas trois générations avant que tout n'ait dégénéré.

« On m'objectera, que les Gens des Villes ne trouveront donc pas d'Épouses ?... Je voudrais bien pouvoir dire, qu'on devrait faire un échange, et leur donner des Filles de province, et nos Parisiennes aux Jeunes gens de la campagne. Mais malheureusement cela n'est guère praticable : que feraient nos Parisiennes à la campagne ? Elles y languiraient. J'en ai connu deux, qui mariées dans votre province, n'ont pu s'accoutumer ni à la solitude, ni aux manières de leurs Maris, et qui sont mortes en langueur. Elles sont d'ailleurs incapables de tous les détails rustiques, et ne sauraient pas même commander. C'est donc le cas de dire, *Sauve qui peut.* Je ferai pour ma Famille, ce qu'il est impossible à tout le monde de faire. Je n'entrerais pas dans ces détails avec un Jeune homme moins modeste que vous, Monsieur Rétif... Je préfère pour mes Filles, un parti de province, et surtout de campagne, avec rien, à un Parisien qui aurait un établissement considérable. »

M. Pombelins crut s'être suffisamment expliqué par ce discours ; et pour faire encore mieux entendre à Edmond, que c'était la belle Rose qu'il lui voulait donner, de ce jour, il n'eut plus qu'elle pour Écolière : on envoya Eugénie passer quelque temps chez une de ses Tantes, nommée Madame De Varipon, qui venait de perdre son Mari, et dont le Fils unique était alors absent.

Malgré les fréquents tête à tête des deux Amants, Edmond fut deux mois entiers sans parler de sa tendresse, qui

pourtant était extrême. Mais la distance que la fortune mettait entre lui et la Demoiselle le rendait timide ; outre une certaine pudeur naturelle, qui ne lui permettait pas d'ouvrir la bouche sur ses sentiments. Mais il était tendre et respectueux envers le Père et la Mère, et il marquait à Rose une estime, un attachement, un dévouement si parfait, que ce langage devint assez clair pour Monsieur Pombelins. Il ne précipita cependant rien ; et se voyant sûr d'un Jeune homme sans fortune, il étudia la marche de l'impétueuse passion de l'amour dans une âme honnête et neuve. Rien n'était si agréable pour ce Père observateur. Rose, la fière Rose, subjuguée par le mérite d'Edmond, avait la satisfaction de conserver encore une apparence de liberté, et se trouvait parfaitement heureuse. Edmond enivré d'amour, seul à seule avec une Beauté ravissante, donnait à sa voix naturellement douce, des inflexions plus douces encore : chaque mot, les mots les plus indifférents exprimaient un *je vous aime*, par la manière dont ils étaient dits ; par le regard timide et respectueux qui les accompagnait. Une douce familiarité, dangereuse avec tout autre Amant, s'était établie entre Rose et Edmond ; ils commençaient à se sourire d'intelligence, quand un Tiers parlait ; Edmond était déjà en possession de rendre à sa Maîtresse mille petits services qui sont le lot des Préférés ; elle lui commandait avec confiance ; il lui obéissait avec liberté, quoiqu'avec un peu de précipitation.

Les choses en étaient là, quand Eugénie revint à la maison paternelle. Elle examina en silence les deux Amants pendant quelques jours, au bout desquels elle dit à sa Sœur :

– Ma chère Rose, je vais te faire une confidence.

– Je l'entendrai avec plaisir, ma bonne Amie.

– C’est que j’ai aussi un Amoureux.

– *Aussi*, ma Sœur ?

– Oui : c’est mon cousin De Varipon : il m’a fait sa tendre déclaration la veille de mon retour ici. Je ne lui ai pas encore répondu : mais je crois que je puis lui répondre : vous voilà d’accord, Monsieur R. et toi ; ainsi, je suis dégagée de la parole que je lui avais donnée.

– En vérité, ma Sœur cadette est d’une pénétration singulière !

– Vrai ? ma chère Aînée ? Allons, j’en suis bien aise. Mon Papa m’a dit hier, en parlant de mon Cousin, qu’il le trouvait bien formé, bien raisonnable, et qu’il n’était plus du tout Parisien : ainsi, je vois que mes sentiments ne lui déplairont pas ; et nous serons toutes deux heureuses : n’est-ce pas ?

La belle Rose rougit, et ne répondit rien. Edmond entra : car la petite Maligne avait eu soin de ne commencer cet entretien, qu’à l’heure où il avait coutume de venir à la maison.

– Ah ! vous voilà bien à propos ! Vous savez ce que je vous ai dit un jour ?

– Vous m’avez fait l’honneur de me dire bien des choses, Mademoiselle.

– Ah ! vous rusez !… Je veux dire la chose que vous n’avez pas oubliée, sûrement, malgré votre air modeste ?

– Non, Mademoiselle, je ne l’ai pas oubliée, et je ne l’oublierai jamais.

– Oh ! vous le pouvez, passé aujourd’hui : vous le pouvez, entendez-vous ?

– Aurais-je eu le malheur, Mademoiselle ?…

– Non, vous n'avez pas eu le malheur (le contrefaisant) ; mais bien le bonheur de n'avoir pas besoin de ma générosité… Comme vous voilà tous deux ! en vérité ! il semble que je vous apprenne une nouvelle !

– À moi, du moins, Mademoiselle, dit Edmond.

– À la bonne heure ; mon retour aura donc servi à quelque chose.

– Ma Sœur n'en est pas devenue plus sérieuse, Monsieur, dit Rose, pour avoir passé un si long temps avec la Femme la plus raisonnable de Paris et la plus affligée.

– Gage que vous ne vous êtes pas encore dit que vous vous aimiez ?… Allons, tenez, il faut vous le dire, là, devant moi ; car, ma bonne vérité, il n'y a rien de si vrai !

Edmond palpitait de plaisir ; mais Rose… était en ce moment la plus belle des roses.

– Vous voilà, Eugénie !… tu vois bien, ma Sœur… que ce que tu dis là… est on ne peut pas plus étourdi… et je ne sais en vérité quelle opinion M. Edmond va prendre de toi ?

– Oh ! je le sais bien, moi : l'opinion d'une Personne franche, qui le veut servir, et qui lui épargne bien de l'embarras. Je suis sûre qu'après toi, il m'aime de tout son cœur.

À ce mot, Edmond ne put y tenir : des larmes de joie roulaient dans ses yeux :

– Oh ! vous l'avez dit, Mademoiselle, s'écria-t-il : Dieu ! quelle Famille aimable ! et quel est mon bonheur d'en être

estimé ! J'honore M. Pombelins à l'égal de mon Père : c'est le plus sage et le plus respectable des Hommes ; je ne saurais dire à quel point je l'aime et le révère : Madame Pombelins est pour moi l'image d'Anne Simon ; et si vous la connaissiez, Mesdemoiselles, vous sauriez que c'est un grand éloge. Pour vous, Filles charmantes, je m'abstiens de vous louer : vous êtes la perle de votre sexe. Fasse le Ciel que vous soyez autant heureuses que vous le méritez ! mais si jamais il devait y avoir quelque chose de ma part, je voue à l'Une de vous tous les sentiments respectueux et tendres ; à l'Autre une si vive et si efficace amitié, qu'elle ne se repentira jamais de ses bontés.

– Ah ! voilà donc une déclaration ! s'écria Eugénie : elle est un peu neuve, ou plutôt un peu antique ; mais je suis assez contente de ce qui me regarde… Et vous, Mademoiselle ?

– Monsieur parle en honnête garçon, et son discours est sage, quoiqu'il réponde à vos folies, ma Sœur, dit Rose en rougissant.

– Et voilà que tu y réponds aussi, s'écria Eugénie. Allons ; à présent que vous êtes Amants déclarés, et presque mari et femme, faites-vous l'amour, que j'apprenne, moi qui suis la cadette : dites-vous de bien jolies choses… pas des fadeurs !… Vous ne manquez d'esprit ni l'un ni l'autre ?

– Je n'aurais qu'à suivre mon cœur, Mademoiselle, répondit Edmond, pour adresser à votre aimable Sœur les choses les plus… Mais j'aime mieux les renfermer respectueusement ; un plaisir qui coûterait à sa modestie, cesserait d'en être un pour moi.

– Ah Rose ! voilà l'Amant qu'il fallait à ta charmante dignité !

– J'espère par ma conduite, reprit Edmond en s'adressant à Rose, si vous daignez le permettre, Mademoiselle, exprimer mieux que par mes discours, des sentiments solides et durables. Je ne demande à être encouragé que par un seul regard d'approbation.

Rose baissait les yeux sans répondre.

– C'est le moins que cela, dit Eugénie.

Alors cette charmante Fille leva ses beaux yeux sur Edmond, et lui tendant la main, elle lui dit : – Vous êtes le choix d'un Père que j'aime et que je respecte, autant que vous respectez le vôtre : c'est de lui que vous apprendrez mes sentiments, s'il veut bien en être l'interprète.

M. et M^me^ Pombelins entrèrent pour lors auprès de leurs Enfants. Ils expliquèrent clairement à Edmond leurs vues sur lui, et lui proposèrent la main de Rose. Après avoir reçu les témoignages de sa reconnaissance, M. Pombelins ajouta :

– Écrivez à votre Père : je n'attends que son aveu.

Il y avait alors deux ans et demi qu'Edmond était dans la Capitale ; et il allait atteindre sa vingtième année. Il ne lui vint pas même dans l'esprit de douter, qu'un établissement aussi brillant que celui qu'on voulait lui faire, souffrît le moindre retard de la part de ses Parents. Il se trompait : aussi est-ce dans la conduite qui va suivre, qu'Edmond a été un modèle parfait de piété filiale.

Pierre Rétif, son Père, n'était jamais sorti de sa Province : il avait de la Capitale, surtout, les idées les plus étranges : et malheureusement il y avait été confirmé par la Lettre que M^lle^ Molé lui avait fait écrire, pour qu'il refusât son consentement au mariage projeté avec elle. Il se cacha

dans cette circonstance de M. l’Avocat Rétif, ami de M^{e} Mo-lé.

Dès qu’on eut reçu à Nitri la Lettre d’Edmond, accompagnée d’une autre de son Procureur, on le crut perdu, trompé, victime de quelqu’arrangement honteux et déshonorant. Pierre, qui croyait son Fils moins obéissant, et déjà corrompu, prit, pour le faire revenir sur-le-champ, un moyen qu’il regarda cependant comme immanquable. Ce moyen l’était ; mais on n’en avait pas besoin, et peu s’en fallut que ce trop de précautions ne nuisît à leur plan. Edmond, en apprenant qu’on le mandait pour recevoir les derniers soupirs de son Père, s’évanouit, et son départ fut retardé d’un Coche, On ne voulait pas même le laisser partir, qu’on n’eût écrit, et reçu une réponse de M. l’Avocat Rétif. Le Procureur, à qui sa Fille avait avoué la Lettre, depuis son mariage, avait quelque soupçon. Mais Edmond ne connaissait pas de retard en pareil cas. Il partit mourant, comblé d’amitiés de M. Pombelins, et regretté de Rose, à laquelle on lui permit d’écrire, en commandant à cette Jeune personne de lui faire réponse.

LIVRE SECOND

En arrivant à Auxerre, Edmond y trouva Touslesjours, qui était venu au-devant de lui à cheval.

– Comment se porte mon Père ? s'écria-t-il, en embrassant son Camarade. – Bien, bien ! répondit le Jeune homme, qui ne savait pas le secret.

– Il est hors de danger ! je respire.

– Hors de danger ! il n'a pas été malade !

Edmond ne sentit qu'un mouvement de joie à cette heureuse nouvelle ; et quoiqu'il fît un retour fâcheux sur les motifs de son rappel, il nous l'a juré, il ne sentit que sa joie. Il partit, en sortant du Coche, sans s'arrêter une minute.

En chemin, il ne s'entretint avec Touslesjours, que de l'état de la maison et des travaux. Quand ils eurent fait environ quatre lieues, et qu'ils furent proches du bois de la *Provenchère*, où le chemin se partage en deux, Touslesjours, qui allait un peu devant, prit à droite.

– Ce n'est pas le chemin de Nitri ! lui cria Edmond.

– Je le sais bien : mais le Cousin votre Père est à Saci, où il vous attend chez M. Dondaine son compère.

Ce M. Dondaine était un richard de Saci ; homme d'un grand bon sens, laborieux, économe, entendu, et qui ne devait l'espèce de fortune dont il jouissait qu'à ses bras, à son intelligence. Dignes et honorables moyens d'amasser des richesses ! Mais cet Homme était dur, d'une figure rebutante,

et d'une force qui passait pour prodigieuse, même dans son pays, où tous les Habitants sont des chevaux. Les défauts de *Thomas Dondaine* étaient pourtant moins les siens, que ceux de sa Patrie : la grossièreté, la dureté y sont comme innées : ce qui vient, je crois, de deux causes ; de l'air épais qu'on respire dans le Village, situé dans un vallon, marécageux les trois quarts de l'année ; et du contraste subit qu'éprouvent les Habitants, dès qu'ils en sortent, en allant travailler à leurs vignes et à leurs champs, situés sur des collines où l'air est dévorant, et d'une vivacité si grande, que les Saxiates mangent ordinairement en pain le double d'un Homme des Villages circonvoisins. On voit par là que les Gens de ce Bourg ne sont pas aimables mais ils ont tant d'autres qualités, que lorsqu'on les connaît, on ne saurait s'empêcher de les estimer, et de les regarder avec une sorte d'attendrissement ; car ce sont aujourd'hui, les Hommes les plus laborieux de tout le Monde peut-être.

Edmond connaissait Thomas Dondaine, et ne l'aimait pas : il savait que cet Homme avait trois Filles ; son Père était chez lui ; il se portait bien ; il l'y attendait… Son cœur se gonfla ; il craignit quelque catastrophe. Arrivé sur le terrain âpre et stérile de Saci, la vue de ces champs blanchis de pierres, et brûlés par le Soleil, les cris sourds et inarticulés des pesants Laboureurs qui luttaient contre la nature et la voulaient forcer de les nourrir, jetèrent dans son âme une tristesse et un abattement qu'il n'avait encore jamais éprouvés.

Edmond arriva dans le bourg de Saci brûlé par la soif, et sentant déjà l'influence du climat pour l'appétit ; car dans ce pays seul peut-être, l'amour et la douleur ne sauraient l'ôter.

Dans une chènevière, à l'entrée du Bourg, étaient trois Filles, épaisses, l'air hommasses, qui cueillaient le chanvre : leur activité, leur ardeur au travail, leur force à transporter les masses, étonnèrent Edmond. Il dit à Touslesjours Elles ne sont pas belles ; mais cela fera de bonnes ménagères.

En entrant chez Thomas Dondaine, Edmond y trouva son Père. Au bout de trois ans, il en fut reçu avec la sévérité accoutumée.

– Vous vous êtes fait attendre, mon Fils !

– La nouvelle de votre maladie m'a saisi, mon cher Père.

– Je veux croire qu'il n'y avait pas d'autre motif.

– Celui-là était bien suffisant ; et je bénis le Ciel de vous voir en pleine santé.

– Et fort gai, dit Thomas Dondaine… Mais, Compère, voilà un Fils bien damoiseau, pour labourer nos champs pierreux !

– On va quitter tout cela.

Il est impossible de rendre le grossier langage de Thomas ; le patois de ce Pays répond à l'âpreté du sol et à la figure des Hommes : il est sourd, grossier, informe : tandis que le parler de Nitri est délicat, sonore ; ce qu'on pourra facilement comprendre, quand on saura, qu'on y fait sonner les voyelles nasales à la manière des Grecs ; qu'on y prononce tous les mots, avec une sorte d'accent léger, délicat ; et qu'on y parle le français presque pur. Le Bourg est situé sur une plaine élevée au-dessus des collines de Saci, et l'air, qui n'est pas rendu trop courant par les vallons, y est pur, sans y être aussi vif.

– Je vous ai mandé pour vous marier mon Fils. Au lieu des Coquettes perfides et corrompues des Villes, je vous donne une Fille vertueuse, qui ne chérira que son Mari : vous auriez peut-être eu plus de goût pour une jolie Porteuse de fontanges ; mais je vous défends d'y songer, et ne veux pas recevoir de votre part la moindre objection ; ou ma malédiction est toute prête.

– Je n'ai pas encore demandé comment se porte ma Mère ? répondit Edmond en tremblant.

– M'obéir doit être votre première pensée. Pour votre Mère, elle se porte bien, et compte sur votre obéissance à nos volontés. Je vous parle ainsi, parce que vous n'avez pas encore vu Celle que je vous destine, *avec la grâce* du Compère, qui a bien voulu par amitié pour moi, vous agréer pour Gendre, avant même de savoir si vous lui conviendrez.

– Que c'est bien parler, ça ! dit Thomas… Allons, Femme (dit-il à son Épouse), courez chercher vos Filles, qui sont à la chenevière, et qu'elles viennent tout de suite. Ce Garçon-là a chaud, et doit avoir bon appétit, sans parler de la soif.

– Il voulut verser un verre de vin à Edmond. Mais ce jeune Bourguignon n'en avait pas encore bu, suivant l'usage d'alors ; ni la Jeunesse, ni les Femmes ne buvaient de vin ; si ce n'est les Mères de famille, passé quarante ans, qui rougissaient un peu leur eau ; auparavant, même en couches, elles ne goûtaient pas de vin. Edmond remercia.

– Donnez-lui du lait, dit son Père, il le préfère au vin.

Comme Edmond achevait de boire, les trois Filles de Thomas Dondaine entrèrent avec leur Mère. Marie l'aînée, était la moins aimable de figure ; mais sa physionomie an-

nonçait la bonté. Quel changement pour Edmond ! Son Père le présenta à Marie, comme celui qui dans trois jours devait être son Man ; car les préparatifs étaient faits. Cette Fille modeste rougit, et quoiqu'elle trouvât son Futur à son gré, elle dit à son Père :

– Mon cher Père, c'est bientôt ! non que j'aie rien à vous objecter contre ce Jeune homme sage et estimé de tout le monde ; mais encore faudrait-il se connaître, et qu'il sût du moins, lui, si je lui conviendrai ; l'obéissance, à mon égard, doit m'interdire toute réflexion, dès qu'un Père a parlé : mais je crois que pour l'Homme, il n'en est pas tout de même.

Un *Taisez-vous*, durement prononcé, fut la réponse de Thomas.

– Vous entendez nos volontés ? dit Pierre à son Fils.

– Oui, mon Père.

– Je n'y veux point d'obstacles.

– Mon Père, je serais bien malheureux, et bien indigne d'être moi-même père, un jour, si j'apportais de la résistance dans une occasion comme celle-ci, qui est le plus haut et le suprême exercice de la puissance des Pères : à la mort comme à la vie, je vous obéirai, ainsi qu'à ma digne Mère. Commandez, et ne vous embarrassez pas du reste ; car il n'est pas possible que vous ne soyez obéi.

– Voilà de grandes phrases, mon Fils ! dit Pierre en souriant un peu ; on apprend au moins à la Ville à répondre honnêtement, fît-on les choses contre son gré.

On se mit à table. Après le dîner, le Père et le Fils partirent pour Nitri. Dès qu'ils furent hors du Bourg, Pierre,

contre son usage, fit aller son cheval à côté de celui de son Fils.

– Mon Garçon, lui dit-il, voici une nouvelle carrière, où tu vas entrer : l'acte d'obéissance par lequel tu y entres te fera bénir de Dieu et estimer des Hommes. Compte, mon Fils, que tu seras un jour honoré de tes Enfants, comme tu honores ton Père.

À ce langage touchant, que jamais Pierre ne lui avait encore tenu, Edmond saisit la main de son Père, et l'œil en larmes, il lui dit :

– Je vous fais un cruel sacrifice, ô mon Père.

– Bon ! des Catins ! tu n'y penses pas ! elles t'avaient ensorcelé.

– Ah ! mon Père, si vous la connaissiez ! si vous connaissiez son digne Père !

– Ne parlons pas de ces *Créatures*, dit Pierre, avec un ton bon et familier, qu'il n'avait jamais pris avec Edmond.

– Je vous obéirai, mon Père, dussé-je en mourir.

– Ce ton langoureux me déplaît, dit Pierre en fronçant le sourcil ; qu'on ne le prenne plus…

Et au bout de quelques moments de silence, il parut s'attendrir : il reprit la parole, en ces termes :

– Mon cher Edme, mon cher Fils ; te voilà prêt à entrer dans le mariage ; n'imite pas ma conduite : elle n'a pas été bonne : Elle sera meilleure, si Dieu me prête vie ; je suis en train de terminer une affaire avec nos Moines de Molème, dans laquelle je te mettrai de moitié. Ce sera la consolation

de ta Mère, elle mérite bien que j'y travaille enfin. Une fois marié, tu es mon ami, et mon égal ; nous ne serons plus Père et Fils, que par un plus tendre attachement, une plus grande indulgence l'un pour l'autre…

À ces mots, Edmond suffoqué, se jeta à bas de cheval, et baisa les pieds de son Père, qui touché de cette action, descendit aussi, et jetant ses deux bras au cou de son Fils, lui dit :

– Je t'ai toujours aimé, ô mon Fils unique, et je te veux l'état de bon Père de famille de campagne, plutôt que de Bourgeois des Villes ; c'est une vie plus patriarchale…

Sans Rose, qu'Edmond aurait été heureux, de retrouver enfin dans le plus rude des Maîtres, le plus tendre des Pères !

Ils continuèrent à marcher à pied, tenant leurs chevaux par la bride, tandis que Touslesjours les devançait, pour aller annoncer leur arrivée à la bonne Anne Simon.

– Que serais-tu devenu à la Ville ? Un bon citoyen, je le veux : mais tes enfants, loin de ce pays, notre berceau, confondus avec la foule des Citadins, auraient bientôt perdu le souvenir de notre origine. Tu la connais : M. l'Avocat Rétif m'a dit, qu'il t'en avait touché quelque chose. Tous les Hommes sont Fils d'Adam, je le sais ; mais il n'en est pas moins glorieux de sortir d'où nous sortons : le nom de Rétif n'est qu'un sobriquet : mais il est si ancien, qu'il a fait oublier le vrai nom, surtout à présent, que depuis les malheureuses guerres de Religion, nous sommes dépouillés. Mais ce m'est une consolation, et c'en sera un jour une pour toi, de revoir ces pays, où notre Famille est encore si chère et si respectée : Villiers, Aigremont, Courtenai, je ne vous revois jamais sans attendrissement. Ne quittons point ce siège natal : ne

nous établissons point dans les grandes Villes : jouissons à perpétuité, et renouvelons sans cesse l'attachement et la considération qu'on a eu pour nos Ancêtres. Du côté de ta Mère, tu tiens a ce qu'il y a de mieux dans la Province : je l'ai préférée par cette raison : elle m'a préféré, elle, à cause de mon nom, que mon Père, mon digne et respectable Père, avait rendu vénérable. Tu sais comme on l'appelait : l'Homme juste ! quel nom ! Un de nos Parents y a succédé à ce nom ; il n'est pas sorti de la Famille… Ces titres de noblesse valent mieux que ceux qui sont perdus, mon Fils ; ils valent cent fois mieux ! Et s'il faut te parler vrai, je méprise tous ces vieux parchemins, souvent plutôt l'ouvrage de l'intrigue, que la récompense de la vertu des Ancêtres. Que de Nobles, dont les Pères ne furent que d'avides oppresseurs ! Je parle de l'ancienne Noblesse. Quant à la nouvelle ; quand à ces Publicains qui achètent… s'ils sont utiles à l'État par la finance qu'ils donnent, à la bonne heure : mais c'est acheter à bon marché, ce qui ne devrait être que la récompense de l'héroïsme en tout genre. Mon Fils, nous sommes aujourd'hui Roturiers, et je m'en félicite sincèrement. Le Roturier est l'Homme par excellence : c'est lui qui paie les impôts ; qui travaille, ensemence, récolte, commerce, bâtit, fabrique. Le droit d'être inutile est un pauvre droit ! ne le regrettons pas. Tu as vu ces Gentilhommes chasseurs de la Puisaie, en guêtres, en souliers ferrés, portant une vieille épée rouillée, mourant de faim et rougissant de travailler : voudrais-tu être à leur place !

– Non, mon Père : la classe du milieu, la classe précieuse, si chérie des bons Rois, voilà celle où je désire de vivre et de mourir. Mon cher Père, vous et le respectable M. Pombelins, vous avez tous deux les mêmes idées.

– Oui : mais il voulait te fixer à la Ville ! dis-moi, notre postérité, bientôt confondue dans la populace des Villes, que serait-elle devenue ? Restons ici, je le répète ; tout y est plein de nous ; tout t'y rappellera notre honneur ; cela n'est quelquefois pas inutile… M. Pombelins, cet Homme si bon, était ton plus cruel ennemi.

– Mon cher Père, je vous obéis ; ne dites rien contre cet Homme que vous chéririez, s'il vous était connu ; ne dites rien, je vous en conjure par votre titre de Père, contre une Fille… Que n'est-elle en cet instant ma quatrième Sœur…

Les larmes coulèrent à ces mots : Et comme si Pierre eût déposé, depuis son dernier discours, toute sa fierté naturelle, il dit à son Fils :

– La sensibilité honore les belles âmes : tu pleures, mais tu m'obéis ; je ne suis point un tyran : je n'ai qu'à te louer : et je te loue. Mon Fils, ton bonheur futur, pour ce monde, et pour l'autre, dépend de cette circonstance importante. Ton obéissance te donnera de bons Enfants.

Et prenant un air inspiré, comme si ce cher Homme eût senti qu'il était prêt de sa fin, il dit avec force : – Edme, maudit soit le Fils ou la Fille qui n'honore pas son Père. Bénis soient le Fils et la Fille qui obéissent aux dépens de leur cœur ! le Ciel les bénira ; et toutes les peines du mariage leur paraîtront un jour légères, quand ils se diront dans leur conscience : J'ai obéi ; mon Dieu je vous ai obéi dans votre noble image, dans mon Père !… Mon cher Fils, reçois ma bénédiction ; elle est l'effusion de ma joie et de ma satisfaction ; je te la donne, et te recommande après moi ta bonne Mère et tes Sœurs : Catherine est difficile ; supporte-la : Madelon est la bonté même ; chéris-la : Marion est étourdie, légère ; je crains son caractère ; réprime-la. Je te confie mon autorité

comme à mon Lieutenant de mon vivant, et mon Successeur après ma mort. Pour ta Mère, cette digne Femme, dont j'ai exercé la patience, je te charge de tous mes torts à son égard ; paye mes dettes, et rends-lui en respects, en tendresse, ce que je lui ai fait souffrir en duretés et en impatiences. Je n'ai pas été bon, ô mon Dieu ! mais voilà mon Fils, acceptez ce qu'il fera pour moi.

Il est impossible d'exprimer (nous a dit souvent mon Père), ce qui se passa dans mon âme à ce discours d'un Père si haut et si fier, et devenu si tendre. J'étais enivré. J'aurais épousé le plus hideux des Monstres ; je l'aurais adoré, si mon Père me l'avait commandé en ce moment.

Ce fut dans cette situation d'esprit qu'ils arrivèrent, et qu'Edmond fut reçu dans les bras de sa Mère. La plume me tombe ici des mains. Ô vénérable Femme ? Son cœur palpitant volait au-devant de son Fils ; mais ses membres sans énergie la forcèrent à se laisser aller sur une chaise ; ses bras étaient tendus, sa bouche maternelle pleine des plus tendres noms, était entr'ouverte, mais l'expression ne pouvait trouver de passage : mille et mille voulaient sortir ensemble, et il n'en sortait pas une seule : heureusement ses larmes coulèrent ; elles inondèrent le Fils méritant qu'elle pressait contre son sein… Enfin elle parla.

– Pierre, dit-elle à son Mari, excusez si je suis si émue : c'est mon Fils, c'est un second vous-même. – Et un digne Fils ? s'écria Pierre… Bonne Mère, épanchez votre cœur maternel sur ce digne Fils ; il me remplacera dignement, quand je ne serai plus.

La surprise d'Anne Simon fut extrême à ce langage inattendu : elle bénit son Fils ; Puis se levant précipitamment, elle courut à son Mari, pour l'aider à se mettre à son aise,

suivant son usage, en lui disant : – Je ne dois pas tant m'occuper de ce cher Fils, que j'oublie le Père… Allons, mes Filles, servez un peu votre Frère : pour moi, voici mon lot, que je ne céderai jamais à personne, pas même à mes Enfants.

Quand les deux Hommes se furent rafraîchis, Pierre expliqua à son Fils la suite de ses projets : savoir : Qu'il demeurerait à Saci, avec son Beau-père ; parce que cela était nécessaire pour leur entreprise. Il lui parla des fonds que Thomas Dondaine devait fournir : il s'exprimait avec tant de bonté, qu'Anne Simon respectueusement assise à quelque distance, écoutait le Père et le Fils avec admiration, en pleurant de joie.

– Ma Femme, dit Pierre, dans trois jours, c'est un Homme que mon Fils ; et vous et moi nous devons déjà commencer à lui parler avec la considération que demande cette qualité.

Il faut être mère, pour imaginer comme le cœur d'Anne Simon bondit à cette expression familière de son Mari : la Mère d'un Homme peut seule en sentir la force et la valeur. Aussi Anne Simon ne répondit-elle que par un cri de joie inarticulé : et il sembla ensuite durant le souper, que cette digne Femme servît son Fils et lui parlât avec respect. Ce qui lui attira de son Mari un compliment nouveau, il l'appela *Sara, vertueuse Sara* : ce qui est la plus grande louange qu'on puisse donner à une Femme.

Pierre dit ensuite à son Fils : – L'art le plus digne de l'Homme, c'est l'agriculture : tous les autres sont appuyés sur lui ; les richesses ne sont richesses qu'autant qu'il les réalise : Restons à la source ; elle est plus pure que le ruisseau. Il est noble d'exercer l'art duquel dépendent tous les autres.

Qu’est-ce que le Marchand ? c’est notre serviteur : l’Artiste et l’Artisan n’existeraient pas sans nous : Sentons notre importance, mon Fils, et soyons-en fiers.

Edmond, pendant cette soirée, fut comme enivré et tenu hors de lui-même par des scènes si nouvelles dans sa Famille. Mais la nuit, retombé dans le calme de son propre cœur, ses réflexions furent cruelles. L’amour, ce maître impérieux, plus puissant encore sur les belles âmes, parce qu’il y est une vertu, l’amour lui fit sentir tout ce qu’il a de rigoureux et de déchirant : L’image de la belle Rose Pombelins ; l’idée de son digne et vertueux Père ; le souvenir des bontés de toute cette divine Famille, amoncela sur son cœur navré mille et mille regrets. Placé entre deux précipices : la perte de ce qu’il adorait, du bonheur de la vie, d’un sort doux, agréable, glorieux même, d’une fortune enfin, et la désobéissance aux volontés paternelles, il ne s’y envisagea qu’un instant ; la désobéissance lui fit horreur, elle n’était pas même possible avec Pierre, d’après son caractère, et l’éducation qu’il avait donnée. Edmond, se jeta de l’autre côté, en frémissant : mais quel cruel effort ! quarante ans de regrets, n’avaient point encore effacé leur cause, lorsque ces faits m’ont été racontés par la bouche vénérable de mon Père.

Plus fatigué de ses peines intérieures, que du voyage, Edmond qui n’avait pas fermé l’œil durant la nuit, s’endormit au point du jour, et se leva un peu plus tard que de coutume. À son réveil, il trouva toute la maison en agitation. Il s’informe. Une fièvre violente a saisi son Père. Edmond vole à lui. Les premières paroles de Pierre à son Fils, furent :

– Mon Ami, si j’en meurs, promettez-moi d’accomplir mes projets, dans le même délai fixé. J’y tiens ; je le veux.

– Je le jure mon Père.

– Béni sois-tu : car tu portes la joie dans l'âme de ton Père mourant.

– Mourant ! vous, mon Père ! Dieu ne le permettra pas !

– Je me sens frappé… Et l'empêchant de lui répondre : – Tranquillise-moi ; vaque aux affaires ; ta Mère et tes Sœurs ne sont que trop suffisantes pour me bien soigner, tu le sais : vaque aux affaires, mon Fils, et sois Homme ; il n'y en aura bientôt plus qu'un ici.

Edmond, qu'un geste vif de son Père pressait encore plus que son discours, se retira suffoqué de douleur. Il obéit exactement, et suivit un agenda que sa Mère lui remit, pour les affaires de la maison. Il ne revit son Père qu'à l'heure du dîner : la violence de la fièvre paraissait un peu diminuée ; mais le Malade était oppressé, et comme sa répugnance extrême pour la saignée ne permettait pas d'employer ce remède, on était au désespoir. Edmond lui rendit compte. Mais à peine Pierre pouvait-il lui répondre. Il approuvait d'un signe. Il eut soif.

– Mon Fils, donnez-moi à boire…

Catherine accourut.

– Non, je veux mon Fils. Dieu te bénisse, Edme, comme je te bénis, et sois le Père de ces Filles, et le soutien de cette bonne et honorable Femme après moi.

Et il but avec une sorte d'avidité. Edmond pleura. Anne Simon poussa un douloureux sanglot :

– Une saignée, dit-elle !…

– Non, non, interrompit-il ; Dieu me sauvera, s'il lui plaît.

– Mon Père !… dit Edmond.

– Mon Fils !… Je t'entends ; non : la Nature est ma Mère ; je ne veux de secours que d'elle… Pour toi, vaque aux affaires.

Edmond le quitta. Le soir, il y avait un peu de mieux ; mais beaucoup d'abattement. Le lendemain redoublements sur redoublements : la tête s'embarrassa : tout Étranger était vigoureusement repoussé ; mais Pierre fut toujours doux envers sa Femme et son Fils : dans le délire même il les reconnaissait. Le troisième jour, il revint à lui quelques moments. Il se rappela que le mariage aurait dû se faire ce jour-là : il en parla au Curé, et se plaignit de ne pas avoir cette satisfaction.

– Prendra-t-il Femme en mettant son Père au tombeau ? dit le Pasteur.

– Oui, oui, Monsieur…

On se disposait à obéir, et à partir pour Saci : mais il survint une crise terrible, dans laquelle Pierre Rétif expira, sur les une heure après-midi, âgé de quarante-deux ans.

Edmond ne sentit d'abord que la douleur d'une si grande perte. C'était un sentiment bien différent de ceux qu'ont les Enfants ordinaires : Le Père d'Edmond était pour lui un Dieu visible, et il le perdait ! jamais douleur ne fut si vive. Son désespoir aurait arraché des larmes aux plus Indifférents.

Thomas Dondaine arriva ; on lui avait envoyé annoncer la mort. Edmond en l'apercevant, se lève et court à lui :

– Je n'ai plus que vous pour Père, lui dit-il ; je vous ai été donné par le mien, vous êtes son choix ; je vous promets et

vous jure le même respect et la même soumission que j'avais pour lui.

Thomas, qui n'ignorait pas les dispositions du cœur d'Edmond, avait cru le mariage rompu : il était venu avec l'intention de rendre les paroles, sous prétexte que les Associations proposées ne pouvaient plus se faire. Mais il fut si surpris et si ému de l'action d'Edmond, qu'il l'embrassa en lui disant :

– Et tu ne seras pas mon gendre ; tu seras mon Fils. Je vais dire à ma Fille qu'elle compte sur le bonheur ; car le Fils respectueux est bon Mari. Tu lui as plu : Bénis soyez-vous tous deux ! vous serez la consolation de ma vieillesse, et nous pleurerons ensemble la perte de mon Ami. Je pars : demain, je ramènerai ma Fille : je veux qu'elle assiste en deuil aux funérailles de l'honorable Pierre, comme si elle était déjà sa Bru, et qu'elle partage ta douleur et tes larmes.

– Mon Père, dit Edmond, le digne Homme... voulait que ce fût aujourd'hui.

– Que ce soit demain, dit Thomas : l'obéissance vaut mieux que la décence : je veux, si c'est l'avis de nos deux Pasteurs, que le corps de l'honorable Pierre soit encore notre premier et plus respectable Témoin.

C'est ainsi que se fit ce mariage : car les deux Pasteurs prenant plutôt l'esprit que la lettre, y consentirent. Edmond alla à son devoir la tête baissée : Il épousa Marie Dondaine devant le corps vénérable de son Père, et offrit au Seigneur son obéissance avec les ardentes prières pour l'éternel repos de l'Auteur de ses jours.

Le Pasteur qui ne mariait pas, fit un petit discours à ses Paroissiens : – Mes Enfants, disait-il, c'est un Fils qui obéit à

son Père mort. Il leur expliqua, que c'était par respect pour le Défunt, et par ses ordres qu'Edmond accomplissait son mariage d'une manière si extraordinaire… Ah ! s'il avait pu tout dire ! mais il le savait, et les deux vénérables Pasteurs, le sage Pinard, Curé de Nitri, et le bon Pandevant, Curé de Saci, étaient pénétrés d'admiration, et sanglotaient de compassion et de douleur.

Après la cérémonie, on acheva les funérailles. Edmond suivit son Père, voilé de larmes, anéanti, ne sachant où il était : cependant il tenait son Épouse par la main, et semblait la présenter à son Père, et lui dire :

– Je vous ai obéi ; bénissez-moi encore.

Lorsque le corps fut descendu dans la fosse, le Curé de Nitri, comme hors de lui-même, s'écria en français : *Pierre ! mon ami, mon compagnon, vous êtes obéi ! que votre âme bénie jouisse de l'éternel repos, AMEN !* Et tout le Peuple s'écria plusieurs fois, *Amen ;* car Pierre était aimé, ayant toujours été intègre, inaccessible à la recommandation, ennemi des présents, et accommodant bien plus de procès qu'il n'en jugeait. Son Fils l'a bien imité.

Le Pasteur, suivant l'usage, jeta la première pelletée de terre sur le corps. Au bruit qu'elle fit en tombant sur le cercueil, Edmond s'évanouit. Son Beau-père et sa Femme l'emportèrent, suivis des Sœurs d'Edmond : car pour Anne, elle était à genoux auprès de la fosse, immobile, les yeux noyés de larmes et fixés vers le Ciel, au point d'exciter la compassion de tout le monde. Les deux Pasteurs, la ramenèrent eux-mêmes, longtemps après que tout fut fini. En revenant à elle-même comme d'un long anéantissement, son premier mot fut : – Où est mon Fils ? Il s'approcha d'elle, soutenu par son Beau-père ; tandis que Marie Dondaine vint

rendre ses services à Anne, et la déshabiller pour la mettre au lit.

On ne mangea ni ne but, en ce jour de noces et de funérailles : chacun s'en retourna comme il était venu, sans vouloir rien accepter, et portant le deuil dans son cœur. Mais Marie demeura, pour servir son Mari et sa Belle-mère, et consoler ses Belles-sœurs. Elle resta debout trois jours et trois nuits sans reposer, sans se déshabiller. Enfin Edmond touché de son bon cœur et de son zèle, prit sur lui-même, sentant bien qu'il se devait à sa Femme :

– Ma chère Épouse, lui dit-il, vous méritiez un sort plus heureux et plus riant, vous êtes venue généreusement vous associer à notre douleur et à nos larmes : Dieu vous bénisse ! et quant à moi, j'en conserverai une éternelle reconnaissance.

– J'aime mieux pleurer avec vous, que rire où vous n'êtes pas, lui dit-elle : votre douleur est légitime, et montre votre bon naturel, ô Edmond ; ne la contraignez pas, et souffrez que je la partage : car j'aime tout ce qui m'est commun avec vous, même les larmes.

J'ai tiré tous ces détails d'un brouillon de Lettre que mon Père écrivit à M. Pombelins, huit jours après son mariage. Cette Lettre touchante commençait absolument sans aucun préambule, et contenait un simple récit. Elle finissait comme on va lire :

J'ai rempli mon devoir, digne et cher Père. Je ne vous déguise rien : je serais indigne du nom d'homme et de fils de Pierre R. (que Dieu a recueilli dans son sein) si je vous disais que j'ai la mort au cœur : Il faut supporter son sort en homme. Mais il m'est permis au moins de vous dire, que je fais les vœux les plus ar-

dents pour le bonheur de Mademoiselle Rose… et de Mademoiselle Eugénie : Puissent-elles ces dignes Filles du meilleur des Pères et de la Mère la plus respectable, trouver autant de bonheur que j'en ai perdu… de toutes façons ! Ce souhait est le plus ample qu'âme humaine puisse former en leur faveur…

Mes larmes m'offusquent… Je cesse, ô digne, digne Père… qui ne serez pas le mien !

EDME RÉTIF.

Trois mois après, Edmond reçut cette Réponse :

Mon cher R.

Je n'ai montré que depuis deux jours votre Lettre à ma Famille : pendant tout ce temps, j'étais profondément affecté, et tout en vous bénissant de votre obéissance, je regrettais un Gendre selon mon cœur, que le mauvais destin m'enlevait. Oui, mon cher Fils ; car tu l'es par l'estime et l'amitié ; je te loue ; tu m'as fait verser des larmes ; mais elles étaient accompagnées de plaisir et d'admiration. Cependant Rose… J'arrête ma plume et ma pensée, et je ne commettrai pas le crime de parler des sentiments d'une Femme, au Mari de ton Épouse. Enfin avant-hier, fatigué, autant que touché de compassion, j'entrai chez ma Femme ta Lettre à la main. Elle était assise, une de ses deux Filles sur ses genoux, Eugénie travaillait en silence à côté d'elle :

« – Le pauvre Garçon a écrit, leur dis-je :

– Il a écrit ! dit mon Épouse.

– Oui ; mais il y a trois mois déjà que j'ai sa Lettre. Je n'ai pas voulu la montrer plus tôt, à vous ni à mes Enfants… Hélas ! qu'il a eu à souffrir, et que sa conduite a été belle !… Vous allez le plaindre et l'admirer. »

Ces mots ont produit comme une suspension dans les facultés de ces trois chères Femmes : Une a tendu les bras vers moi. Je n'ai rien répondu. Je me suis assis ; j'ai commencé à lire ta relation, mon Ami, depuis ton arrivée à Auxerre, jusqu'au moment où tu as mis la main à la plume pour m'écrire. Il est inutile de te peindre l'effet de cette lecture. Il n'y a qu'Eugénie qui te blâme, encore est-ce par amitié…

Bon Fils ! bon Garçon ! ah que n'ai-je pu faire ton bonheur !… Mais, mon cher Ami, malgré tout, je n'en suis pas moins dans l'admiration des excellentes qualités de ton Épouse : quelle aimable candeur ! quelle noble franchise ! Il me semble sans cesse (et une de mes Filles n'a pas laissé échapper ce mot ; elle a dit, qu'elle l'en aimait) il me semble sans cesse entendre à mes oreilles : Edmond, j'aime tout ce qui m'est commun avec vous, même les larmes ! *Bonne et tendre Créature ! qu'elle soit bénie ! car elle n'est la cause de rien, et elle peut l'être, mon cher Rétif, de votre félicité.*

Vous voyez que je prends votre manière et vos expressions : C'est que votre manière est la bonne, et que vos expressions sont celles du cœur. Cependant, mon cher Fils, je crois qu'il est nécessaire que notre correspondance soit rare, et par rapport à vous, et par rapport à nous-mêmes. Eugénie est une généreuse enfant, et me donne beaucoup de consolation : Quelque jour peut-être, je vous entretiendrai de tout cela. Quant à présent, mon cher Fils de cœur et d'amitié, je vous exhorte à vous conduire comme vous avez commencé, et à continuer de prendre les avis et les conseils du très cher Avocat. M. Molé le salue. Ce cher Ami n'est pas heureux en Gendre. Il n'y avait qu'un Edmond. Adieu, adieu, cher Homme, qu'on aime où l'on haïrait les Autres, et qu'on a toujours raison d'aimer. Je suis, avec l'affection la plus tendre, et une estime sans restriction aucune,

Tout à toi, ANTOINE POMBELIN.

P. S. Ma Femme te salue, et d'autres s'y joignent… Je ne le voulais pas écrire ; mais ma main le veut, et mon cœur le commande en dépit de la raison.

Reprenons l'ordre des faits. Edmond resta chez sa Mère, avec sa nouvelle Épouse pendant huit jours. Le troisième au matin, on vit arriver M. l'Avocat R. Il entra en silence, et portant les yeux à l'endroit où son Ami avait coutume de se mettre, il poussa un profond soupir :

– Le cher Homme ! le terrible Homme tant aimé ! il s'est caché de moi pour marier son Fils, et pour empêcher… Le cruel et cher Homme !

– Ô mon Cousin ! répondit Anne Simon, qui était seule alors au logis, votre venue est celle d'un bon Ange, chez de pauvres malheureux Affligés. Mais ne soyez pas fâché contre mon Fils : pour le cher… (un sanglot fut son nom) il n'est pas possible que vous lui en vouliez ; il ne saurait plus se défendre, ni vous répondre.

– Oh non ! non ! je ne lui en veux pas ! Dieu lui fasse paix, le cher Homme ! Mais contez-moi donc, ma Cousine, les choses étranges qui me sont revenues ; et ce mariage si prompt et si secret, fait sur la tombe ouverte d'un Père ?

Anne conta, autant que sa douleur le lui permit, de point en point comme toutes les choses s'étaient passées : Et quand elle eut fini, le digne Parent hors de lui-même, s'écria : – Je reconnais bien là le cher Pierre ! mais pour Edmond, pour votre Fils, il a passé mes espérances : qu'il soit béni ! ce sera la consolation de votre vieillesse, et l'honneur de notre nom. Où est-il que je l'embrasse ?

Comme il achevait de prononcer ces paroles, Marie Dondaine entra, en laborieuse ménagère : Elle fit une mo-

deste révérence à l'Étranger, et vint à sa Belle-mère, pour l'embrasser et essuyer ses larmes ; mais sans parler ; car elle était d'un pays où l'on est fort silencieux.

– Quelle est cette bonne et obligeante Créature, dit M. R. ? – C'est ma Bru. – Ah ! Madame, pardonnez ; ...ma Cousine, pardonnez !

– Je vous pardonnerai donc, Monsieur, d'avoir dit à mon sujet une chose obligeante. – Où est votre Mari, ma Fille ? lui dit Anne. – Il est à son devoir. (Elle voulait dire, qu'il était allé, après ses affaires, comme il faisait trois fois le jour, pleurer sur le tombeau de son Père.) – Est-il loin ? dit l'Avocat R.

Marie Dondaine, qui ne voulait pas s'expliquer plus clairement devant sa Belle-mère, offrit au bon Parent de le conduire. Il la suivit.

En chemin, elle lui expliqua où était son Mari.

– Demeurez, lui dit-il, ma Cousine, auprès de votre Mère ; je cours trouver Edmond par besoin, et de volonté.

Il trouva le plus tendre des Fils, prosterné sur la pierre froide qui couvrait son vénérable Père. Il se mit à genoux, sans en être aperçu, et après qu'il eut fait ses prières, il éleva la voix, en pleurant :

– Ô Pierre ! l'ami de mon enfance, le compagnon de ma jeunesse, le plus aimé de mes Parents, qui m'aurait dit, lorsque je te trouvai pensif et rêveur avec moi, il y a quinze jours, que je voyais pour la dernière fois mon Ami, et le compagnon de ma jeunesse ! Hélas ! hélas ! infortunés que nous sommes, nous mourons en détail, en perdant nos chers

Amis, et le plus malheureux, n'est pas celui qui, de même que toi, meurt le premier, à la fleur de son âge !

À cette tendre et douloureuse complainte, Edmond s'était relevé : il l'interrompit, en jetant ses deux bras au cou du digne Parent ; et ainsi enlacés, ils mêlèrent leurs larmes, et confondirent leurs sanglots. Ensuite ils revinrent lentement à la maison ; car dans ce court trajet, Edmond raconta à son digne second Père, tout ce qu'Anne ignorait. Il parla de M. Molé ; de Mademoiselle Pombelins, de ses sentiments, du sacrifice qu'il en avait fait.

On a dans notre Famille une sorte d'enthousiasme pour les belles choses, qui transporte quelquefois hors des bornes : on en vit un exemple en cette occasion : Jean R., ce digne Parent (que Dieu bénisse, et qu'il a béni dans la postérité) s'arrêta, muet d'étonnement :

– Toi, à plaindre, dit-il vivement ! non, non, non ! je te porte envie ; tu es trop heureux ! Ah ! Edmond, je suis jaloux et de toi, et de ton Père, tout mort qu'il est… Je vous envie tous, et ne vous plains plus… Je savais bien que nous avions et de l'âme, et du feu, et de cet honneur digne de la source de notre sang : mais je n'ai vu la plénitude de notre vertu qu'en toi, à vingt ans ! Ne dégénère pas, Edmond : sois pauvre, sois riche, qu'importe ? ton sort est fait ; il est au-dessus de la fortune… Ô nos Aïeux ! si vous voyez en ce moment votre digne Petit-fils, quelle joie doit inonder, dans le céleste séjour, vos Âmes vertueuses… Et vous, belle Rose, que vous avez perdu !

« Mais, mon Ami, j'ai vu ta Femme ; c'est elle qui m'a enseigné où tu étais ; elle a l'air d'un digne Sujet : le Ciel la bénisse ; car, ou je me trompe fort, ou ce sera une autre Anne Simon. »

Le ton d'enthousiasme avec lequel il avait parlé, suspendit pour quelques instants la douleur d'Edmond, et l'éleva au-dessus de lui-même : il fut bien aise, pour la première fois, du noble sacrifice qu'il avait fait.

Je ne prétends pas ici tenir registre de toutes les actions de mon Père : il en est qui rentrent dans le cours ordinaire de la vie. Je dirai seulement qu'il alla demeurer à Saci : qu'il y servit son Beau-père sept années, durant lesquelles, il eut sept Enfants de Marie Dondaine : Qu'il eut beaucoup à souffrir de l'humeur dure de Thomas son Beau-père : mais qu'il le supporta avec une héroïque patience, à cause de son Épouse, qui était véritablement une excellente Femme : Que son esclavage (car c'en était un véritable, l'envie qu'avait Edme R. d'être utile à sa bonne Mère et à ses trois Sœurs, faisant qu'il se crevait de travail) que son esclavage finit à la mort de la respectable Marie ; qu'il resta, néanmoins, sept ans veuf. Mais il y a quelques détails, sur lesquels il faut revenir.

Je ne dirai qu'un mot de quelques-uns des Enfants d'Edme R. surtout des Filles, au nombre de cinq : mais on me permettra, en temps et lieu de m'arrêter avec complaisance sur les Garçons. L'Aîné surtout, aujourd'hui l'un des plus respectables Pasteurs du second ordre qu'ait l'Église, peut être regardé comme la récompense des vertus d'Edmond et de sa soumission aux ordres de son Père dans le choix d'une Épouse. Quoique vivant, je ne craindrai pas de louer ce digne Ministre des Autels ; persuadé que jamais cet Ouvrage ne pénétrera dans sa retraite profonde, et qu'il ne coûtera rien à sa modestie et à son humilité.

Parmi les cinq Filles du premier lit, quelques-unes avaient de la figure, et étaient assez bien, surtout la Seconde,

qui est le portrait de son Frère aîné, comme celui-ci l'est de son Père. Le second Fils de la Première femme, nommé Thomas, comme son Aïeul maternel, ressemble à sa Mère, et en a la bonté, unie à la candeur d'Edme R. Je ne pourrai parler du Frère aîné, sans dire un mot du Cadet ; ils vivent ensemble, et l'on verra dans ce que j'en rapporterai, un exemple des vertus les plus sublimes et les plus douces de la morale évangélique.

Dès qu'Edme R. fut veuf, la prudence, et ce qu'il devait à sa Jeune famille, ne lui permirent pas de demeurer davantage avec son Beau-père. Il s'en sépara, et se mit à travailler pour lui-même ; ce qu'il n'avait pas encore fait ; contre sa conscience, Thomas Dondaine étant riche, et un Père se devant à ses Enfants : mais la complaisance pour son Épouse avait dirigé sa conduite : exemple rare, qu'un Homme qui se sacrifie à la tranquillité et à la satisfaction d'une Femme qu'il n'a prise que par obéissance.

Avant de parler des travaux de mon Père, et de mettre le Lecteur à portée de les apprécier, il faut donner une idée de l'état où était la paroisse de Saci, lorsqu'il vint y demeurer.

On disait autrefois, *les Besaciers de Saci*, parce que ses Habitants mendiaient presque tous ; ce qui n'était pas étonnant avec un si mauvais territoire : celui de Nitri au contraire est fort bon, et tous les Habitants étaient à leur aise. Les choses sont bien changées aujourd'hui ! c'est Nitri, avec son bon territoire, qui demande l'aumône à Saci.

On peut dire de la prospérité d'une Paroisse, la même chose que des victoires d'une Année : il n'y faut qu'un bon Chef : les bras sont partout les mêmes. Ce fut la science de les bien employer qu'Edme R. a portée à Saci, et qui y subsiste toujours. Lorsqu'il vivait encore avec son Beau-père, et

qu'il ne faisait qu'exécuter ses ordres, Edme commençait à faire des remarques sur les moyens d'améliorer un finage, qui n'en paraissait guère susceptible : son nom même en indique la nature ; il se nomme en latin *Saxiacus*, de *Saxo* (pierre) ; c'est en effet un pays hérissé de grandes et larges pierres, qui pourraient être une sorte de produit, si ce Village était à portée de quelque grande Ville : mais il est isolé, et ses carrières, si faciles à fouiller, ne font en se délitant, qu'augmenter chaque année l'aridité du sol.

Le premier essai qu'Edme R. fit de la manière qu'il avait imaginée, fut dans un champ de son Beau-père : on y découvrait sous la pierre une terre noire assez fertile ; Edmond sacrifia le haut du champ, presqu'absolument non labourable, pour y amonceler les pierres : c'est le plus rude de tous les travaux rustiques : cependant, il s'y employa avec un infatigable courage, et se fit aider des Domestiques : il eut soin de massonner lui-même, avec les pierres les plus larges le bas du *merger* (c'est le nom qu'on donne à ces tas de pierres) et de mêler dans les entredeux, un peu de terre, avec des touffes de *laume* et d'autres herbes du genre des *graminées*, jusqu'à la hauteur d'un Homme, tant pour consolider par là le bas du merger, que pour fournir une pâture aux bestiaux, presqu'égale en étendue, au terrain qu'il était forcé de couvrir. Il avait aussi eu soin de pratiquer un chemin en limaçon pour monter jusqu'au sommet : et chaque année, avant le labourage, on y portait les pierres que les pluies avaient découvertes.

Il n'y a pas de meilleur engrais que l'épierrage. La récolte de ce champ alla à plus du double de celle des années ordinaires, et paya dès la première le temps qu'on avait donné à l'amélioration : toutes les années suivantes furent donc un profit net. Aussi ai-je entendu souvent mon Père désirer

qu'on employât les Malfaiteurs des Prisons, avant leur jugement, en qualité d'*Épierreurs*, sous la garde de quelques Soldats, qu'on ôterait des garnisons où ils sont inutilement casernés : il serait même à propos qu'en certains cas, cette condamnation fût substituée aux galères : avec l'attention de faire bien exécuter l'ouvrage, sous la direction de l'un des Syndics de la Paroisse à épierrer. Il pensait encore, qu'on aurait pu employer ces Gens-là au redressement du lit des rivières, qui mangent d'excellentes prairies, pour ne laisser de l'autre côté qu'une grève de sables : etc.

Edme R. malgré la réussite, essuya des contradictions de la part de son Beau-père, et il ne put faire un second merger. Quelques Habitants l'imitèrent : mais n'ayant eu ni l'attention de massonner le pied, ni de le gazonner, les pierres ne tardèrent pas à recouvrir tout l'héritage : tandis que le premier merger d'Edme R. subsiste encore au bout de plus de soixante ans, et sert aujourd'hui de monument à sa mémoire.

Dès qu'Edme R. fut maître de lui-même, il déploya les talents qu'il avait reçus de la nature pour le plus noble et le premier des Arts. Il laboura avec une si grande intelligence, en se proportionnant à la nature du terrain ; en creusant avec le soc, ou en ne faisant qu'effleurer le sol, suivant que la terre végétale était profonde ou légère ; surtout par l'attention à ne pas déraciner les pierres dans cette dernière, ou à ne la pas mêler avec un tuf stérile, qu'on distinguait ses guérets de ceux des Voisins, par un demi-pied de plus dans la hauteur des tiges. Les Habitants de Saci, témoins de ses succès, ne tardèrent pas à l'imiter : le sommet aride des collines fut couronné de mergers immenses ; et les champs voisins commencèrent à produire.

Bientôt, le Cultivateur encouragé, défricha des terres incultes, qui formaient bien le tiers du finage. Ce fut encore Edme R. qui en donna l'exemple : ce travail est pénible à la charrue, et deviendrait trop coûteux, si on le faisait à bras d'Hommes ; outre que dans un pays aussi peu fertile, il n'y avait pas de bras de reste. Edme R., pour ne pas perdre un seul labour, mit la charrue dès la fin de janvier, dans les terrains incultes et abandonnés qu'il voulait défricher ; et avec ce premier labour il y sema de l'avoine. Ce grain y leva assez bien : mais les mauvaises herbes y crûrent en plus grande quantité. Que faisait cela à Edme R. ? il se trouva suffisamment dédommagé de quelques jours de labour, par l'excellent fourrage que ces *novales* lui produisirent. La terre un peu ameublie par là, recevant ensuite trois labours consécutifs, se trouvait en état d'être ensemencée en blé l'année suivante. Si le terrain était couvert d'épines, et de genièvres, le préalable était de les arracher : mais ce surcroît de travail n'était pas une perte, puisque ces mêmes bois faisaient un excellent chauffage pour le four à cuire le pain.

Avec le caractère laborieux des Habitants de Saci, ils ne demandaient qu'à être instruits d'exemple : Ils marchèrent à l'envi sur les pas d'Edme R., rougissant qu'un Étranger à leur égard eût plus d'industrie qu'eux.

Mais ce n'était là tout au plus que la moitié du travail à faire dans cette Paroisse. Edme R. s'aperçut bientôt qu'il y avait certaines collines absolument indéfrichables par leur pente trop raide. Les Habitants faisaient alors si peu de vin, que les anciens Seigneurs, en les chargeant de la dîme exorbitante de douze gerbes l'une, pour un si mauvais terroir, outre une gerbe par arpent, avaient négligé d'établir aucun droit sur les vignes. Edmond, fit à ses dépens, l'essai de planter une partie de l'un de ces coteaux non labourables : sept

ans de soins et de dépenses suffirent à peine pour en faire une vigne ; mais enfin, elle produisit un vin excellent, qui n'avait d'autre défaut que d'être trop tendre, c'est-à-dire potable au bout de six mois, et ne pouvant se garder au delà de trois ans dans toute sa bonté.

À son imitation, le laborieux Saxiate planta des coteaux incultes, et bientôt le produit des vignes, absolument créé, puisqu'il n'existait pas auparavant, surpassa celui des terres. Ce ne fut cependant pas l'ouvrage d'un jour : il fallut environ trente ans, pour donner à cette culture le degré de perfection et de rapport qu'elle a aujourd'hui.

On reconnut bientôt que la vigne ne durait guère que vingt ans sur ce terrain aride, et qu'il fallait la renouveler souvent. Edme R. fut le premier à remarquer cet inconvénient, et il y chercha un remède. En diminuant les friches, on avait augmenté les Bestiaux nécessaires à la culture ; devenus plus aisés, les Habitants s'étaient donné les utiles Animaux qui adoucissent la vie : la Vache, la Brebis, la Chèvre ; on avait besoin d'une assez grande quantité de fourrage, et par un retour profitable à l'Agriculture, cette consommation produisait une plus grande quantité d'engrais. Il y avait bien une excellente prairie dans le même vallon où est situé le Village ; mais alors une moitié seulement était d'un bon rapport. Edme songea au moyen de faire dans les vignes arrachées, des prairies artificielles, qui devant durer sept à huit ans, reposeraient suffisamment la terre, pour la mettre en état d'être replantée en vigne. La nature même du terrain lui indiqua la plante qu'il devait semer : il vit du sainfoin sur le sommet des collines, dans les endroits où les pluies avaient laissé un peu de terre. Il sema donc cette plante montagnarde en arrachant sa vigne, et il eut la satisfaction de se procurer un excellent fourrage, sans perdre une seule année

de produit. L'usage s'en établit aussitôt dans le pays, et aujourd'hui lorsqu'un Homme abandonne une vieille vigne, on dit qu'il y a semé du sainfoin. La première année du produit de cette plante étant faible, on laisse subsister les vieux seps, qui dédommagent un peu par quelques raisins ; l'hiver suivant on les coupe par le pied, et les tendres rejetons se mêlent avec le foin de l'année suivante, dont ils augmentent la quantité. La faux achève de les faire périr.

Quoiqu'Edme R. ait employé au moins trente ans à toutes les opérations que je décris, je les rapporte de suite ; et parce qu'elles ont une liaison entr'elles, et pour n'y plus revenir. J'ai dit qu'il n'y avait qu'une partie de l'excellente prairie de Saci qui fût d'un bon rapport. Cette partie même était souvent noyée, sans que personne cherchât à y porter remède. Edme conseilla de faire un fossé large et profond au milieu de la prairie, pour en faire écouler les eaux. Ce projet fut exécuté ; et le produit du foin en fut double, et de meilleure qualité. Quant à la partie presqu'inutile, et qui ne servait que de vaine pâture, il y avait beaucoup plus de travail. Edme R. y possédait une pièce assez considérable : à quelque distance, et sur le bord même de la prairie, il avait un champ, qui n'était qu'un monceau de grosses pierres, roulées du coteau voisin, depuis qu'il était cultivé. Edme fit faire un large fossé au milieu de sa prairie, profond de dix pieds ; il y fit porter toutes les pierres de son champ, à la hauteur de huit pieds ; on étendit sur le lit de pierres une couche d'argile d'un pied d'épaisseur ; il fit ensuite remettre de la terre à la hauteur de quatre ; et par-dessus, la motte de gazon qu'on avait soigneusement conservée : ce qui donnait au sol trois pieds et demi d'élévation au-dessus du niveau. À côté de ce fossé, on en fit un autre, qu'on emplit de la même manière, jusqu'à ce qu'on eût tenu toute la pièce. Qu'arriva-t-il ? l'inondation survint : mais le pré d'Edme R. formait au-

dessus de l'eau une île verdoyante, qui donna un foin grand, fin et propre. Son champ ne le dédommagea pas moins de ses dépenses ; le froment y vint comme on n'en avait jamais vu dans le pays.

Dès l'automne suivant, tous les Voisins l'imitèrent ; il y en eut qui allèrent chercher des pierres jusque dans leurs champs les plus éloignés. Aujourd'hui cette portion de la prairie est celle qui rapporte davantage. On voit par là combien un seul Homme peut produire de bien dans une Paroisse, lorsqu'au lieu d'exercer son industrie par une rapacité qui engloutit tout, il la tourne à la recherche de moyens innocents, qui loin de nuire aux Autres, leur sont au contraires profitables. Aussi la prospérité dont a joui longtemps Edme R., n'a-t-elle jamais été enviée.

Le digne Avocat R. vint voir mon Père au milieu de ses travaux, dont le bruit avantageux était parvenu jusqu'à lui. Il fut frappé d'admiration : et comme mon Père était aux champs, lorsqu'il arriva, il alla faire ses informations au vénérable *Antoine Foudriat,* alors Curé, avant de parler à son Parent. Il ne put retenir ses larmes, en le voyant arriver couvert de sueur ; et lui jetant les deux bras au cou, il lui dit :

– Mon cher Edmond ! je vois par ce qui t'arrive, que c'est Dieu lui-même qui inspire les Pères, lorsqu'ils commandent à leurs Enfants : Qui n'aurait regardé comme une folie, la conduite de l'honorable Pierre, si l'on avait su la fortune et le bonheur qu'il te faisait manquer ! Cependant ! quel avantage pour ce pays, que ton digne Père inspiré de Dieu, t'ait rappelé dans ta Patrie, pour y exercer ces précieux talents, d'où dépend le bien-être de toute une grande Paroisse ! Qu'importe que tu aies de la peine ? Quel est l'Honnête homme qui n'enviera pas ton sort ? Je l'envie, ô Edmond, ô

mon digne Parent, et l'honneur de mon nom ; je l'envie pour mes Fils et pour moi-même. Je sais la réputation que tu t'es déjà acquise. Ton Grand-père, mon honorable Oncle, s'appelait l'*Homme juste* ; tu le fais revivre, et l'épithète qui sort de la bouche d'un chacun dès qu'on t'a nommé, c'est l'*Honnête homme !* Ah ! mon Ami, mon cher Cousin ! le beau titre, si volontairement et si librement donné par tout un Pays, à un Homme qui ne compte pas encore trente-six ans ! Béni sois-tu, Edmond ! Béni soit le Père qui t'a rappelé parmi nous, et Dieu l'en récompense ! Bénie soit la Mère qui t'a nourri, et qui t'a élevé dans l'amour du travail et du devoir, en te donnant son cher et précieux exemple !

J'ai rapporté ici cette tendre effusion d'un cœur vertueux, pour couronner dignement cet article des travaux rustiques de mon Père. Mais la récompense la plus flatteuse pour lui et la plus digne de son cour, ç'a été de laisser en mourant la Paroisse florissante, et les Habitants en général, qu'il avait trouvés mendiant leur pain, les plus à leur aise de tous les environs. Nitri avait un sort tout opposé ; j'en ai décrit les causes dans l'ÉCOLE DES PÈRES, et j'y renvoie.

Les soins d'Edme R. pour le bien, et j'ose dire, le bonheur de la Paroisse où l'obéissance à son Père l'avait fixé, ne se bornèrent pas là : Il rendit aussi des services en grand, avant même qu'en qualité de Juge, il eut occasion d'exercer cette générosité magnanime, qui faisait le fond de son caractère.

Dans les conversations qu'il avait avec les Vieillards du pays, il les entendait souvent regretter des bois communs qui leur avaient été enlevés par un Seigneur voisin, dans le fief duquel ils étaient enclavés. Mais tous ces pauvres Paysans se bornaient à des plaintes vagues et à des vœux impuissants.

– Y a-t-il des titres ? leur dit Edme R.

– Il y en avait : mais on ne sait ce qu'ils sont devenus.

À force d'informations, et d'interroger les Anciens, le plus Âgé de tous, nommé le Père Daugi, lui dit un jour :

Si nos titres n'ont pas été brûlés, ils ne peuvent être que chez le Fils de notre ancien Lieutenant, d'il y a soixante ans, qui est fort vieux, et Curé d'Annet-la-Côte.

Dès qu'Edme R. eut cet éclaircissement, il ne perdit pas une minute, et partit à cheval pour Annet. Il y arriva le soir, et y trouva le vieux Curé, presqu'en enfance ; de sorte qu'il n'en put tirer aucun éclaircissement. Il fut réduit à s'expliquer avec la Gouvernante, qui n'était nullement instruite de ce qu'il demandait. On le retint à souper et à coucher ; parce qu'il était nuit lorsqu'il arriva.

Le lendemain la bonne Gouvernante lui dit :

– Mais, Monsieur, j'ai fait réflexion cette nuit à ce que vous m'avez dit : Il y a sur le ciel du lit de Monsieur le Curé de vieux parchemins ; si vous voulez y voir, attendez qu'il soit levé ; car il y a tant de poussière que vous l'aveugleriez.

Edme R. tressaillit à cette nouvelle. Il attendit avec beaucoup d'impatience le lever du bon Curé : enfin il lui fut permis de chercher ; il alla prendre les parchemins. Il y avait quarante ans qu'ils étaient là, et qu'on n'y avait touché ; il les trouva tous, à l'exception d'un, qui n'était pas des moins importants, qu'on avait malheureusement pris pour en couvrir un pot de raisin et envoyé à Paris. Après avoir ôté la poussière, qui empêchait absolument de lire, mon Père trouva le titre fondamental, celui par lequel les bois communs avaient été donnés par un ancien Seigneur aux Habitants de Saci,

pour reconnaître les bons et fidèles services qu'ils lui avaient rendus. Transporté de joie, il ne prit pas le temps d'examiner les autres, sur l'assurance, qu'on lui donna, qu'il n'y avait rien dans ces papiers qui intéressât les affaires particulières du Pasteur. Il repartit aussitôt, malgré un furieux orage qui se préparait, et qu'il essuya en route : toute son attention fut d'empêcher les titres d'être mouillés, et à peine y put-il réussir. Cet empressement à s'en retourner lui coûta cher ; une pleurésie le mit à deux doigts du tombeau ; ce qui prouve bien que les meilleures actions n'ont pas une récompense matérielle. Dans l'état où il était à son retour, il courut chez le Curé, pour lui faire part de sa découverte : le bon Pasteur en fut ravi : mais il s'occupa trop en ce moment de l'heureuse nouvelle, et pas assez de celui qui l'apportait. Ces deux Hommes résolurent de ne rien négliger, pour faire rentrer les Habitants dans leurs droits.

La maladie de mon Père retarda l'exécution de ce projet de quelques semaines : Mais dès qu'il fut convalescent, ils mirent la main à l'œuvre.

Le Pasteur alla suivre l'instance à Dijon ; tandis qu'Edme R. travaillait auprès du Seigneur voisin, injuste détenteur des bois communs, pour parvenir à une conciliation. Il l'obtint enfin, et les Parties passèrent Arrêt, par lequel les Habitants rentrèrent en possession, sans réclamer aucunes des jouissances antérieures. On accorda une place honorifique dans l'Église au Seigneur cédant ; enfin Edme R. employa tous les moyens humainement possibles, pour n'en pas faire un ennemi à la Communauté. Ce grand ouvrage achevé, Edme R. fut au comble de la gloire citoyenne, dans sa Paroisse.

Mon Père excellait dans tous les détails de l'économie rustique, surtout dans le soin des Bestiaux. Il abandonnait aux Femmes et aux Domestiques le menu bétail, se contentant d'y donner un coup d'œil journalier : mais il s'était réservé à lui seul le gouvernement des Chevaux. J'ai dit qu'il aimait ce noble Animal ; mais ce goût était subordonné à l'utilité, à la raison et à sa fortune. Un tact particulier lui avait donné une connaissance parfaite du Cheval ; il aurait été un excellent Maquignon, s'il avait entrepris ce commerce en grand : mais il vénérait trop l'agriculture, pour l'abandonner. Tous les Chevaux qu'il achetait, changeaient à vue d'œil entre ses mains. Ordinairement il les prenait jeunes et maigres ; il s'en servait deux ans, et les revendait ensuite un prix proportionné à leur valeur. Il était si juste, si bon connaisseur, qu'on le laissait maître de fixer le prix. On l'a vu plusieurs fois rabattre de la somme que l'Acheteur avait d'abord offerte, à la première inspection. Ce fut cette probité exacte, et d'autres vertus, dont je parlerai bientôt, qui lui méritèrent le surnom de l'*Honnête homme*, dont il fut honoré par tout son Canton, et qui retentit encore aux oreilles de ses Enfants, lorsqu'ils retournent dans le Pays.

J'ai donné un exemple de l'affection dont le Cheval payait les soins d'un si bon Maître : j'aurais mille exemples à citer de cette nature.

Un jour qu'il était à la charrue, une Compagnie de Recrues qui traversait le Royaume, pour aller à sa destination, vint lui demander ses Chevaux, pour les monter l'espace de trois lieues. Edme R. y consentit : mais il les avertit qu'ils ne pouvaient souffrir d'être maniés que par lui, tant ils étaient féroces et sauvages. Les Fanfarons lui rirent au nez : ils montèrent deux sur chaque Cheval ; tant qu'Edme les tint par la bride, ces fougueux Animaux obéirent ; ils obéirent même

encore, tant qu'il les encouragea de la voix : mais lorsqu'ils furent à quelque distance, l'un d'eux se retourna, malgré les efforts des deux Soldats, et voyant son Maître qui s'en allait, il fit deux ruades, qui étendirent les Cavaliers sur le pré, et courut après son Maître en hennissant. Les trois autres Chevaux entendant hennir leur camarade, et le voyant fuir, en firent autant, et galopèrent après leur Maître. Un autre qu'Edme aurait été charmé de cette aventure. Il avait envoyé un Domestique à la suite de ses Chevaux ; il y alla lui-même ; il fit remonter les Soldats, tint le Cheval le plus fougueux par le licol, et marcha ainsi trois lieues à pied par la plus forte chaleur, n'exigeant autre chose, sinon qu'on traitât doucement ses Chevaux : ce que les Soldats furent contraints de faire, pour leur propre intérêt.

Arrivé à Noyers, le Maire de ville, M. *Miré*, son Parent, fut très scandalisé de le voir arriver de la sorte, et voulait envoyer les Soldats coucher en prison : mais Edme R. intercéda pour eux, et reçut leurs excuses.

– Nous vous avons pris pour un simple Paysan, lui dit l'Officier.

– Vous ne vous êtes pas trompé, Monsieur : mais ce que vous ignorez, c'est que j'en fais gloire.

L'autre trait est plus important, puisque le Cheval sauva la vie à mon Père. C'était en revenant de Tonnerre : il fut attaqué à l'entrée d'un bois, aux environs de Chichée, par quatre Voleurs : l'un prit la bride de son Cheval ; l'autre présenta le pistolet, tandis que les deux autres fouillaient dans les poches et dans les sacoches, en ordonnant au Cavalier de descendre. Mon Père d'abord effrayé demeura interdit. Mais une réflexion lui rendit une sorte de témérité : – Ces Messieurs me tueront en leur donnant la bourse, tout comme en

la leur refusant, si leur sûreté l'exige (pensa-t-il) : essayons de m'échapper ; il en arrivera ce qui pourra. En achevant ce petit monologue, qui ne fut qu'une idée rapide, Edme R. dit à son Cheval le mot d'encouragement, qu'il ne prononçait jamais que lorsque l'Animal était arrêté par quelque grand obstacle. *Allons, garçon !* en même temps il piqua des deux : chose extraordinaire ; car jamais l'éperon ne lui servait. À ce mot, l'Animal part, quoique le Voleur ne lâchât pas la bride ; il l'entraîne ainsi vingt pas en galopant de toutes ses forces, aux cris répétés de son Maître, et s'en débarrasse enfin, en le foulant aux pieds. Sans l'extrême affection qu'avait le Cheval pour son Maître, et l'habitude où il était d'obéir à ce mot en dépit de tous les obstacles, Edme R. était massacré.

Les Autres animaux avaient pour lui le même attachement : cet Homme si juste et si bon envers ses Semblables, étendait cette justice et cette bonté jusqu'aux Êtres au-dessous de notre espèce. C'est que jamais il ne les abordait que pour leur faire du bien : toujours il avait les mains pleines : aussi, jusqu'aux plus stupides, tous lui marquaient leur attachement.

Il y avait dans la maison un jeune Taureau de la plus grande taille : cet Animal bien nourri, ne travaillant pas (Edme R. le réservait pour saillir les Vaches du Bourg, et procurer par là une meilleure espèce ; les Bouviers publics, n'achetant que de jeunes Taurillons de la plus mauvaise venue), cet Animal, disais-je, étant d'une fougue qui ne permettait à personne de l'approcher, on était forcé de le laisser errer dans la cour : mais dès que son Maître paraissait, le Taureau venait à lui en bondissant, le suivait au jardin sans s'écarter, et mangeait de sa main les herbes qu'il lui donnait. Il le conduisait ainsi à l'écurie, l'attachait lui-même, sans autre résistance, que quelques mugissements plaintifs. C'est

un talent précieux dans les campagnes, que celui de se faire ainsi aimer et craindre des Animaux, et tous ceux qui l'ont, tirent beaucoup plus d'utilité de ces humbles serviteurs, que ceux qui n'emploient que la force et les coups.

Quant à l'attachement des Chiens pour mon Père, cela allait au delà de toute expression. Mille fois, on s'est amusé dans le pays, à en faire des épreuves étonnantes. Je ne les rapporterai pas ; mais je citerai un trait plus touchant.

Mon Père demeurait au domaine de la Bretonne, qui est absolument isolé, et ne touche au Village, que par les murs d'un enclos assez étendu. Il s'était plaint souvent de ce qu'on fermait les portes avec si peu d'exactitude, qu'il était aisé de les ouvrir en dehors. Un jour qu'il revenait de campagne, il voulut essayer d'entrer sans frapper. Il y réussit, et parvint, quoiqu'avec peine, à faire tomber une petite solive, qu'on mettait en travers derrière la porte. Il avait alors entr'autres, une Chienne rouge demi-levrette, excellente pour la garde des troupeaux, et les préserver du Loup ; sans compter son aptitude pour la chasse du Lièvre. Ces qualités la rendaient d'une utilité très grande pour la Maison, et la faisaient particulièrement chérir de son Maître, auquel elle était attachée au delà de toute expression : Aussi, disait-il, quelquefois en riant : – Après ma Famille, je n'ai jamais eu de meilleurs Amis, que Touslesjours, Germain (excellent Garçon de charrue), Flamand (c'était un des Chevaux dont j'ai parlé), et Friquette (c'est le nom de la Chienne). Au bruit sourd qu'il faisait, en s'efforçant d'ouvrir la porte, Friquette s'approcha sans doute, et n'aboya pas, suivant son usage ; elle méditait quelque chose de pis contre le prétendu Voleur. Quand le soliveau fut tombé, mon Père avança une jambe et la moitié du corps, pour achever d'ouvrir : mais aussitôt, il sentit sa jambe saisie par un Chien. Il n'en fut pas blessé néanmoins ;

le nez de Friquette sentit son Maître. Elle poussa un hurlement douloureux, et si effrayant, que toute la Maison en fut épouvantée. On courut dans la cour avec de la lumière. On vit alors le Maître de la maison, la Chienne se roulant devant lui, avec des cris aigus et lamentables ; à mesure qu'il avançait, elle venait se mettre sous ses pieds ; et s'étendait pour qu'il la foulât. Il n'y faisait pas d'abord beaucoup d'attention, occupé qu'il était à représenter les suites que pouvait avoir la négligence de si mal fermer la porte. Mais quand il fut entré dans la maison, la Chienne continuant ses soumissions, sautant sur les chaises, hurlant, venant ensuite se rouler à ses pieds, paraissant hors d'haleine, il la gronda pour la faire cesser. Il est impossible d'exprimer les cris qu'elle poussa : On voyait de grosses larmes sortir de ses yeux : son Maître fut obligé de lui parler avec douceur, et de la flatter de la main, en lui donnant lui-même à manger. On réussit alors aisément à la faire sortir ; ce qui avait été impossible auparavant, même avec quelques coups de fouet, qu'on lui avait donnés par impatience. Huit jours entiers, elle continua ses excuses muettes à son Maître, d'une manière si vive et si touchante, qu'on en était attendri. Il fut obligé, pour la remettre tout à fait, de la mener avec lui, quand il sortait, et de lui marquer par ses manières, qu'il avait parfaitement oublié sa faute. Ô Descartes ! il fallait observer davantage la nature, avant d'enfanter vos ingénieux systèmes.

J'ai dit que mon Père vendait ses Chevaux, au bout de deux ans de service : (excellente règle d'économie, qui n'était pourtant pas sans exception). En effet, par ce moyen, le premier achat une fois fait, tous les Chevaux dont il se servit pendant le cours d'une longue vie, ne lui coûtèrent plus rien : au contraire, c'était une sorte de commerce lucratif, et le seul qu'il fît. Mais à cette occasion, je parlerai de la manière dont il vendait, et dont il achetait.

Quant à sa manière de vendre, j'en ai déjà dit un mot. J'ajoute, qu'il n'avait presque jamais égard à la solvabilité de ses Acheteurs : non faute de jugement, mais par humanité. Aussi ne s'enrichit-il jamais ; ce qu'il aurait pu faire, par ses seuls talents naturels, et sans s'écarter de la probité la plus rigide. Mais lorsqu'un pauvre Homme venait en pleurant lui dire que son Cheval était mort de vieillesse, il ne pouvait lui en refuser un, et se contentait de son obligation au lieu d'argent. Il n'a jamais exigé par Huissier le paiement d'aucune ; il recevait les plus légers à-comptes ; et souvent dans ses tournées, au lieu de recevoir, il prêtait à ses Débiteurs, pour les aider à payer leurs tailles. Cette conduite le faisait bénir des Femmes et des Enfants, lorsqu'on le voyait arriver dans un village. Cet Homme si laborieux, si économe chez lui, ne regrettait jamais la perte de son temps, de ses peines, lorsque cela était utile au Prochain. Nous avons trouvé à sa mort, pour deux mille écus d'obligations non exigées et prescrites, avec les mots : *Ces Gens sont pauvres et de bonne volonté*. Il y avait sur quelques-unes de légers à-comptes. Je ne cacherai pas que ma Mère lui faisait quelquefois des représentations, sur ce qu'elle nommait sa négligence à se faire payer. Il lui répondait alors : – Ma Femme, nous avons du pain, du vin, et quelque chose en outre : ces Gens manquent du nécessaire : ce sont nos Frères ; irai-je les faire mourir de faim, en leur arrachant jusqu'à la dernière bouchée ! À Dieu ne plaise ! et vous ne le voudriez pas vous-même. – Mais nos Enfants ? – Je veux leur laisser un bon héritage, avec votre bonne aide, ma Femme, et l'excellent exemple que vous leur donnez : Ils auront au moins mille écus de rente... Et la voyant étonnée, il continua : – Votre exemple et le mien, leur apprennent à se passer à peu : Point de tabac, point de vin, point de jeu : cela vaut bien cinq cents francs par an. La dureté pour eux-mêmes ; l'exemption de la confiance aux Mé-

decins, et à l'usage des remèdes ; le goût du travail ; la science de l'économie : cela vaut plus de quinze cents livres de rente : deux mille francs. L'éloignement de la coquetterie ; l'estime de toute occupation utile, quelle qu'elle soit : le mépris et l'horreur de l'oisiveté, de quelque beau nom qu'on la décore : cela vaut bien mille francs. Voilà déjà les mille écus. La bonne volonté méritée de tous ceux à qui ils auront affaire ; cela est d'un grand prix ! Le goût de la médiocrité que nous leur inspirons tous deux ; l'amour de l'honnêteté, de la justice, du désintéressement, de la liberté même : la forte conviction, où nous les avons mis, que les richesses ne sont rien ; que le contentement du cour et de la conscience est cent fois préférable ; qu'au moment suprême, le Roi couronné de la plus puissante Nation, et le Bouvier déguenillé, exposé à la pluie et aux frimats, redeviennent égaux pour toute une éternité ; cela, ma Femme, est sans prix : Nous laisserons, croyez-moi, à nos Enfants, un plus grand et plus glorieux héritage qu'un Duc et Pair.

Lorsqu'il faisait l'acquisition de quelque fonds de terre, il examinait si le Vendeur pouvait le conserver, et il l'exhortait à ne point vendre l'héritage de ses Pères. Si c'était une chose indispensable et résolue, il achetait le prix en conscience : et s'apercevant déjà que les terres augmentaient peu à peu de valeur, il ajoutait au prix, ce que l'héritage aurait valu de plus dans dix ans. Ensuite, si c'était un pauvre Homme, il lui faisait présent quelques jours après la vente, de deux ou trois boisseaux de grain pour lui et pour ses Bestiaux. Aussi, tout ce qui se trouvait à vendre lui était-il offert, avant qu'on pensât à d'autres. En cas de retrait-lignager, il ne plaidait jamais ; il n'exigeait pas même le remboursement comptant, et prenait volontiers une obligation, espèce de contrat qui ne rapporte aucun intérêt.

Il ne me reste plus à parler que de sa manière de rendre la justice.

Il fut Notaire de bonne heure, et dès le commencement de son premier mariage. Il exerça cet emploi toute sa vie : mais il lui fut peu avantageux : ses Héritiers ont à peine retiré les deniers avancés pour le contrôle des actes.

Il fut nommé Juge par le Commandeur de Malte, seigneur du Bourg, à la mort de M^{e} Bovjat qui l'était depuis quarante ans. Mon Père ne rechercha point cette Place : elle lui fut donnée d'après une députation secrète de douze Habitants qui l'allèrent demander pour lui. Il reçut ses provisions avec reconnaissance ; mais il s'excusait sur son incapacité :

Si vous êtes incapable, lui écrivait le Commandeur, avec la bonne volonté que je vous sais, je ne recevrai pas votre démission ; mais je vous donnerai un aide : ainsi, n'ayez aucun scrupule : D'ailleurs, les jugements que vous avez rendus comme ancien Praticien durant la maladie de votre Prédécesseur, n'annoncent pas de l'incapacité ; mais une droiture de sens, qui m'a fait le plus grand plaisir ; vous ne pouvez que croître en expérience et en lumières ainsi, j'espère que de vous, que vous ferez bénir ma nomination, ardemment sollicitée par mes Vassaux, etc.

LE COMMANDEUR DU SAULCE-*lès-Auxerre*.

Si la nomination d'Edme R. avait été sollicitée par les Habitants, et si l'exercice de ses fonctions leur en a été agréable, il n'en fut pas de même des Praticiens. Comme il y avait très peu de Gens instruits dans le Bourg, les Sous-officiers de la Justice, même le Procureur-Fiscal, étaient de Vermanton, gros Bourg à une lieue de Saci. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'au lieu de leur donner de l'occupation, le nouveau Juge ne cherchait qu'à leur en ôter, en prévenant

tous les procès, et en faisant des accommodements le plus qu'il était possible. C'est à quoi il employait l'après-midi des Dimanches et Fêtes, sauf le temps des offices. Ils s'en plaignirent amèrement à lui-même. Mais il ne crut pas devoir faire attention à des plaintes de ce genre.

Heureusement Edme R. fut appuyé par le Procureur-Fiscal ; place qui rend trop souvent celui qui l'occupe le fléau des Paysans : Cet Officier, nommé M[e] Boudard, était résident à Vermanton, comme les autres ; mais il était fils d'une Sœur de Marie Dondaine. Outre que c'était un très honnête Homme, au-dessus de cette place par sa fortune, il avait pour son Oncle toute la déférence que celui-ci méritait : Il le consultait pour ses réquisitoires, et s'attachait, d'après ses conseils, plutôt à prévenir le désordre, qu'à le punir : sans pourtant encourager le vice par une négligence déplacée.

D'un autre côté, Messire Antoine Foudriat, Pasteur d'un mérite peu commun, secondait ces deux Hommes, dans tout ce qui regardait son saint ministère. Comme il avait beaucoup de lumières, beaucoup d'esprit, et surtout le talent de gouverner, il donnait du poids à leurs Ordonnances de Police, en prenant la peine d'en démontrer en Chaire l'utilité : sage et respectable accord des deux Autorités qui gouvernent les Hommes ! c'est le plus sûr moyen de les rendre heureux, si le Prêtre et le Magistrat ont des vues droites et modérées ! Aussi Antoine Foudriat dit-il un jour à ses Paroissiens : « Vous avez ici deux Prêtres, mes Enfants ; celui de Dieu, que j'ai l'honneur d'être, et celui de la Loi ; tous deux également vénérables par leur ministère ; tous deux représentant Dieu même à votre égard : tous deux vos Pères ; tous deux ne cherchant que votre bien ; comme nous croyons avoir été assez heureux pour vous en donner des preuves, votre Juge et moi. » Il tenait ce discours après l'Arrêt du Par-

lement qui remettait les Saxiates en possession de leurs bois : aussi excita-t-il un attendrissement général ; et le Prêtre, et le nouveau Juge furent portés chez eux comme en triomphe au sortir de l'Église.

Mais la circonstance où le Juge de Saci exerçait surtout son inclination à bien faire, et mécontentait davantage les Officiers du Siège, c'était lors des inventaires après décès. Touché du sort de pauvres Orphelins et d'une Veuve éplorée, il expédiait tout en une vacation, encore faisait-il remise de ses honoraires. – Vous avez bien hâte ! lui disait-on. – Vous avez raison, répondait-il en riant : mais croyez que je suis aussi intéressé à avancer, que vous à prolonger la besogne ; et *l'intérêt*, vous le dites quelquefois vous-mêmes, *est la mesure des actions des Hommes*.

La réputation de sagesse et d'intégrité d'Edme R. s'étendit bientôt dans les environs : on voyait (et je l'ai vu moi-même) arriver des Villages circonvoisins tous ceux qui avaient des affaires, soit pour le consulter, soit pour s'en rapporter à son arbitrage. Il avait chaque jour de Fête, une Audience, comme s'il avait été Magistrat d'une grande Ville. Il discutait les affaires de Ces Bonnes gens avec la plus grande complaisance ; mais après celles des Gens du pays ; et il leur disait pour s'excuser : *Mes Amis, il faut payer ses dettes, avant que de songer à être charitable*. Ces Étrangers apportaient quelquefois des présents, soit en gibier, soit en volaille : il ne leur donnait pas la mortification de les remporter ; mais il voulait absolument qu'ils en reçussent la valeur, soit en argent, soit en denrées à leur usage. Lorsqu'on le connut sur ce ton, les Étrangers (car ceux du pays, n'auraient pas osé prendre cette liberté) entraient furtivement dans la cour, et y lâchaient, sans qu'on s'en aperçût, leurs Poulets ou leurs Poulettes ; de sorte qu'on ne les reconnaissait que le

soir, à l'embarras de ces jeunes Animaux pour se jucher. Ce sont les seuls présents qu'on puisse dire qu'il ait gardés ; parce qu'il ne savait à qui s'en prendre.

Il ne recevait jamais rien pour toutes ces consultations aux Étrangers, lors même qu'il lui arrivait de se transporter hors de chez lui, pour voir les choses par ses yeux : comme c'était toujours une Fête, il disait qu'on ne devait faire ces jours-là, suivant le Catéchisme, aucune œuvre servile, c'est-à-dire, en vue de salaire.

Quelques Paroissiens, plus zélés qu'éclairés, furent scandalisés de ses absences les jours de Fêtes : Mais Antoine Foudriat l'ayant su, il avertit ses Ouailles en chaire, que leur Juge ne s'absentait jamais pour affaire qui le regardât personnellement, et que l'exercice de la charité chrétienne était la meilleure manière de sanctifier les Dimanches et les Fêtes. Cette justification de la part d'un Pasteur aussi révéré que messire Antoine, fit cesser tous les murmures, et prévint le scandale.

Outre les services rendus par Edme R. à sa Patrie (services si considérables, que de mendiante qu'il l'a trouvée, elle est riche aujourd'hui), il en est un dont je n'ai pas encore parlé. C'est une suite d'observations sur le retour des bonnes et des mauvaises années, propre à guider les Vignerons surtout, auxquels la gelée enlève si souvent le fruit de leurs travaux. Il les a faites durant trente ans. Ces observations consistaient particulièrement à prévoir chaque année quelle serait la température générale ; c'est-à-dire, si l'hiver serait long, froid ou pluvieux ; l'été sec et chaud, ou froid et humide ; s'il y aurait des gelées tardives au printemps, etc. Ces éphémérides lui ont quelquefois utilement servi une année surtout (c'était en 1749) persuadé qu'il y aurait des gelées

tardives, il différa de faire tailler ses vignes ; la gelée survint au milieu de mai, et il n'y eut de pris que le bout des verges. Mais la vigne fut fatiguée de ce retard. Une autre fois (en 1753), il profita encore de ses éphémérides, et en fit profiter toute la Paroisse, pour l'achat des tonneaux, qui étaient à grand marché dans le Carême : il en fit une provision considérable, et en céda à crédit à ses Voisins. L'année ayant été bonne, les tonneaux qui avaient coûté 40 sous en mars, se vendirent en septembre 4 francs et cent sous. J'ai lu depuis avec une sorte d'admiration, que mon Père, qui ne connaissait pas les anciens Romains, et qui jamais n'avait entendu parler ni de *Caton*, ni de *Varron*, ni de *Columelle*, les avait imités par ces éphémérides : les Anciens faisaient de ces sortes d'expériences sur le retour des années, et se les communiquaient : c'était un dépôt de Famille qu'ils se transmettaient. J'ai remarqué dans celles de mon Père une grande singularité ; c'est qu'en 1723, je crois, il ne plut pas depuis février, jusqu'en septembre, dans nos cantons ; ce qui fit manquer les foins et les menus grains.

Je ne saurais m'empêcher ici de remarquer, quel Homme ç'aurait été qu'Edme R., s'il fût né à Rome du temps des *Valerius-Publicola*, des *Brutus*, etc. Je le regarde comme aussi grand que ces Grands hommes ; il ne lui a manqué que la position, et non la vertu.

Je vais terminer cette I^re^ PARTIE par une observation relative aux *pages* 111 et 112 : C'est une tradition dans notre Famille, que notre ancien nom était *Monroyal* ou *Montroyal*, et que le surnom de *Restif* ou *Rétif* y fut joint en 1309, à l'occasion du Templier *Jean de Montroyal*, qui lors de la destruction de l'Ordre du Temple, fut un de ceux qui le défendi-

rent par des discours pleins de force et de vérité, devant les Commissaires du Roi Philippe le Bel et du Pape Clément V : on croit que telle fut l'origine du surnom de restif, qui s'étendit à ses Parents. Ces Champions de l'Ordre ne furent pas exécutés comme les Relaps, qui, après avoir avoué par faiblesse les crimes qu'on leur imputait, s'étaient ensuite rétractés. (Voyez *Dupuis.*)

Feu M. Rétif, Curé d'Auxonne, l'un des Fils de l'Avocat R., était très au fait de notre tradition, sur laquelle il avait fait des recherches particulières ; mais manquant de titres authentiques, il ne publia rien. Son Père disait souvent : – Notre nouveau nom est honoré ; mais nous ne savons trop ce qu'était l'ancien. C'est par le Curé d'Auxonne que nous savons qu'en 1582, Charles Restif du fauxbourg Saintamarre à Auxerre, protestant, rédigea une Requête au Roi Charles IX, au nom des autres Religionnaires, pour avoir des Écoles à leurs dépens, offrant d'abandonner aux Catholiques celles qui étaient fondées. Tous nos titres ont été perdus lors des guerres de Religion : nos Ancêtres ayant embrassé la réforme des premiers, ils se trouvèrent exposés à toutes les catastrophes. J'ai ouï-dire, que nous avions des Parents en Angleterre de notre ancien nom, qui traitèrent de RESTIF ceux qui restaient en France. Nous avons eu des alliances très relevées… Quoi qu'il en soit, les seuls titres dont nous prétendions nous glorifier, mes Frères et moi, c'est de ceux de mon Père.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

SECONDE PARTIE

LIVRE TROISIÈME

Ampliat aetatis spatium sibi Vir bonus ; hoc est
Vivero bis, vità posse priore frui. *Marl.*

Je vais reprendre la suite de l'Histoire d'Edme R., à l'instant où il devint veuf, et où il se sépara de son Beau-père.

Edme fut extrêmement touché de la mort de sa vertueuse Épouse. Il perdait une Compagne affectionnée, silencieuse, qui connaissant les sentiments de son Mari pour une Autre, s'était comportée comme si elle les avait parfaitement ignorés. Il est vrai que cet Époux raisonnable se conduisait de son côté comme s'il ne les avait pas eus.

Chargé de sept Enfants, dont l'Aînée n'était pas encore sortie de l'enfance, il eut besoin de toute sa patience et de toute sa sagesse. Il appela sa bonne Mère à son secours. Elle y vint, et servit de Mère pendant quatre années à ses Petits-enfants.

Le Fils aîné commençait à donner des marques de ce qu'il devait être un jour : mais ce précieux Enfant n'avait pas de santé, et à l'âge de douze ans, il fallut lui faire la plus cruelle des opérations. Il la supporta avec une piété et une résignation que l'on cite encore. Lorsqu'il fut rétabli, et qu'il aurait pu être utile, son Grand-père s'en empara, sous prétexte de prendre soin de son éducation. On lui fit commencer ses études mais son Père ne souffrit pas que d'autres que lui payassent sa pension : *C'était une dette de la nature*, disait-il, *et il n'entendait pas rester en arrière avec elle*.

La troisième année de son veuvage, en 1725, Edme R. fut conduit à la Capitale pour ses affaires : il menait avec lui les premiers essais de son vin et de celui des Habitants. Il se logea dans une auberge ; mais sa première visite fut à M^{e} Molé, dont il n'avait eu aucunes nouvelles depuis dix ans. Il y trouva cet honnête Vieillard dans une grande affliction : il avait été ruiné par l'*agiot*. Edme R. fut touché jusqu'au fond du cœur, et sa visite fut une consolation pour son ancien Ami, par la part qu'il prit à son infortune, et par les offres qu'il lui fit de sa maison, ou de celle de M. l'Avocat R., à son choix.

– Et notre respectable Ami ? ajouta Edme R. M^{e} Molé répondit en soupirant :

– M. Pombelins et son Épouse ne sont plus : Rose a épousé son Cousin De Varipon, à la sollicitation d'Eugénie, qui aimait ce Jeune homme, et qui l'a cédé à sa Sœur par ce motif :

– Il ferait mon bonheur, lui dit-elle ; à plus forte raison, il fera le tien, puisque tu vaux mieux que moi. Elle craignait la douleur de sa Sœur : car elle en a eu, Edmond, elle en a eu une cruelle ! mais sans vous en vouloir, lorsque son digne Père lui eut tout expliqué : nous vous avons tous approuvé et admiré… Je disais qu'Eugénie a cédé son Amant à sa Sœur : Elle a employé les plus vives sollicitations, les larmes, l'importunité même… et Rose ne s'est rendue qu'à l'admiration, et à quelque chose de plus que lui causait cette charmante Sœur ; elle lui déclara, qu'elle se rendait au respect que lui inspiraient de si rares et de si généreux motifs. M. De Varipon est un excellent mari ; Rose est une digne épouse ; mais tous deux sont sans amour : ils ont les plus charmants Enfants que l'on puisse voir. J'espère que vous

leur rendrez visite. Quant à Eugénie, elle a épousé, à la sollicitation de son Père, un Jeune homme de Province, tel que vous étiez, d'une fort bonne Famille ; c'est un honnête Garçon… Mon cher Ami et son Épouse sont décédés, après avoir vu le bonheur de leurs Enfants, tel qu'ils le pouvaient désirer dans les circonstances : et moi, mon cher Ami, j'ai vécu pour voir le malheur de ma Fille. Nous avons su de sa bouche, que c'est elle qui a été cause de l'étrange résolution de ton Père, par une Lettre qu'elle lui fit écrire contre elle-même, de peur qu'il n'envoyât son consentement à ton mariage avec elle, si on le demandait : elle ne comptait guère sur ta promesse : elle n'avait jamais vu, ni nous non plus, quoique plus âgés et de plus d'expérience qu'elle, un Jeune homme tel que toi. Elle a été cause de tout… Mais tout le monde lui a pardonné. Elle est auprès d'Eugénie… Heureusement…, elle n'a pas d'Enfants, et le déshonneur dont son Mari s'est couvert par sa mauvaise conduite, qui vient de l'enrichir, mourra du moins avec lui.

Nous avons refusé tous les secours qu'il nous a fait offrir, et sa Femme ne reçoit elle-même que l'intérêt de sa dot, qu'elle partage avec nous. Voilà, mon cher Edmond, l'état des choses, depuis votre longue absence. Nous avons presque tous les jours parlé de vous, et je crois que vous ferez le plus grand plaisir à Madame De Varipon et à Madame Bourgeois, en les allant voir : mais commencez par cette Dernière, je vous prie.

Pendant ce discours, Edmond donnait des larmes à la mémoire de M. Pombelins et de son Épouse ; il comptait les trouver tous deux pleins de vie, et il se promettait les plus grands encouragements de la part de ce digne Homme. Quant au mariage des deux Demoiselles, il l'avait appris in-

directement ; mais sans aucune explication. Il pria M^{e} Molé de vouloir bien l'introduire chez Madame Bourgeois.

Ils s'y rendirent ensemble dès le même jour, sur les quatre heures après-midi. Eugénie était seule, lorsqu'ils entrèrent, entourée de trois aimables Enfants. M. Molé parla le premier, et voyant qu'Edmond n'était pas reconnu, il lui fit signe de ne se pas découvrir. La Fille de M. Molé, qui survint, ne le remit pas davantage. Le changement dans la figure ne pouvait guère être plus considérable ; Edmond, jeune et frais, douze années auparavant, avait le visage et les mains brûlées par le soleil : au lieu des plus beaux cheveux, il portait une perruque assez mal en ordre : son habit de campagnard ressemblait à ceux des Paysans Bourguignons qui vendent leur vin à la porte Saintbernard. Il n'avait pas encore parlé, car on l'eût sans doute reconnu à la douceur de sa voix.

– J'ai voulu m'informer de votre santé en passant, Madame, dit M. Molé, et de celle de votre chère Sœur ? – Elle va venir avec ses Enfants, répondit Eugénie : attendez un instant : Madame**** (c'est la Fille de M. Molé) vient de sortir à l'instant, pour aller la chercher : nous avons quelque chose à arranger ensemble cette après-dînée… Et voyant le Campagnard debout et découvert : – Monsieur Molé ? vous souffrez Monsieur debout ! – Je suis bien, Madame, dit Edme R. avec beaucoup d'émotion.

Eugénie fit comme une Personne qui veut se rappeler quelque chose ; ensuite envisageant l'ancien Amant de sa Sœur : – Me trompé-je ?… est-ce lui, dit-elle à M. Molé, en entr'ouvrant les bras. – Oui, Madame, c'est notre Edmond.

Ces mots n'étaient pas achevés, qu'Eugénie se jeta vivement dans les bras du Campagnard, et lui présenta deux

fois de suite ses joues, en lui disant : – Nous avons des cœurs faits de façon, qu'ils n'oublient pas les Amis, lors même que nous en sommes oubliées… Ah ! méchant Garçon !… Mais tout ce qu'on nous a dit est-il vrai ?… Car alors, vous n'êtes pas un méchant, vous êtes un excellent Garçon ?

Edmond était trop ému pour lui répondre : deux ruisseaux de larmes sortaient de ses yeux ; les douze années venaient de s'effacer par ces mots d'Eugénie ; il se retrouvait à l'instant où il avait quitté Rose, et il la quittait, avec la certitude de la perdre. Ce moment fut cruel, et il ne se le rappelait jamais depuis, sans une sorte de frémissement involontaire.

– J'entends ce langage, dit Eugénie… (*à M. Molé*) : Est-il heureux ? est-il riche ou pauvre ? – Il est mieux que cela ; il est l'honneur et le bienfaiteur de son pays. À ces mots, Eugénie elle-même laissa couler des larmes d'attendrissement. – Nous ne nous étions donc pas trompées ? Rose sera bien charmée d'apprendre… (*S'adressant à lui-même*) : – Avez-vous des Enfants ? Sept, Madame. – Sont-ils d'un heureux naturel ? vous ressemblent-ils ? – Grâces au Ciel, Madame, ils sont d'un heureux naturel, et l'Aîné de mes Fils, est… il ne me convient pas de le louer à cet excès… mais, Madame, il est une grâce de là-haut. – Bon Père ! il tient de vous… Et votre Épouse ? – Je suis veuf depuis trois ans. – Vous êtes veuf !… ah ! mon Dieu ! – Oui, Madame. – Avez-vous été heureux ? – Plus que je ne méritais : c'était une digne Femme ! – Ah ! Edmond ! me voilà contente. Je vous félicite, mon pauvre Edmond… Vous allez voir ma Sœur : mais, vous la connaissez : permettez que je la prévienne : quand je l'apercevrai, vous voudrez bien passer avec M. Molé, dans cette pièce. – C'est un trop grand bonheur que de la voir, et vous aussi, Madame : mais elle… je ne le pourrai peut-être pas supporter. – Ni elle, peut-être : mais je la préviendrai, et

nous verrons. – Si du moins j'avais retrouvé mon digne Ami ! – Ah ! Monsieur Rétif ! je n'ai pas la fausse délicatesse de craindre d'en entendre parler. Ne vous contraignez pas ! Le très cher Homme, avait votre nom à la bouche, en mourant, avec celui de ses Enfants. – Ce m'est la plus efficace des consolations, Madame. – Ne me nommez pas Madame : appelez-moi Eugénie : douze années sont effacées par votre visite : non, ne me nommez pas Madame ; cela me rappelle que vous devriez me nommer ma Sœur. – Femme bonne et généreuse ? Oh ! oh ! vous me mettez hors de moi… Avant que votre digne Sœur arrive ;… ou pendant que vous allez l'attendre ;… mettez-moi à même… Mais Monsieur Molé aura la bonté de le faire… (*à part à ce Dernier*) : Mon cher Monsieur, mon cœur est trop plein ; je n'y puis tenir, et je le sens se fondre : si *Elle* venait, je me trouverais mal, je crois : mettez-moi à même de faire une visite à notre digne Ami : j'ai besoin d'épancher là mon cœur… – Je ne vous entends pas ? – En quelle Église repose-t-il, et à quelle marque pourrais-je reconnaître sa tombe ? – Oh ! que me dites-vous là, Edmond ! – Cher, très cher Monsieur, je vous en conjure ! – Remettons cela, remettons cela. – Non, non, s'il est possible, obligez-moi ? – Nous allons revenir, Madame (dit M. Molé à Eugénie) : pendant notre absence prévenez Madame votre Sœur ; et s'il est à-propos que nous revenions, envoyez-nous chercher à Saint-Roch ; nous serons tout près de la grille…

Ils partirent. En chemin, Edme R. fit une observation : – Nos Femmes de la Campagne sont, pour la plupart, bonnes et vertueuses : mais, je crois, mon très digne Monsieur, que la Femme par excellence n'est qu'à Paris. Voyez ce langage, cette bonté, cette aisance, jointe à une si aimable figure ; à cette parure modeste et seyante tout à la fois ! Ah ! que j'ai perdu !… Mais je ne méritais pas un si grand bonheur… Et puis, j'ai obéi à mon Dieu visible, à mon Père : mais je révère

à l’égal, Celui que nous allons visiter… Cher et digne Homme ! excellent cœur ! vertueux et indulgent, il était parfait… Ô vénérable Pombelins !

L’Église était proche ; ils y entraient, comme Edmond achevait ces mots : M. Molé le conduisit sur la tombe de leur vertueux Ami, proche la grille d’une Chapelle. Elle était sans inscription il la lui montra. Edmond se prosterna aussitôt le cœur navré, et colla son visage sur cette pierre : mais il s’efforçait, à cause de son Ami, de réprimer ses sanglots. Enfin ne pouvant s’arracher de cet endroit, il supplia M. Molé de vouloir bien retourner chez Eugénie ; et de l’envoyer avertir, dans le cas, où on ne jugerait pas à propos qu’il vît Rose.

Dès qu’il fut libre, il ne commanda plus à ses larmes ; et comme le Temple était désert, il y joignit quelquefois de touchantes apostrophes au digne Homme qu’il pleurait : – Âme sainte et pure, s’écriait-il, du sein de Dieu où tu es, jette sur ton Ami un regard paternel : je t’implore ; verse sur un pauvre cœur le baume salutaire de la consolation ! Ah ! si tu étais vivant, ton seul regard rendrait le repos à mon âme désolée !…

Un Vieillard respectable, ancien et digne Ministre des Autels, à ce qu’il parut par son discours, priait dans un coin obscur. Il entendit Edmond. Il se leva, et vint auprès de lui : Au bruit de sa marche, Edmond se retourna : frappé de son air et de sa chevelure vénérables, il s’inclina devant lui. – Mon Fils, lui dit le saint Prêtre, venez, suivez-moi. J’approuve vos regrets, ils marquent la bonté et la droiture de votre âme, venez.

Et il le conduisit au pied du maître-autel – Mon Fils, si vous avez perdu un Père, voici le meilleur de tous : jetez-

vous dans son sein ; car je vous en crois digne ; et sa divine miséricorde vous consolera.

Edmond se prosterna ; et le saint Prêtre se tint debout, à côté de lui, en disant : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi ; in domum Domini ibimus*, etc. Après avoir récité le Psaume en entier, le vénérable Vieillard se leva, embrassa Edmond, et se retira. Edme R. se trouva tout consolé : mais voulant chercher des yeux son Consolateur, il ne le vit plus, ni ne l'entendit. Ému au delà de ce qu'on peut imaginer, il retourna sur la tombe ; il bénit le Seigneur, et invoqua le digne Homme qui y reposait, au lieu de s'affliger.

On vint l'avertir de la part d'Eugénie de revenir à la maison. Il y avait environ une heure que Rose y était, avec ses Enfants : le Mari d'Eugénie était revenu. C'était un aimable Homme : dès qu'on aperçut Edmond, M. Bourgeois alla au-devant de lui, et le prenant par la main, comme s'ils se fussent connus, il lui dit : – Je me félicite, Monsieur, d'être de retour assez heureusement, pour vous faire les honneurs d'une maison, où j'entends que vous soyez aussi maître que moi : et il le présenta à Rose, en lui disant : – Ma sœur, voici un Homme que j'estimais longtemps avant que de l'avoir vu.

Madame De Varipon se leva, fit une profonde révérence à Edmond, et lui marqua elle-même sa place à côté d'elle. Ensuite, avant de lui dire un seul mot, elle lui montra ses deux Enfants : – Embrassez-les, dit-elle ensuite… Vous voyez qu'ils sont aimables. – Chers Enfants !… dit Edmond : très chers Enfants !… et il répéta cela plusieurs fois, sans rien ajouter. – On m'a dit que vous en aviez sept ? – Oui… Madame. – On dit que vous en êtes content. – Oui, Madame, très content : c'est ma consolation. – Comme voilà la mienne (montrant ses deux Fils).

Durant ce commencement d'entretien, tout le monde s'était levé, de sorte que Rose et Edmond se trouvèrent seuls, avec les deux Enfants.

– Vous étiez à l'Église, à ce qu'on m'a dit, quand je suis entrée ? – Oui, Madame. – Cela est bien, Monsieur ! je vous reconnais là ; vous ne l'avez pas oublié. – L'oublier !…

À ce mot, ses larmes coulèrent malgré lui. Rose porta son mouchoir à ses yeux, pour cacher les siennes.

– Il y a douze ans que vous l'avez quitté Il a parlé de vous tous les jours.

(Edmond, avec un douloureux sanglot) : – Digne, respectable Homme !… nos cœurs s'entendaient ; je pensais à lui tous les jours :… mais à qui en aurais-je parlé ? – Vous ne lui avez pas écrit. – S'il l'eût permis, croyez, Madame… – J'entends : on ne m'en avait rien dit…

Elle caressa ses Enfants, et il se fit un assez long silence ; qu'elle rompit enfin : – Ils ont un digne Père ; un honnête Père… C'est mon Cousin, comme vous savez ? – Oui, Madame, d'aujourd'hui. – Vous êtes resté longtemps à l'Église, Monsieur ? – J'y ai fait une très heureuse rencontre. – Comment !... voudriez-vous me dire ce que c'est ? – Madame… je m'étais… j'étais à genoux… pénétré… un saint Homme, un digne Prêtre s'est approché de moi :… nous avons lié conversation,… devant Dieu… C'est un digne Homme… un vénérable Vieillard, grand, majestueux ; des cheveux blancs,… il inspire du respect… ses discours ont une onction… vous devez le connaître. – Non ; je ne reconnais Personne de la Paroisse à ce portrait. – Je vous assure, Madame, qu'il ressemblait… au digne Homme.

Rose, qui paraissait chercher une occasion de distraction, appela sa Sœur, pour lui demander, si elle connaissait à la Paroisse un Prêtre, comme Edmond dépeignait celui qu'il avait vu. Eugénie et son Mari assurèrent, qu'il n'était pas de la Paroisse. Edme R. déjà vivement ému, et dont l'imagination était allumée, pensa qu'il avait vu M. Pombelins lui-même, qui, sous cet habit, l'était venu consoler. Cette idée, qu'il ne mit pas au jour, répandit sur son visage, un vermillon angélique, et la même impression sembla se communiquer à Rose. Ils se regardèrent un instant en silence, et tous deux se levèrent de concert, pour se jeter à genoux. Cette effervescence fut courte dans la tête d'Edmond : la raison reprit aussitôt le dessus. Mais il nous a avoué qu'il avait eu cette ferme croyance pendant près de cinq à six minutes. Pour Rose, il a toujours ignoré ce qui s'était passé dans son esprit ; car elle ne lui en parla pas ; et jamais… il ne l'a revue depuis.

– Monsieur R., reprit Rose, au bout de quelques moments, je crois pouvoir vous témoigner combien votre visite me fait de plaisir : je la redoutais auparavant ; mais je vois qu'elle est approuvée… Et en vérité, mon cher Monsieur, elle doit l'être. Je vais retourner chez nous : je vous y attends à souper avec M. Molé, et toute la famille de ma Sœur : si vous avez quelques affaires, expédiez-les en attendant. Adieu, jusqu'à ce soir : mon Mari sera charmé de connaître un si honnête homme que vous, et qu'il aime déjà : car… il faut qu'on vous aime, quand on a mon estime… Je vous laisse.

Elle sortit aussitôt, avec ses deux Enfants, et monta dans une voiture de place.

Edmond était comblé. Eugénie, son Mari, et Monsieur Molé qui étaient présents à l'invitation, y applaudirent. L'Invité sortit pour aller à ses affaires.

Après sa tournée, Edme R. entra un moment à son Auberge : on lui remit une Lettre, que le Facteur avait apportée dans l'après-midi. On lui annonçait un grand malheur : une partie du Village de Saci venait d'être consumée par les flammes. On ne s'expliquait pas : cet accident arrivait après toutes les récoltes : le Pays était ruiné ! Edme R. n'eut d'abord que cette idée présente : elle suffisait bien pour le remplir de douleur. L'avis était de Germain son Domestique. Ce zélé Serviteur, peu accoutumé à écrire, avait fait sa Lettre la plus courte possible : il ne s'expliquait sur rien. – Et mes Enfants ! s'écrie tout à coup Edmond. Il court à un Marchand ; traite avec lui à la hâte pour tout le reste de ses vins, et part le même soir. En route, à Ponthierri il se ressouvint du souper ; il écrivit un billet d'excuse, qu'on reçut le lendemain à midi. Jusqu'à ce moment, l'inquiétude avait été extrême ; on avait envoyé au port au vin : on n'y avait rien appris d'abord : mais à la troisième fois, on sut qu'Edme R. était parti, sur la nouvelle d'un furieux incendie. Sa Lettre acheva de donner quelques éclaircissements. C'est ainsi qu'il quitta la vertueuse Rose Pombelins, et l'aimable Eugénie,… pour toujours…

Respectables Femmes, vous n'êtes plus ! mais les Enfants d'Edme R. conserveront éternellement pour vous le même sentiment de vénération et de respect, que si vous eussiez été leurs Mères… Je dirai un mot de leurs Familles, à la fin de cet Ouvrage, et je rapporterai un trait remarquable qui arriva en 1765, un an après la mort de mon Père.

Edme R. en arrivant à Saci, trouva les trois quarts du Village à la mendicité : mais sa maison avait été préservée, et par le zèle de Germain, et par la manière dont elle était couverte. Il n'était pas encore Juge ; mais il n'employa pas moins tous ses soins à soulager ses malheureux Concitoyens. Un vertueux Prêtre, messire Pandevant, prédécesseur de messire Antoine Foudriat, qui lui servait alors de Vicaire, avait accumulé les revenus de son patrimoine depuis longtemps, pour doter ses deux Nièces, et s'était astreint à vivre de sa modique portion congrue, qui n'allait qu'à cent écus. Mais voyant le désastre de ses pauvres Paroissiens, il sacrifia généreusement le fruit de ses épargnes ; il les nourrit tout l'hiver avec cette somme, et fit relever à la hâte et comme on put leurs maisons brûlées. Il mourut l'année suivante, sans avoir tiré d'obligation de personne. Messire Antoine Foudriat, et Edme R., témoins de sa générosité, attendirent que la Paroisse fût rétablie : alors le nouveau Pasteur, dans un discours pathétique, prononcé en chaire, engagea ses Paroissiens à se cotiser pour rendre la somme aux Héritières du Pasteur décédé, qui n'étaient pas riches. Il donna l'exemple, quoiqu'il n'eût rien reçu : Edme R. l'imita ; de sorte que ceux qui n'avaient pas souffert de l'incendie, fournirent généreusement, plus que ceux qui avaient été obligés : par ce moyen la somme fut rendue aux Héritières, avec les intérêts, et on leur fit un remerciement, rempli d'éloges, pour le digne Pasteur qu'on avait perdu.

L'année suivante, Messire Antoine Foudriat fut calomnié, on ne sait par qui, auprès du respectable Prélat Charles-Gabriel De Caylus, évêque d'Auxerre, et seigneur en partie de Saci, avec son Chapitre et l'Ordre de Malte. Edme R. assembla tous les Habitants chez lui, et les supplia de lui dire, si quelqu'un d'entr'eux avait des plaintes à faire du Pasteur ? Sur la négative générale, il leur proposa de faire une députa-

tion de douze des Principaux au premier Pasteur, en faveur du Second, qui tenait bien plus directement à eux. Cette députation eut lieu : Edme R. la conduisit, et porta la parole. Le digne Évêque, bon connaisseur, l'écouta avec tant de plaisir, qu'il lui recommanda de le venir trouver seul en particulier, tandis que ses Compagnons dîneraient à l'office. La conversation qu'Edme R. eut avec son Évêque, fut de plus de deux heures : le Prélat l'interrogea sur l'état de la Paroisse ; sur les mœurs des Habitants ; en un mot sur tout ce qui pouvait intéresser un Homme qui se regardait véritablement comme le Père de son Troupeau. Ses réponses satisfirent le Prélat au point, qu'il l'invita à le venir voir, toutes les fois que ses affaires l'amèneraient à la Ville. Edme R. flatté de cet honneur, de la part de l'Homme, encore plus que de celle de l'Évêque, n'y manqua pas. Dès la première visite qu'il rendit à M. De Caylus, ce digne Pasteur instruit de la conduite de cet Habitant de Saci, lui dit ces paroles obligeantes : – *Monsieur Rétif, si je vous avais connu, votre seul témoignage aurait rétabli Monsieur Foudriat dans mon esprit. Si je puis vous servir, ne me ménagez pas ; je vous servirai comme votre Père spirituel, et comme votre Ami temporel : c'est ce dont je vous prie d'être persuadé.*

Je rapporte ce trait, parce qu'il est doublement glorieux de la part d'un Homme tel que M. De Caylus, et parce que, dans la suite, mon Frère aîné succéda à mon Père dans cette tendre affection : l'amitié du digne Évêque alla jusqu'à la plus vive tendresse pour ce jeune Ecclésiastique, dès qu'il fut à son Séminaire : de sorte qu'il offrit à mon Père de payer sa pension : mais Edme R. qui avait refusé cette faveur de la part du Grand-père de son Fils, aurait été encore moins disposé à la recevoir du Père commun des Pauvres : Il répondit à l'Évêque : Qu'il était, grâce au Ciel, en état de payer la pension, et qu'il se croirait inexcusable de faire ce vol aux pauvres Nécessiteux. M. De Caylus redoubla d'estime pour

le Père et le Fils, par le même motif qui faisait refuser ses faveurs, l'amour des Pauvres : car tout le monde sait que l'évêché d'Auxerre rapportait environ 60 à 70 mille livres à M. De Caylus, et qu'il en répandait chaque année plus de 80 mille dans son vaste Diocèse. Il est cependant mort sans dettes : les ventes après son décès ont tout payé.

Cette honorable liaison n'empêcha pas Edme R. d'estimer le mérite partout où il le rencontrait : il fut successivement l'Ami intime de deux Procureurs des Jésuites de la maison d'Auxerre ; le Père *Scribo* et le Père *Godo*. Ces deux Hommes le consultèrent également pour l'exploitation de leur ferme de *la Loge*, qui est située dans le territoire de Saci, et ils recevaient ses avis désintéressés avec la plus grande reconnaissance. Ils eurent quelquefois ensemble des disputes de controverse : mais elles furent toujours accompagnées de tant de politesse de part et d'autre, que l'intimité n'en fut point altérée ; au contraire l'un des deux, le Père Scribo, dit plusieurs fois à mon Père ces paroles remarquables : « Avec votre conduite, mon Ami, tous les sentiments sont bons ; entendez-vous ? tous les sentiments sont bons. » Ce Père Scribo, était lui-même un Homme exemplaire ; il avait le cœur excellent : il obligeait tous ceux qu'il pouvait obliger : et lorsque cela passait son pouvoir, on voyait sur son visage une si véritable douleur, qu'on s'en retournait content, même avec un refus.

Quant au Père Godo, quoique parfait honnête homme, il était un peu moins populaire : mais cela venait de son éducation : il était Gentilhomme, et avait été élevé dans la hauteur : cependant sa familiarité avec Edme R. était celle d'un bon Frère avec un Frère. Aussi en était-il si tendrement aimé, que les jours où ils se voyaient, étaient comme des jours de fête pour toute notre maison.

Des Personnes un peu ardentes, lui ont quelquefois reproché ces liaisons. Edme R. n'y fit pas d'autre réponse, que de les prier instamment à une de ces entrevues : et il eut la satisfaction de se voir donner une entière approbation. Il eut même la plus flatteuse, celle de M. De Caylus, qui parfaitement instruit de sa conduite en cette occasion, lui dit un jour, qu'il avait raison de vivre en Frère avec tous les Hommes, et que certaines Gens devraient bien en faire autant, pour leur repos et celui des autres.

En 1727, mourut Anne Simon, la plus digne des Mères. Quand elle sentit sa fin approcher, elle dit à son Fils d'avertir ses trois Filles. L'Aînée était mariée à Aigremont, et les deux autres à Nitri : cette nouvelle les affligea sensiblement, surtout Magdelon, qu'Edme R. appelait sa sœur de cœur, parce qu'ils se ressemblaient par les dispositions. Lorsqu'elles furent arrivées, Anne fit mettre d'un côté son Fils et Madelon, Catherine et Marie de l'autre :

– Mes chers enfants, leur dit-elle, je vais rejoindre votre Père. J'ai une ferme espérance de le revoir heureux, dans le sein de Dieu, où je lui rendrai compte de la conduite de ses Enfants. Vous, ma chère Fille aînée, que Dieu vous bénisse, ainsi que vos Enfants : ce ne sont que des Filles : rendez-les bonnes et douces, autant que travailleuses : elles n'ont besoin que de cela ; douceur et travail ; il ne nous faut que cela en ménage, dans nos campagnes : instruisez d'exemple, surtout à présent que les voilà qu'elles deviennent grandes : me le promets-tu, ma chère Catherine ?

– Oui, ma bonne Mère.

– Sois bonne aussi, ma Fille, et que vos querelles entre ton Mari et toi, quoique peu de chose, ne troublent pas ma cendre.

« Vous, Magdeleine, Dieu vous accorde des Enfants ! je suis si contente des miens, que j'en désire à ceux que j'aime, surtout à ceux qui sortent de moi. Console ton Frère, après ma mort ; et qu'il retrouve toujours en toi Anne Simon, sa Mère, qui l'aimait tant ! Chéris tes Sœurs, et si tu n'as point d'enfant, que les leurs soient les tiens, et si personne ne dit de toi, Notre bonne Mère, qu'on dise, Notre bonne Tante !… Dieu te bénisse, ma chère Fille !

« Vous, ma pauvre Marie, vous êtes la plus jeune de mes Enfants : je vous recommande d'avoir de la maturité ; de ne pas vous conduire en étourdie : vous êtes vive ; ce n'est pas vice, c'est qualité, si on sait bien se gouverner : Je vous recommande de respecter vos Sœurs aînées ; de regarder Magdelon, qui est dans le même lieu que vous, comme ma Lieutenante à votre égard : promettez-moi d'être docile à ses avis, après ma mort ?

– Je vous le promets, ma chère Mère.

– Ma très chère Fille, ton Mari a quelque chose à souffrir de toi ; c'est un bon et honnête homme ; ton Fils est un aimable Enfant, et l'on voit déjà dans la tendresse de l'âge, qu'il sera d'un bon caractère : cultive ces bonnes dispositions, ma chère Fille : un Fils est le second Mari des Mères ; mais c'est un Mari respectueux : voyez votre Frère (que Dieu bénisse à jamais, amen !) il a été l'appui et la consolation de ma vieillesse ; il me fermera les yeux, il me pleurera, comme il m'a aimée, et il me réunira dans le même tombeau avec son digne Père, mon respectable Mari, comme il nous à réunis de tout temps dans son cœur…

« Mes chères Filles ! le voilà, ce digne Frère ! n'êtes-vous pas glorieuses d'être ses Sœurs ? qu'a-t-il fait ? qu'a-t-il dit, depuis qu'il a l'usage de raison, qui n'ait tourné à notre hon-

neur et avantage ? Révérez-le tendrement ; c'est le Lieutenant de votre honorable Père… Vous savez, mes chères Filles, comme il en a agi avec moi ; il n'a point voulu toucher à son patrimoine ; mais il m'a tout laissé, pendant tous les jours de ma vie : Tout ce qu'il a, il ne le doit qu'à son travail, et le meilleur des Fils, a été jusqu'à ce jour, comme s'il avait été jeté sur la terre tout nu ; j'en ai senti une vive peine ; et il m'aurait obligée, s'il avait voulu prendre son bien : D'un autre côté, ma pauvre âme était réjouie, et je me disais avec liesse : Je dirai à Pierre, dans l'heureuse vie, comme son digne et respectueux Fils en a agi avec sa Mère ; et j'augmenterai encore son éternel bonheur. Cette douce et consolante pensée, me rend la mort agréable ; je m'en fais une fête : je quitte mes Enfants ; mais c'est pour aller rejoindre leur Père.

– Je le crois bien, dit Edmond, en suffoquant de sanglots, que vous vous faites une fête de la mort ! Il n'est jamais sorti de votre cœur que de bons désirs et de bonnes pensées, et de votre main que de bonnes œuvres ; mais, nous, nous voilà orphelins de la meilleure des Mères, après avoir perdu notre gloire et notre couronne dans notre Père.

Et regardant ses Sœurs qui pleuraient :

– Oui, pleurons ! nous ne dirons plus, mon Père, ni ma Mère ; ces noms si doux ne seront plus faits pour nous…

– Écoute donc, mon Fils (interrompit Anne, avec une sorte de sourire familier, comme si elle se fût bien portée), vous direz, mes Enfants, ma Fille, mon Fils ; et ces noms-là sont bien doux aussi. Bénissons Dieu ! car il faut finir : et jamais fin la plus enviée, valût-elle la mienne ! Je vous la souhaite à tous, mes très chers Enfants.

Elle mourut quelques jours après. Son corps fut porté, pendant les trois quarts de lieue de chemin de Saci à Nitri, par ses quatre Enfants : une fausse délicatesse ne les empêcha pas de rendre ce devoir filial ; et le précieux fardeau ne fut touché que par eux seuls, et par leurs Enfants, qui suivaient, tous habillés en blanc, symbole de leur candeur.

Je n'oublie aucuns de ces traits, qui peignent la vraie piété filiale, réduite à de pures grimaces dans les Villes. Ces mœurs simples, si conformes à celles des premiers âges, tiennent plus à l'innocence et aux bons principes, qu'on ne le croit. C'est peut-être à l'extinction de tous les anciens usages, qu'est due notre dépravation actuelle… ou plutôt, c'est la dépravation, qui a éteint nos anciens usages.

À la fin de 1728, Edme R. apprit la mort de Rose Pombelins : il dit à cette occasion : – Je suis jeune encore, et me voilà déjà comme le Père Brasdargent. Faisant allusion au discours de ce Vieillard, rapporté plus haut. Il prit le deuil, et le porta pendant deux ans, en mémoire du Père et de la Fille.

En 1729, Edme R. devint l'Homme des trois Seigneurs, et administra la terre en leur nom. Ce fut ce surcroît d'occupations, et l'incapacité de ses Enfants (son Fils aîné était au Séminaire), qui amena le second mariage : cependant il n'eut lieu qu'en 1733.

Avant d'en venir à cette époque, il faut faire connaître cette seconde Femme, qui, suivant l'usage, ne fut pas aimée de ses Beaux-enfants, et n'eut personne de son parti dans le Village, parce qu'elle était étrangère. C'est ma mère : mais en parlant d'elle avec tout le respect que ce titre sacré m'impose, je serai néanmoins absolument impartial. Heureusement, pour la louer, je n'aurai besoin que d'exposer les

principaux faits après son mariage, et sa conduite constante, sans craindre que personne puisse me donner le démenti.

BARBE FERLET DE BERTRO, est née à Accolai, petit Bourg situé à la jonction des rivières d'Ionne et de Cure, en 1713. Son Père, Nicolas Ferlet, descendu d'une très bonne Famille, était un excellent homme ; sa probité, la douceur de son caractère et sa piété le faisaient chérir de toute la Paroisse. Son Épouse, mon aïeule, mourut fort jeune : il s'était remarié ; mais à une bonne Femme, qui regarda comme siennes deux Filles de son Mari.

Ma Mère était la plus jeune : c'était une blonde de la plus aimable figure : mais d'une vivacité, et même d'une pétulance, que l'éducation ne réprima pas. C'était l'enfant gâté de la maison. Son Père la chérissait, séduit par sa figure, et lui passait tout. Sa Belle-mère, plus indulgente encore, et portant la bonté plus loin qu'elle n'aurait fait sans doute pour sa propre Fille, admirait jusqu'aux défauts de sa chère *Bibi :* aussi la maison était-elle absolument gouvernée par cette jeune Tête, et la Sœur aînée, fille sérieuse et d'un grand bon sens, n'y avait qu'une très légère influence. La pauvre Bibi a payé cher dans la suite cette petite domination précoce !…

Le premier échec que reçut son bonheur, vint d'un accident causé par son étourderie. Comme Bibi était gaie, enjouée, elle avait beaucoup de Bonnes amies : toutes ces Jeunes filles se rassemblaient le soir chez elle pour la veillée, où tout ce qui venait au nom de Bibi était bien reçu de ses Parents. C'était d'ailleurs un amusement pour le père Ferlet, de voir toute cette Jeunesse, que sa Fille surpassait en agréments, et pour laquelle toutes marquaient de la déférence. Un soir d'automne, qu'on avait beaucoup teillé de chanvre, et fait des contes qui avaient fort amusé, Bibi, accablée de

sommeil, ne voulut pas qu'on jetât dehors les chenevotes, pressée de s'aller coucher. Les représentations de sa Sœur ne furent pas écoutées ; on se mit au lit. Mais il n'y avait pas longtemps qu'on dormait, lorsqu'une flamme horrible sortit tout d'un coup de ce tas de chenevotes, et mit le feu à la maison. Le père Ferlet et sa Famille ne purent sauver que leurs vies : Ils sortirent tout nus en chemise. Cet accident diminua beaucoup leur aisance, et ils ne s'en relevèrent jamais : la maison fut consumée, les meubles, antiques à la vérité, mais fort beaux, le linge, les habits, les titres, l'argenterie, tout fut perdu : le trouble du Père Ferlet, accablé de sa douleur, ne lui permit pas de veiller à rien, ni de rien sauver des débris de sa fortune. Il engagea ses terres pour rebâtir sa maison, etc.

Son plus grand chagrin, et celui de son Épouse (ils l'ont dit souvent), c'était de ce que l'accident venait de la faute de leur chère Bibi, et de ce qu'elle en était inconsolable.

Ce terrible coup du sort s'étendit beaucoup plus loin encore. L'aisance du père Ferlet diminuée, une Dame Pandevant, aussi de la maison de Bertro, qui aimait beaucoup Bibi, et qui était fort riche, la demanda à ses Parents. On gémit, on pleura ; mais l'intérêt de la *chère Enfant* exigeait qu'on se privât d'elle. On s'en priva donc, et Bibi alla demeurer à Auxerre chez sa Parente, qu'elle suivit ensuite à Paris, où elle resta deux ans.

Ce fut dans cette dernière Ville, que Bibi essuya différentes attaques, causées par sa figure et par sa vivacité. Tous ceux qui l'approchaient, devenaient ses amants ; mais incapable d'attachement, elle riait de leurs soupirs, ou si elle faisait attention à eux, ce n'était qu'à raison de l'établissement qu'ils pouvaient lui procurer.

Dans le nombre, il se trouva un Homme d'environ quarante-cinq ans ; d'une belle figure, jouissant d'une fortune honnête, d'un caractère aimable, et d'une Famille connue. Cet Homme s'annonça tout d'un coup à la Jeune personne, comme prétendant à sa main. Bibi le trouva ce qu'il lui fallait (car elle voulait une maison faite), et le pria de s'adresser à Madame Pandevant. Enchantée des avantages que cet Homme faisait à sa Protégée, cette Dame accueillit le Prétendant. Le mariage fut conclu en huit jours. Immédiatement après la célébration, les deux Époux allèrent demeurer en Province. Bibi, devenue Madame Bovjat, eut un Fils, que son Mari mit en nourrice à Pourrain, à dix lieues de sa résidence, quoiqu'il y eût des Nourrices dans le Pays.

Un jour que M. B. était parti de grand matin, pour aller voir son Fils, disait-il, sa jeune Épouse vit entrer chez elle une Dame d'environ 50 ans : son air inspirait le respect, quoiqu'il fût plein de douceur et de bonté. Elle demanda M. B. – Il est en campagne, Madame. Loin, Mademoiselle ? – À dix lieues d'ici, Madame, voir notre Fils, qui est en nourrice. – Quand sera-t-il de retour ? – Il reste ordinairement plusieurs jours ; parce qu'en même temps il va à… pour ses affaires. – Y a-t-il longtemps que vous êtes mariée ? – Dix-huit mois, Madame. – Comment avez-vous fait la connaissance de M. B. ? – C'est chez ma Cousine Pandevant, Madame : c'est elle qui a fait notre mariage. – Ah !… c'est, sous l'autorité d'une Parente ?… Cela change les choses. Comment donc, Madame ? Je crois que cela ne change rien du tout ? – Pardonnez-moi, Madame. – Vous avez un Fils ? – Oui, Madame. – Ah ! il est charmant ! Je ne l'ai encore vu qu'une fois ; mais je brûle d'envie de le revoir.

La Dame fit un profond soupir.

– Mon Dieu, Madame, pardonnez ! Je ne vous ai pas invitée à vous asseoir… Vous connaissez mon Mari, Madame ? – Beaucoup, je vous assure. – Cela me fait plaisir : c'est un aimable Homme, et j'en suis bien contente. Ses complaisances pour moi n'ont pas de bornes…

La Dame soupira encore, et l'on vit des larmes prêtes à couler :

– Je le crois, Madame : vous êtes jeune ; vous êtes charmante ; vous lui avez donné un Fils… – Oh ! si vous saviez comme il l'aime ! il en est fou ! il ne parle que de son Fils. – Je vous crois, je vous crois, Madame… Connaissiez-vous M. B. longtemps auparavant votre mariage ? – Cela s'est fait en huit jours. – Sur quelle Paroisse de Paris ? – S. E. Madame va se rafraîchir ? – Non, Madame ; on m'attend. – Vous avez de la Compagnie ? – Oui, Madame. – Ce sera surcroît de plaisir, et vous ne sortirez qu'après m'avoir fait l'honneur… – Cela est impossible.

Pendant que la Dame répondait cela, Bibi parlait à l'oreille de la Cuisinière, qui alla prier trois Personnes restées à la porte dans une chaise, de vouloir bien entrer. C'étaient trois Parents de la Dame. L'air singulier dont ils regardèrent Bibi, qu'ils traitèrent de Mademoiselle, ne lui fit pas faire la moindre réflexion. Eh ! qu'aurait-elle pensé ? Pouvait-elle imaginer le malheur qui pendait sur sa tête ? D'ailleurs étourdie comme elle était, s'apercevait-elle de rien, et donnait-elle aucune conséquence à l'air qu'on avait ?

La Dame parla à l'oreille des trois Hommes, un temps assez considérable pour leur rendre toute la conversation. Cela n'était pas au moins trop poli : mais Bibi, pendant ce

temps-là, faisait servir une collation. C'est la coutume des Campagnes, où cette hospitalité si vantée des Anciens, est toujours en usage, parce qu'elle y est absolument nécessaire : ce n'est qu'à Paris, qu'on en parle avec admiration, comme d'une coutume surannée ou étrangère.

Après que la Dame et ses Compagnons eurent tenu un petit conseil, ils sortirent sans s'expliquer.

Restée seule, Bibi réfléchit, et fut extrêmement étonnée. Elle apprit de sa Servante, que les quatre Personnes parlaient avec beaucoup de chaleur, en remontant dans leur voiture. Que la Dame avait dit : – Elle est dans la bonne foi ; que vouliez-vous que je dise ? Ensevelissons cette affaire, mes chers Parents ; au nom de Dieu, ensevelissons-la !

Ces discours surprirent encore davantage l'infortunée Bibi, qui n'ayant rien à se reprocher, tâcha de se tranquilliser jusqu'à l'arrivée de son Mari.

Il devait rester huit jours absent ; mais on le vit arriver le lendemain avant midi. Il entra d'un air ému. Mais s'apercevant à l'air dont sa Femme le reçut, qu'elle n'était instruite de rien, il se remit.

– Ma chère, lui dit-il, une affaire indispensable m'appelle à Paris ; nous partons demain : préparez-vous. Je vais de mon côté tout mettre en ordre.

Bibi se prépara au départ, tout en racontant à son Mari la visite singulière qu'elle avait reçue la veille. Au portrait qu'elle fit de la Dame à M. B., il reconnut son Épouse : car cet Homme était marié. Éperduement amoureux de Bibi, qu'il avait vue à Auxerre, mais sans lui avoir parlé, il l'avait suivie à Paris, y avait pris le nom d'un de ses Frères, mort depuis longtemps dans le Nouveau Monde ; avait épousé

Celle qu'il aimait, et l'avait amenée dans le Village de Saci, qui, étant écarté de toutes les routes, et cependant à portée de ses affaires, lui avait paru un asile assuré. Il y portait son vrai nom de famille, sous lequel on ne l'avait jamais connu à Auxerre, ni aux environs. Les raisons qui l'avaient dégoûté de son Épouse, c'est d'abord qu'elle était plus âgée que lui : ensuite, il n'en avait point eu d'Enfant et il brûlait d'envie d'en avoir ; enfin, l'amour, cette passion impérieuse, qui, lorsqu'elle est directement opposée à la vertu, produit toujours des vagues tumultueuses qui lui font faire naufrage.

On se prépara donc à partir pour Paris. Mais le soir même dans le silence de la nuit, on vint frapper à coups redoublés. Un Domestique ouvrit, sans attendre l'ordre de son Maître, qui, dès qu'il fut éveillé, sauta du lit, et s'arma de deux pistolets. À l'instant où il ouvrait sa porte, il vit paraître sa Femme et ses trois Parents. Il fut confondu. Les Hommes lui firent les reproches les plus vifs, accompagnés de menaces violentes. L'Épouse pleurait. L'Infortunée Bibi instruite par cette scène, de l'abîme où elle avait été plongée ; qui voyait toutes ses espérances s'évanouir ; l'infortunée Bibi était au désespoir : Elle avait de l'ambition ; ce motif seul l'avait déterminée au mariage : des Amants jeunes et tendres n'avaient eu aucun pouvoir sur son cœur : qu'on juge de sa situation ! elle se lève à demi-nue, et vient se jeter aux genoux de la Dame.

– Je suis innocente pour tout le monde, lui dit-elle ; aux yeux de Dieu même ; mais je suis coupable pour vous, je le sens. Pardonnez-moi des torts involontaires, et ne confondez pas l'innocence avec le crime. Je ne demande point à garder votre Mari : Je ne demande que l'honneur, et de n'être pas traînée avec lui devant les Tribunaux ; que l'on n'y entende

pas retentir mon nom : mon pauvre Père en mourrait de douleur ; ayez pitié de ses cheveux blancs,... et de ma jeunesse.

La Dame l'embrassa, en la relevant. Ses larmes eurent tant de pouvoir (que ne peut pas la beauté !) qu'ils touchèrent les trois Hommes eux-mêmes, malgré leur fureur. On cessa d'injurier ; on se plaignit ; ensuite, on conversa. La Dame prit sa Rivale en amitié ; et cela fut porté au point, lorsqu'elle la connut parfaitement, qu'elle l'adopta en quelque sorte pour sa Fille. Jamais amitié ne fut plus sincère ; jusque-là, que si les lois l'eussent permis, elle aurait laissé subsister le mariage. Mais ce fut encore mieux, lorsqu'elle eut vu l'Enfant. Elle voulut elle-même en prendre soin, et elle renouvela ce beau trait d'une Reine Élisabeth de Portugal, qui élevait sur ses genoux les Enfants des Maîtresses du Roi son Époux. On tint le honteux mariage enseveli. Bibi, l'infortunée Bibi, abandonna son sort à Madame Bovjat, et demeura avec elle, comme avec sa Mère : le secret fut gardé, même avec le Père Ferlet. Mais on sent que M. B. ne vit plus, ni son Épouse légitime, ni Celle qu'il avait trompée.

Madame B. mourut au bout de deux ans : et pour marquer la sincérité de ses dispositions à l'égard de Bibi et de son Fils, elle leur laissa tout ce qu'elle pouvait leur laisser, même des biens fonds. M. B. devenu veuf, fit faire des propositions à Bibi, par Madame Pandevant, chez laquelle elle s'était retirée, avec son Fils. Cette Dame conseilla le mariage à sa Pupille, et celle-ci consentit à tout ce qu'on voulut. Elle épousa donc une seconde fois M. B., avec lequel elle vécut heureuse (car il l'adorait), jusqu'à la mort de cet Homme, arrivée en 1732.

Dès qu'il eut fermé les yeux, d'avides Collatéraux se préparèrent à découvrir le vice de la naissance du jeune B. Sa Mère tremblante, éperdue, fut représentée comme ayant été Concubine volontaire… Je décrirais toutes ces horreurs, si j'étais Fils d'une autre Femme…

Madame B. alla déposer sa douleur dans le sein du Pasteur, messire Antoine Foudriat : mais ce jeune Curé se défia de lui-même, en traitant avec une Femme jeune et séduisante : il voulut qu'Edme R. fût présent à leurs conférences. La jeune Dame fit son Histoire ; en administra les preuves par les Lettres de la première Femme de M. B. et par d'autres de plusieurs Personnes de la Famille de son Mari, qui l'avaient prise en affection, surtout d'une proche Parente de M. B. qui demeurait à Chitri. Le Pasteur et le Lieutenant, place qu'Edme R. avait alors, conçurent pour elle la plus grande estime ! et l'aidèrent de tout leur pouvoir.

Mais l'acharnement des Héritiers était indomptable contre une Veuve jeune et jolie, qui, adorée de son Mari, les avait quelquefois de son vivant traités avec hauteur. Ils rompaient toutes les mesures du Pasteur, pour éviter l'éclat. Un jour désespéré de cet entêtement, il prit Edme R. par la main :

– Mon cher Ami, nous la connaissons, comme si elle était notre Sœur ; ces Gens-là la feront mourir, et c'est ce qu'ils demandent : vous êtes veuf ; épousez-la, et avec tous ses droits : vous imposerez à ces Malheureux-là, par la considération qu'on a pour vous : votre haute réputation de probité fera taire les bruits injurieux ; elle vous devra l'honneur, et vous aurez une Épouse aimable, qui vous rendra heureux. Vous êtes trop jeune pour un éternel célibat ; c'est un pesant fardeau, pour un Homme réglé dans ses mœurs, qui n'a rien

perdu par les excès d'aucun genre ! Voilà mon sentiment, et de plus, la prière que vous fait un Homme tout à vous… Je dispose de vous, Madame, dit-il à la jeune Veuve ; mais c'est en faveur d'un si honnête Homme, que je suis sûr que vous ne me démentirez pas.

Le plus embarrassé, en cette occasion, était Edme R. Il voyait devant lui, presqu'à ses genoux, une jolie Femme éplorée, qu'il pouvait mettre à couvert de mille désagréments ; la compassion parle fortement aux cœurs généreux : son Ami le pressait vivement ; il ne refusa pas, et demanda du temps pour se déterminer.

– Oui, je vous donne vingt-quatre heures, dit le Curé ; encore, est-ce parce que cela ne retardera rien. Dimanche un ban ; dispense des deux autres : mariés à quatre heures du matin le premier jour possible.

Edme R. sortit de cette entrevue rêveur. Sept Enfants ! mais c'est la jeune Femme que cela devait effrayer, et non pas lui. Par générosité, il résolut de la refuser, et de tout employer pour la servir. Il alla même en parler à son Beau-père sur ce ton. Thomas Dondaine fut effarouché de l'idée seule de ce mariage. Il fulmina, et dès le lendemain, il fit faire un inventaire en faveur de ses Petits-enfants. Edme R. n'en parut point affecté ; au contraire ; voyant les droits de ses Enfants en sûreté ; considérant l'avantage que sa fortune et la leur pouvaient retirer d'un second mariage avec une Femme qui avait beaucoup de droits certains, il retourna chez le Curé moins décidé à refuser.

Dès que le Pasteur le vit, il s'empara de lui, et ne le quitta pas qu'il n'eût arraché son consentement. Les articles furent même dressés… Le mariage se fit dans le temps que messire Antoine Foudriat avait résolu.

L'effet que le Pasteur avait attendu de ce mariage, fut aussi heureux qu'il l'avait présumé. La calomnie ferma ses cent bouches ; les Héritiers devinrent traitables ; il n'y eut point de procès, et tout se termina par le ministère du Notaire.

Edme R. ne fut pas plutôt marié, qu'il sentit qu'il avait bien fait. Le désordre de l'intérieur du ménage était inconcevable : plus de linge, ni de corps ni de table, etc., etc. Depuis la mort de sa bonne Mère, il ne goûtait plus aucune des douceurs de la vie ; abandonné pour ainsi dire à lui-même, il sentait un mal-aise, et une mélancolie, qui prenaient insensiblement sur sa santé.

Sa nouvelle Épouse, tandis qu'il s'occupait à recueillir ses biens, rétablissait l'ordre et l'abondance dans le ménage : elle voulut gouverner des Filles déjà grandes, accoutumées à l'indépendance : elle n'y réussit pas, et elle souffrit en cette occasion, du vice de son éducation personnelle : n'ayant jamais été contredite, elle alla sans doute trop loin : mais ce fut lorsqu'on eut passé les bornes avec elle. Cependant, jamais le Mari ne s'aperçut de ces dissensions domestiques. Sa Femme reprenait un air serein, dès qu'il paraissait, et ne se plaignait que rarement. Ce fut une autre Personne qui instruisit un Père de Famille de ce qui se passait chez lui. C'était après ma naissance ; car je suis le premier fruit du second mariage de mon Père. D'autres Enfants me suivirent presque sans interruption : de sorte qu'en 1745, Edme R. était Père de quatorze Enfants vivants, huit Filles et six Garçons : et lorsque le jeune B. était à la maison, il y avait quinze Personnes, qui toutes disaient, mon Père et ma Mère. C'est une singularité, que ce nombre égal d'Enfants des deux lits ; la seule différence, est qu'il n'y avait que deux Garçons du premier, et que nous fûmes quatre du second.

Une Sœur de mon Père (c'était Marie, la plus jeune) eut occasion de passer quelques jours à la maison : le premier et le second jour, tout le monde se contraignit : mais la patience échappa aux grandes Filles le troisième dès le matin. Elles avaient tort ; la Tante surprise de cet orage, prit le parti de sa Belle-sœur contre ses Nièces. Mais ce ne fut pas le moyen de rétablir la paix : On pleura ; on dit, qu'on était abandonnées de tout le monde, depuis que cette belle Dame était venue leur enlever le cœur de leur Père. Les jours suivants, la même scène recommença. Pour lors la Tante, bien convaincue que des Personnes si peu faites pour vivre ensemble se rendaient mutuellement malheureuses, en parla à son Frère.

– C'est ce que j'avais prévu, répondit-il, et je me suis trop tôt applaudi de m'être heureusement trompé : mais je sais un remède. Ce sont les grandes Filles qui causent tout le mal : on me demande l'Aînée en mariage ; le Parti est avantageux, mais j'hésitais ; je vais la marier. La Seconde souhaite d'aller en apprentissage à la Ville ; elle ira. Mon Beau-père Dondaine me demande la Troisième ; je la lui donnerai. Il a déjà la Quatrième : je ne garderai donc ici que la plus Jeune, qui est d'un caractère doux, et qui d'ailleurs n'est qu'une enfant. Quant à mes deux Fils, je ne sais pas si leurs Sœurs les ont mis de leur parti : mais en tout cas, l'Aîné, qui est un homme fait, malgré sa jeunesse, est au séminaire ; le Cadet sur le point d'y aller ; il est d'ailleurs d'un si excellent caractère, que je n'en ai rien à redouter. Voilà des arrangements naturels. Mais, croyez, ma Sœur, que si je m'étais trouvé dans une autre position, j'aurais su parler en Père et en Maître, et mettre à la raison toutes ces petites Personnes. Elles abusent de ma bonté ! Dites-leur que si Pierre Rétif vivait (Dieu lui fasse paix), et qu'à son âge, il apprit leur conduite, il viendrait ici, et les traiterait de manière à les faire

trembler ! Lui, qui ne pouvait souffrir que des Filles, avant leur mariage eussent un sentiment, un avis, un ton de voix assuré ; qu'elles prononçassent jamais un *oui*, ou un *non !* Dites-leur tout cela, et que je prendrai l'esprit de mon Père pour leur parler : prévenez-les, ma Sœur, je vous en prie… Ce serait les mal servir, que de souffrir leur aigreur ; et mes Enfants me sont trop chers, pour que j'approuve leurs défauts.

Ce discours fut fermement rendu aux Jeunes personnes, et les fit trembler. Mais Edme R. n'en exécuta pas moins son plan ; et la paix fut rétablie par ce moyen, pour toujours.

Le lendemain, après que sa Sœur eut parlé, il fit assembler toute sa Famille, et tint ce discours, en s'adressant successivement à ses Filles :

– J'ai appris, d'hier seulement, qu'il régnait dans la maison un trouble scandaleux, et que l'insubordination y était portée au point, qu'on n'y reconnaissait plus d'autorité. Si j'avais choisi, pour m'y représenter, la Fille d'un Mendiant, et que je voulusse qu'elle exerçât mon autorité, ne fût-elle que Servante, j'entendrais que ses ordres fussent exécutés avec respect, et sans la moindre discussion : mais c'est à mon Épouse ; c'est à la moitié de moi-même que l'on résiste : c'est à mon choix qu'on ose s'en prendre ! Eh ! qui ? Des Filles, dont le rôle ne doit être que la modestie et la soumission ! Vous mériteriez que je fisse, et sur l'heure, un exemple capable d'épouvanter toutes les Effrontées, qui ne savent pas demeurer à leur place. Mais les prières de Celle que vous avez eu l'indignité d'outrager, me retiennent encore… Vous, Anne, n'avilissez pas le nom de votre Grand'mère (Dieu la garde en son sein !) que vous portez… Vous, Marie, dont la figure heureuse devrait annoncer une

âme bonne et douce, prenez garde que je ne vous traite avec d'autant plus de rigueur, qu'il paraît que la méchanceté est le choix de votre volonté, et non un funeste présent de la nature… Vous, Marianne, j'excuserais peut-être votre caractère étourdi, si vos excès n'avaient été proportionnés à votre inconsidération : cependant, quoique la plus emportée, vous avez été moins loin que vos Sœurs : triste rôle d'un Père, réduit à louer une de ses Filles, d'avoir été moins coupable que les autres ! Quant à vous, Magdelon, qui portez le nom d'une Tante, que vous n'imitez guère (Dieu la bénisse et la conserve !) j'ai voulu que vous assistassiez à cette juste et paternelle réprimande, quoique vous demeuriez chez votre Grand-père, parce qu'il m'est revenu que vous faisiez aux Étrangers des discours contre la Compagne de votre Père : C'est une indignité, et jamais je n'aurais cru mon sang capable de s'y livrer. Ainsi (chose horrible !) c'est des Maîtres, des Juges sévères que j'avais, au lieu d'Enfants ! Sous quel affreux point de vue ont-ils donc envisagé ma conduite ! et s'ils n'ont pas osé le dire, qu'ont-ils pensé sur mon compte ?… J'espère que mes Fils ne sont pas entrés dans cette abominable révolte : mais si cela était, si je l'apprenais, je leur ferais sentir tout le poids de l'indignation d'un Père offensé, et leur punition, audacieuses Créatures, servirait à vous épouvanter. Qu'il me revienne un mot, dans la suite !… Puisqu'au lieu d'un Père tendre, que j'ai toujours été, vous voulez un Maître,… c'est un Maître que vous aurez… Pauvres Folles ! si vous aviez affaire à Pierre R. (Dieu le bénisse à jamais) où en seriez-vous ? Demandez à votre Tante ; la voilà… Mais vous n'auriez pas commis cette faute, sous un tel Père, et tous les jours, je bénis, et j'admire sa sagesse. Sa juste sévérité est presque toujours ce qu'il faut à un Sexe indomptable, et qui ressemble au plus entêté des animaux ; plus on lui souffre, plus il ose… Sur-le-champ, et toutes, à genoux, et

qu'on demande pardon à ma Femme et à moi de sa félonie. Qu'on ne me le fasse pas répéter…

L'air terrible qu'il sut prendre fit tomber à genoux les quatre Orgueilleuses, auxquelles leur Tante dicta les excuses, qu'elles allaient être obligées de faire. Mais à peine eurent-elles dit un mot, que leur Belle-mère força la barrière que son Mari lui opposait, et vint les embrasser et les relever.

Edme R. ne fit faire aucune réflexion à ses Filles sur cette bonté de son Épouse ; il se retira, les laissant avec leur Belle-mère et leur Tante. C'est ainsi que se passa cette scène. Mais Edme R. connaissait trop le cœur humain pour compter sur une paix durable : il exécuta sans différer le plan dont j'ai parlé. L'embarras des noces de l'Aînée tint d'abord tout le monde dans le devoir et dans l'action durant une couple de mois : ensuite le départ de la Seconde pour Paris, fut un autre sujet de distraction, etc.

Quant à ses Fils, Edme R. les voyant se destiner à l'état ecclésiastique, il ne crut pas devoir relever quelques torts qu'ils avaient eus, en prenant trop chaudement de bouche le parti de leurs Sœurs : Il respecta la pureté d'esprit et de cœur que doivent avoir les Ministres des Autels : parce qu'étant des hommes, il n'aurait pu se dispenser d'entrer avec eux dans certains détails, sur la nécessité du mariage ; sur ce qu'un Mari doit à son Épouse ; sur l'union intime qui est entre eux, union si grande, qu'ils ne sont plus qu'un seul être ; sur la tendresse conjugale, etc. Mais il se réserva néanmoins de leur dire un jour sa pensée, lorsqu'ils seraient des Hommes faits ; persuadés qu'un bon Curé, pour s'entremettre efficacement de la paix des Familles, doit con-

naître certaines choses, qu'il ne peut apprendre que d'un Honnête homme marié.

LIVRE QUATRIÈME

C'est ici en quelque sorte la *vie patriarchale* de mon Père. Je vais le considérer, comme Père de famille, comme Juge, comme Chef d'une Paroisse, qui par son gouvernement ressemble en beaucoup de choses aux anciennes Républiques.

Léonard Dondaine, Neveu de Thomas, simple paysan, et qui jamais n'avait entendu parler ni de César, ni même des Romains, avait coutume de dire : – *Il vaut mieux être le Premier du Vaudupuis, que le Dernier de Paris.* Le Premier d'un Endroit est toujours un Homme respectable par sa place, et il ne convient qu'à des Sots de Ville (les pires de tous), et à des Brutaux sans principes, de le mépriser.

La petite Paroisse de Saci ayant des communes, elle se gouverne comme une grande Famille ; tout s'y décide à la pluralité des voix, dans des Assemblées qui se tiennent sur la place publique, les dimanches et fêtes, au sortir de la messe, et qui sont indiquées par le son de la grosse cloche. C'est à ces Assemblées, qu'elle nomme les Syndics, dont les fonctions ressemblent assez à celles des Consuls chez les Romains ; les Collecteurs pour les tailles ; ses Gardes finage pour la sûreté des terres ensemencées et des vignes ; enfin les Pâtres publics. Le Président né de ces Assemblées est l'Homme du Seigneur : le Procureur Fiscal y expose les sujets à traiter ; mais chaque Particulier a droit de dénoncer les abus qui sont à sa connaissance, ou de proposer les choses utiles qu'il a imaginées. On traite de ces objets sur-le-champ ; et s'ils sont de quelque conséquence, on envoie les Syndics au Subdélégué de l'Intendance, pour se faire autori-

ser. C'est encore dans ces Assemblées, qu'on assigne chaque année le *canton* que chacun doit couper dans les bois communs : on tire au sort, à l'exception du Pasteur, du Chef, quand ce dernier est habitant, et des deux Syndics, auxquels on assigne nommément les *cantons* les plus fournis. Mais depuis la mort de mon Père, le Juge ni aucun Officier de la Justice ne sont plus du Village ; ce sont des Hommes de Vermanton que l'on a crus plus éclairés. Qu'il me soit permis, de déplorer le sort d'une Paroisse, livrée à des Gens de plume étrangers, dont l'intérêt est d'y faire naître les divisions : il serait cent fois moins dangereux, que les Paysans eux-mêmes fussent revêtus de ces charges, dont on les croit incapables : ils connaissent parfaitement (comme faisait mon Père) les moyens les uns des autres, et un procès est complètement instruit, avant que les Procureurs des Parties aient parlé : il est impossible qu'ils en imposent sur rien à un Juge du pays. Mais je m'arrête, et cette *quérimonie* (comme on disait anciennement) ne me servira que de transition, pour amener la manière dont Edme R. rendait la justice.

Il connaissait et les moyens des Parties, et leur manière de penser, et les motifs qui les déterminaient. C'était d'après cette connaissance, qu'il cherchait toujours à les concilier. Il y employait tous ses efforts : mais lorsqu'il n'y pouvait réussir, il laissait agir la loi, et la suivait ponctuellement. Aucun motif particulier ne le déterminait, que les formes observées, unies au bon droit. Aussi, aucunes de ses Sentences, durant le cours d'une longue magistrature, n'ont-elles été infirmées ; ou si elles l'ont été au Bailliage d'Auxerre, il a eu la satisfaction de voir les Arrêts du Parlement confirmer le bien jugé de la première Sentence. Ce succès jamais démenti, lui concilia singulièrement le respect et la confiance, non seulement de ses Co-habitants, mais encore de tous ceux des Bourgs circonvoisins.

Il ne donnait rien à la pitié, comme Juge : c'était autre chose comme Particulier. Un jeune Procureur, fils de son Neveu le Procureur Fiscal, et depuis Avocat célèbre dans une Cour Souveraine, plaidait les Causes avec beaucoup de pathétique, lorsque le sujet s'y prêtait : chargé de celle d'un pauvre Habitant, qu'un riche Bourgeois de Crevan dépouillait d'un héritage, il excita la sensibilité de l'Auditoire, et le juge lui-même ne put retenir quelques larmes : Cependant le Pauvre perdit sa Cause avec dépens. Le Richard présentait un titre valable ; et le Pauvre avait, disait-il, perdu le sien, lors de l'incendie dont j'ai parlé.

Au sortir de l'Audience, le Juge invita l'Étranger à dîner ; il y fit trouver le vénérable Pasteur, messire Antoine Foudriat, le Procureur fiscal, et le jeune Défenseur qui avait succombé. Edme R. était persuadé, dans le fond de son âme, que le pauvre Habitant avait raison. On dîna : mais à la fin du repas, le Pauvre qui avait perdu, fut averti, et vint se présenter, afin d'obtenir quelque répit pour les dépens, qui n'étaient pas considérables. L'Étranger touché de ce qu'il voyait, refusa de recevoir ceux qui le concernaient, et en donna quittance. On renvoya le pauvre Homme.

Dès qu'il fut sorti, le Juge pria l'Étranger qui avait gagné, de lui donner un moment d'entretien particulier. Il lui exposa ses doutes sur la légitimité de son triomphe, avec tant de force qu'il l'ébranla : mais cet héritage l'accommodait, et cette raison seule l'empêcha d'être juste. Il partit. Le Pasteur, le Juge et le Procureur Fiscal, de concert, résolurent d'acheter à leurs dépens, un petit héritage à vendre, voisin d'un champ du pauvre Homme, et de le lui donner, pour le dédommager. Ils exécutèrent ce plan sur l'heure, le Juge étant Notaire, et l'on envoya dire au pauvre Homme de venir signer l'acte, sans lui expliquer de qui lui venait cette libérali-

té ; de sorte qu'il crut, que celui qui avait été capable de lui remettre les dépens, avait aussi fait ce bel acte de générosité. Dans cette idée, le Pauvre alla dès le lendemain, plein de reconnaissance remercier le Bourgeois de Crevan, portant un petit présent de gibier et de volaille. L'Homme riche surpris de ce qu'il apprenait, déclara, qu'il n'avait aucune part à l'acquisition : mais entrevoyant la source d'où elle venait, il écrivit sur-le-champ à son Métayer de Saci, de mettre le pauvre Homme en possession d'un champ de pareille contenance au sien, à son choix dans toutes les terres qu'il faisait valoir. Ce qui fut exécuté : Le pauvre Homme eut deux champs au lieu d'un, et devint l'ami et le protégé de sa Partie adverse, qui dans la suite l'a constamment obligé.

On sent que dans les grandes Villes, il n'est pas possible qu'on ait ainsi des Juges qui connaissent tous les Particuliers : mais c'est un avantage que nous osons supplier les Seigneurs de Paroisse de procurer aux Campagnes ; moins de lumières, et plus de probité ; c'est ce qui sera d'une grande utilité dans ces premières Juridictions. D'ailleurs, le Juge et son Procureur Fiscal étant dans l'endroit, ils ont l'œil sur tout, et les abus sont ou prévenus, ou aussitôt réprimés. Je reviens à la suite du trait que je rapportais.

Lorsque tout fut terminé, on complimenta le jeune Orateur ; et le Père, à cette occasion, félicita son Fils d'être, en cela, l'imitateur d'Edme R. Il cita un plaidoyer de son Oncle, lorsqu'il n'était que Procureur, et que M^e^ Bovjat, son Prédécesseur, siégeait encore.

La Cause était celle d'une Mère, qui plaidait contre ses Enfants, pour être maintenue dans la jouissance entière du bien de feu son Mari. La demande n'était pas juste. Mais Edme R., dans l'intention de faire rentrer ces Enfants en eux-

mêmes, et de les toucher, se chargea de la cause, et prépara un discours, sur ce que les Enfants doivent à leurs Mères. Il parlait de cœur, comme on peut l'imaginer, lui qui était si bon Fils, et qui agissait alors avec sa bonne Mère, précisément comme cette Veuve désirait que ses Enfants en agissent avec elle. Il fit d'abord une peinture touchante de la tendresse de cette Mère pour ses deux Fils et sa Fille dans leur enfance : il représenta quelles peines elle avait essuyées pour les élever, après la perte qu'elle avait faite de son Mari. Comme elle avait travaillé la nuit et le jour ; ce qui était à la connaissance de tout le monde ; comme elle s'était privée du nécessaire pour qu'ils n'en manquassent pas : il en cita des exemples connus, qui firent fondre en larmes l'Auditoire, en même temps qu'ils excitaient son admiration. Le Juge touché, ne pouvant se contenir sur son Tribunal, s'écria :

– Holà ! holà ! M^e^ R. vous tendez des pièges à la Justice ; et le droit est pour les Enfants, si la nature et la raison sont pour la Mère.

– Le droit est la nature et la raison, repartit trop vivement le jeune Procureur. Le Juge lui imposa silence.

– Permettez-moi, Monsieur, lui dit Edme R., avant que vous prononciez, de m'adresser à présent à ces Enfants,… durs, il faut le dire, et que je tâche de les émouvoir pour une si tendre Mère, courbée sous le fardeau des ans, qui leur demande, dans la force de leur âge, au nom de la vie qu'elle leur a donnée, de quoi soutenir la sienne : elle ne veut que du pain, ses larmes l'arroseront, s'ils le lui donnent trop dur.

Ce mot, beaucoup plus touchant et plus énergique pour des Paysans que les Gens des Villes ne peuvent se le figurer, excita les sanglots de toute l'Assemblée : les Enfants seuls avaient les yeux secs.

– Vous avez gagné votre procès, s’écria Edme R. ; vous l’emportez sur… une Mère ; triste et malheureuse victoire ! mais au nom de l’humanité, pour votre intérêt, n’en abusez pas : ne réduisez pas au désespoir, cette Infortunée, qui vous a tant aimés !… (Et la prenant par la main, et la faisant avancer) Que faut-il qu’elle fasse ? doit-elle vous demander grâce ? et l’obtiendra-t-elle de vous ? (les voyant toujours insensibles) Infortunée ! s’écria-t-il, ce sont des Tigres, et non des Hommes que vous avez portés dans votre sein, et ils le déchirent aujourd’hui ! venez, venez, je vous servirai de Fils… Et vous, malheureux, tremblez ! tremblez ! mais ne redoutez pourtant pas la malédiction maternelle : trop tendre encore, votre Mère vénérable vous bénit du mouvement de ses lèvres : mais la vengeance n’en sera que plus terrible ; je vois, je vois d’ici le Ciel vengeur, qui la remet dans les mains de vos Enfants !

Il prononça ces derniers mots avec tant de véhémence, que l’Auditoire poussa un cri de frayeur. Les inflexibles Enfants furent enfin ébranlés : Ils vinrent embrasser leur Mère, et se désistèrent sur le barreau de toutes leurs demandes ; promettant et s’engageant formellement devant leurs Concitoyens, de laisser leur Mère en tranquille et paisible jouissance de tout, tant qu’elle vivrait.

Edme R. un peu remis de son excès d’enthousiasme, fit des excuses au Juge, à l’Assemblée, et même aux Enfants, pour la fin de son discours, qu’il avoua être trop forte : mais le Juge l’embrassa, l’Assemblée applaudit ; et les Enfants eux-mêmes le remercièrent.

Edme R. s’approcha ensuite de l’oreille du Juge, et lui dit, en présence du Procureur Fiscal, du Greffier, et des autres Officiers seulement :

– Monsieur, j'ai défendu sciemment une cause que je devais perdre : je dois les dépens, et à quelque chose qu'ils se montent, adressez-moi l'exécutoire, sans que cette pauvre Famille en entende parler. Ç'a été mon dessein, dès le premier instant où cette pauvre Mère est venue s'adresser à moi.

Tel fut le récit que fit le Procureur Fiscal, de cette belle action de son Oncle. Le Pasteur le loua, le jeune Procureur se félicita de marcher de loin sur ses traces : le respectable Edme R. larmoyait d'attendrissement. Ce trait lui rappelait son honorable Père et sa bonne Mère, et c'était pour eux que coulaient ses larmes.

– Mes Enfants, dit Antoine Foudriat à la petite Famille qui était présente, aimez votre Père et votre Mère, et vous aurez toutes les vertus. Vous aimerez Dieu et le Prochain ; ce qui est toute la Loi, comme dit JÉSUS : Aimez et vénérez votre Père, car vous avez en lui le modèle et l'exemple de la conduite d'un Honnête homme.

J'ai passé légèrement sur deux qualités de mon Père, celle de Chef de sa Communauté, et celle de Juge : ces titres, tout importants qu'ils sont, aux yeux du bon Citoyen, sont moins intéressants et moins généraux que celui de Père de famille. C'est en cette dernière qualité, qu'Edme R. fut peut-être le premier Homme de son siècle : qu'on permette cette expression à un Fils, qui est l'Historien de son Père. Cependant, j'espère que le Lecteur, lorsqu'il aura suivi le détail des faits, que j'ai à lui présenter, partagera mon enthousiasme, ou tout au moins l'excusera, et le trouvera légitime.

Mes Concitoyens, c'est le tableau d'une *vertu de tous les jours*, que je vais vous offrir ; d'une vertu facile, aimable, et

qui est le seul fondement solide du bonheur, pour cette vie, et de la réputation qu'on laisse après sa mort.

Après avoir réprimé l'anarchie qui voulait s'introduire dans sa première Famille, Edme R. se vit heureux, au sein de la nouvelle. Ses travaux lui avaient procuré une sorte d'aisance ; il jouissait d'une considération méritée ; ses Enfants aînés, Filles et Garçons, se portaient au bien : enfin, il était chéri et respecté de son Épouse, comme Pierre l'avait été d'Anne Simon.

Tous les soirs à souper, qui était le seul repas où toute la Famille pouvait être réunie, il se voyait, comme un Patriarche vénérable, à la tête d'une maison nombreuse ; car on était ordinairement vingt-deux à table, y compris les Garçons de charrue et les Vignerons, qui en hiver étaient batteurs, le Bouvier, le Berger, et deux Servantes, dont l'une suivait les Vignerons, et l'autre avait le gouvernement des Vaches et de la laiterie. Tout cela était assis à la même table : le Père de famille au bout du côté du feu ; sa Femme à côté de lui, à portée des plats à servir (car c'était elle seule qui se mêlait de la cuisine ; les Servantes qui avaient travaillé tout le jour, étaient assises, et mangeaient tranquillement) ; ensuite les Enfants de la maison, suivant leur âge, qui seul réglait leur rang ; puis le plus ancien des Garçons de charrue et ses Camarades ; ensuite les Vignerons ; après lesquels venaient le Bouvier et le Berger ; enfin les deux Servantes formaient la clôture ; elles étaient au bout de la table, en face de leur Maîtresse, à laquelle elles ne pouvaient dérober aucun de leurs mouvements.

Tout le monde mangeait le même pain ; la distinction odieuse du pain blanc et du pain bis n'avait pas lieu dans cette maison ; d'ailleurs ce n'aurait pas été une économie ; le

son un peu gras, étant nécessaire aux Chevaux, aux Vaches laitières, aux Porcs qu'on engraissait, et même aux Brebis, lorsqu'elles avaient agnelé.

Pour le vin, comme le Père de famille en usait peu, et qu'il n'en avait pris l'usage que fort tard, il n'en buvait que de vieux. La Mère de famille ne buvait que de l'eau, que son Mari n'avait pas eu peu de peine à l'engager à rougir seulement par une idée de vin. Les Enfants buvaient tous de l'eau, sans exception. Les Garçons de charrue et les Vignerons buvaient un vin qui leur était beaucoup plus agréable que celui du Maître ne leur aurait paru : c'était le vin de pressurage, passé sur un *rapé* de *rales* de raisin. Tout le monde sait que les Paysans aiment un vin qui gratte le gosier ; et ce goût général, est considérablement renforcé à Saci, où l'espèce humaine est d'une grossièreté et d'une massivité, qui a peu d'exemples, même en Allemagne. Germain, le premier Garçon de charrue, avait l'air véritablement Tudesque c'était un Gros Homme, dont la face, sans être grasse, était haute et large d'un demi-pied : il avait l'air d'une force incroyable ; et malgré cela, on voyait répandue sur sa physionomie une certaine bonté qui rassurait, et qui faisait que les Enfants même le recherchaient pour jouer avec lui. Après le Maître et la Maîtresse, c'était Germain qui était le plus respecté. Les autres Domestiques ne faisaient rien sans prendre son avis ; et il le donnait toujours, sans avoir l'air de commander. C'était un excellent Garçon ! Heureuses les Maisons où il y a de pareils Serviteurs ! heureux les bons Domestiques, qui trouvent des Maîtres capables de les bien apprécier ! Le Bouvier et le Berger, qui étaient ordinairement des Jeunes gens, portaient respect aux Garçons de charrue et aux Vignerons ; les deux Servantes se montraient obligeantes envers eux tous, et leur Maîtresse les avait chargées de raccommoder le linge et les hardes des Hommes. Ces Filles avaient en

outre des temps fixes où elles pouvaient travailler pour elles-mêmes.

Il n’avait pas été possible à Edme R. de mettre un certain ordre dans la journée pour les prières, ni même pour les repas ; les devoirs des différentes personnes à gages étaient absolument différents ; il n’y avait que le déjeuner à cinq heures du matin, où ils fussent à peu près tous réunis ; car en été, le bouvier et le Berger, étaient déjà partis pour les pâturages. On faisait une courte prière en commun, composée de l’oraison dominicale seulement ; ensuite on se séparait, pour ne se rejoindre tous ensemble que le soir. Mais alors Personne ne manquait. C’était donc après le souper que le Père de famille faisait une lecture de l’écriture sainte : Il commençait par la Genèse, et lisait avec onction, trois ou quatre chapitres, selon leur longueur, les accompagnant de quelques observations courtes, et peu fréquentes, mais qu’il jugeait absolument nécessaires. Je ne saurais me rappeler sans attendrissement, avec quelle attention cette lecture était écoutée ; comme elle communiquait à toute la nombreuse Famille un ton de bonhomie et de fraternité (dans la Famille, je comprends les Domestiques). Mon Père commençait toujours par ces mots : – Recueillons-nous, mes Enfants ; c’est l’Esprit-saint qui va parler. Le lendemain, pendant le travail, la lecture du soir précédent, faisait le sujet de l’entretien, entre les Garçons de charrue surtout.

Il faut à cette occasion, que je fasse une observation, qu’on a déjà vue dans l’ÉCOLE DES PÈRES, c’est que la charrue donne des mœurs plus innocentes, que la culture de la vigne, quoique celle-ci soit très pénible ; que les Bouviers, sont inférieurs de ce côté-là aux Vignerons, et que les Bergers, ont encore moins de candeur et d’innocence que les Bouviers.

Après la lecture, suivait en été une courte prière en commun ; on faisait ensuite réciter aux Jeunes Gens une leçon de Catéchisme du Diocèse ; puis on s'allait coucher en silence ; car après la prière du soir, les rires et la conversation à voix haute étaient sévèrement interdits.

En hiver, où les soirées sont plus longues à la Campagne (car à la Ville, le temps est toujours le même), après la lecture et la leçon de Catéchisme, le Père de famille racontait des histoires, soit anciennes, soit modernes ; il y faisait entrer à propos les plus belles sentences des Anciens. C'était la récréation. L'avidité était extrême pour ces récits instructifs ; et comme chacun pouvait rire, et faire ses observations, c'était un amusement délicieux, pour des Paysans et pour des Enfants qui n'en avaient jamais connu de plus agréables. Il fallait que ces entretiens, et la lecture leur plussent beaucoup : nous avons eu souvent chez nous les Fils des meilleurs Habitants pour domestiques ; et lorsque leurs Parents leur demandaient la raison, qui leur faisait désirer avec tant d'ardeur d'entrer dans notre maison, ils n'en donnaient pas d'autre, que la lecture et les entretiens du soir. Si mon Père avait été capable de politique, c'en aurait donc été une excellente que de tenir cette conduite.

Quant au travail de la journée, le Père de famille s'occupait lui-même avec infatigabilité, et prêchait beaucoup plus d'exemple que de paroles ; aussi n'y eut-il jamais de meilleur Maître et plus chéri des Gens qui le servaient : C'est que le service était réciproque, lorsque l'occasion s'en présentait. Il avait souvent à la bouche cette maxime du Sage : *Si tu as un bon Serviteur, qu'il te soit comme ton âme ; traite-le comme s'il était ton Frère.* (*Eccl.* ch. 33.) Et cette autre : *N'accable point un Serviteur qui fait ce qu'il peut, et qui emploie son âme à ton service.* (*Id.* ch. 7.) Il se levait dès le matin, et

conduisait lui-même une de ses charrues. Il était un parfait laboureur : ses Garçons n'avaient qu'à l'imiter, et aucun, pas même Germain, ne put se flatter de l'égaler. C'était de cette seule habileté qu'il était glorieux ; on voyait à un léger sourire, qui se traçait sur sa figure toujours gracieuse et douce, combien il était flatté, quand on lui disait qu'il était un *excellent Laboureur.* – C'est l'Art des Arts, répondait-il quelquefois, et l'on peut être un tant soit peu vain d'y exceller. Il avait de la répugnance pour le travail de la vigne, et il ne s'occupait dans les siennes qu'aux vendanges ; mais il les visitait en bon Maître, et se connaissait parfaitement à ce qui manquait. Ce n'était pas un défaut que cette répugnance : s'il avait eu le goût du travail de la vigne, avec ses autres occupations, le Notariat, la Magistrature, les consultations, les arbitrages, il aurait fallu qu'il abandonnât le labourage, qu'il chérissait par-dessus tout.

On ne l'a jamais vu un seul instant inoccupé, si ce n'est les Dimanches et Fêtes : encore avait-il un livre à la main en se promenant, s'il était seul, et ce livre était ou de morale, ou de jurisprudence, dont il étudiait quelque passage relatif aux causes qu'il avait à juger dans la semaine. Il disait que dans ces cas, son *Praticien français* était un excellent livre de dévotion, puisqu'il y apprenait son devoir.

Il était d'un facile accès pour ses Garçons ; mais un peu plus sur la réserve avec ses Filles, qu'il ne tutoyait jamais.

Dans l'intention où il était de lier sa première Famille avec la seconde par tous les nœuds possibles, il fit les Aînés, Parrains et Marraines des Cadets. Le digne Curé de Courgis, et Anne, l'aînée des Filles, m'ont nommé ; et ainsi de suite, jusqu'au plus Jeune de tous, dont je fus Parrain à mon tour,

avec la plus jeune des Filles du premier lit, en 1745, mon Père ayant alors cinquante-trois ans.

L'année suivante, la prospérité d'Edme R., malgré la charge de 14 Enfants vivants qu'il avait alors, excita l'envie d'un Habitant de Saci, Collecteur des tailles. Il fit porter la cote de mon Père, à une taxe exorbitante : Edme R. s'en plaignit modérément ; mais on n'y eut aucun égard. Piqué, trop vivement peut-être (ce sont ses propres termes), il crut devoir user du bénéfice de la loi, portée en faveur des Pères de douze Enfants vivants. Il présenta une requête à M. *De Brou*, alors Intendant, qui était à Tonnerre, simplement expositive du fait, sans plainte contre Personne. M. l'Intendant écrivit de sa main : *Edme R., père de quatorze Enfants, à six livres*. Et il lui fit dire de bouche :

« Vous devriez ne rien payer du tout : mais comme vous avez demandé une taxe, je vous donne celle-là, qui sera la même tous les ans : je sais d'ailleurs, que vous êtes trop bon sujet du Roi, pour vouloir être entièrement exempt. »

Quelques années après, M. *Berthier de Sauvigni* ayant succédé à M. *De Brou*, les mêmes Envieux remirent à Edme R. son ancienne cote. Il retourna à M. l'Intendant, avec une Requête de trois lignes, qui fut sur-le-champ répondue comme l'avait été celle présentée à M. *De Brou*. M. *Berthier* le fit entrer devant toute la Compagnie, à laquelle il voulait montrer le Père de 14 Enfants ; il lui parla avec affection, et lui frappant sur l'épaule, il le félicita de son heureuse paternité. Pendant toute la vie de mon Père, il fut taxé à six livres par M. l'Intendant lui-même, ou par le Subdélégué.

Ce trait, que la vérité m'oblige de rapporter tel qu'il est arrivé, surprendra peut-être de la part d'un Homme qui pen-

sait comme Edme R. Il me sera permis d'ajouter ici les motifs de sa conduite. On le consultait pour la taxe, comme pour traiter des autres affaires publiques. Mais il se trouve toujours dans les Paroisses quelques Turbulents, qui aiment à contrarier, et à montrer qu'ils ont du pouvoir, en faisant du mal. Malgré les observations d'Edme R. et celles des plus sages Habitants, il n'arrivait que trop souvent qu'on surchargeait les plus Pauvres de la Paroisse, soit par haine particulière, soit parce qu'on les croyait peut-être moins gênés. Edme R. et le Pasteur, messire Antoine Foudriat, avaient coutume d'aider ces pauvres Gens dans le secret, à payer leur cote : Le Lecteur entrevoit à présent qu'Edme R. se trouvant lui-même surchargé, ne pouvait presque plus contribuer au soulagement des plus pauvres de ses Co-habitants.

Je croirais ne faire qu'imparfaitement l'Histoire du Mari, si je ne disais rien de la conduite de la Femme ; puisque le Père et la Mère de Famille ne sont qu'un individu complet.

Edme R. a toujours gardé avec ses deux Épouses une certaine dignité maritale : il ne tutoyait pas, et n'était pas tutoyé. Il prenait avec sa Femme un air de considération ; mais sans apprêt et sans *empesage*. Son Épouse de son côté lui parlait avec respect. Il est vrai que sa conduite, et la manière dont il était regardé par tout le monde, était un sûr moyen de le lui concilier. Je ne suis pas instruit parfaitement des détails qui concernent Marie Dondaine ; je n'ai eu là-dessus que des notions générales. À l'égard de ma Mère, je suis beaucoup plus au fait, ayant été témoin oculaire.

On m'a dit que dans les commencements du mariage de ma Mère, son extrême vivacité, et l'éducation volontaire qu'elle avait reçue, ne lui firent pas choisir les moyens les

plus sûrs pour captiver l'affection de son Mari : avec tout autre Homme, elle aurait été malheureuse. Mais Edme R., en mari sage et prudent, étudia le caractère de sa nouvelle Épouse, et se comporta avec elle de manière à faire impression sur son esprit. Il la prit par les sentiments, pour l'engager d'abord à contraindre un peu sa vivacité : ensuite il l'instruisit solidement de ses véritables devoirs, mais en particulier, et sans que jamais Personne de la Famille se doutât de ce qui se passait. Au contraire, devant ses Enfants, et devant les Étrangers, il lui marquait la plus haute considération. Voici quelques-uns des avis qu'il lui donnait : C'est ma Mère elle-même qui me les a rendus, après la mort de mon Père. Elle me les citait, pour me faire sentir combien elle lui devait de reconnaissance, et qu'il était impossible que rien modérât les regrets que lui causait la perte d'un tel Mari.

– Ma chère Femme ; le défaut le plus dangereux dans un Mari, c'est d'être un Mari faible, et qui ne sait pas tenir le sceptre de l'autorité conjugale : c'est le défaut que j'ai remarqué dans les Maris Parisiens. Je vous souhaite heureuse ; je ne vous aurais pas épousée, si je n'avais pas eu notre commun avantage en vue : mais ce n'est pas en aveugle que je le désire. J'en ai entrevu le moyen, dès que j'ai eu le dessein de vous offrir ma foi. Ce moyen, c'est le but même que j'ai eu en vous épousant, d'être votre appui et votre défenseur : et le Défenseur et l'Appui, n'est pas l'esclave. Dites-moi, d'où vient cette force que la nature a donnée à l'Homme ? d'où vient est-il en outre, toujours libre de sa personne, hardi, courageux, audacieux même : est-ce pour ramper, faible adulateur ?… D'où vient la nature vous a-t-elle faite si charmante, faible avec cela, craintive ? d'où vient vous a-t-elle donné ce ton si doux qu'a votre voix ; ces inflexions délicates et mignardes, est-ce pour commander durement et avec hauteur ? Non, ma chère Épouse, c'est pour

charmer ; et pour dire le mot net, c'est pour fléchir l'Être qui est le plus fort, et le déterminer en votre faveur. Votre lot est de plaire, et d'adoucir par le charme des caresses les pénibles travaux qu'entreprend pour vous l'Être fort qui vous est uni, et qui ne fait plus qu'un avec vous : ce sourire charmant n'est fait que pour le délasser en un instant de tous ses travaux, et l'exciter à en entreprendre d'autres plus pénibles encore.

Si une Femme trouve un Mari faible ; elle commande et croit en être plus heureuse ; elle n'est qu'impérieuse, et le commandement n'est jamais un bonheur, quoiqu'il satisfasse une des passions du cœur humain ; mais cette passion étant une de celles qui le mettent en guerre avec ses Semblables, elle apporte plus de trouble que de véritable plaisir. Gardez donc votre rôle, et n'en sortez pas : sinon ;... je ne suis pas un Tyran,... mais je prendrai le vôtre, et quelque ridicule qu'il soit avec ces traits mâles et cette barbe fournie, il vous faudra l'essuyer, jusqu'à ce que vous me recédiez le mien... Vous souriez : mais en honneur je vous parle sérieusement. Le premier moyen d'être heureux en ménage, celui qui donne le prix à tous les autres, c'est que le Chef commande, et que l'Épouse tendrement chérie, fasse par amour, ce qu'on nommerait dans toute autre qu'une Épouse, obéir.

– Vous dorez la pilule ; mais je vous entends.

– C'est pour cela que j'ai parlé clairement, ma chère Femme ; car on ne doit parler que pour être entendu... Ne m'objectez pas que vous avez été heureuse dans votre premier mariage par des principes tout opposés. Votre premier Mari avait commencé par avoir des torts essentiels avec vous ; il a cru ne pouvoir aller trop loin ensuite, pour vous les faire oublier. Je l'approuve, c'est une conduite sage : À sa

place, j'en aurais fait autant. Mais notre position est différente à nous deux ; nous ne sommes plus des Enfants qui doivent se flatter ; nous sommes des Époux mûris, qui doivent agir sérieusement, et remplir chacun leur rôle dans toute son étendue. Ce n'est qu'en suivant la nature qu'on peut être heureux : le rôle naturel du plus Fort, c'est le gouvernement : le rôle naturel de la plus Faible, de la plus aimable, c'est d'en tempérer la dureté, non seulement pour elle-même, mais pour toute la Famille. Ma chère Épouse, j'ai résolu fermement de me conformer au vœu de la nature : soyez douce ; obtenez, et n'exigez pas. Du reste vous avez autant d'autorité que moi sur toute la maison, puisque l'Homme et la Femme ne sont qu'un : mais vous n'êtes pas le Chef ; quand on est deux, il faut qu'il y en ait un qui soit le premier. Celui à qui la nature a donné le pouvoir d'être le Maître par force, doit l'être par un effet de la déférence, qu'on a pour lui, afin qu'il en fasse un mérite à Celle qui lui cède, et qu'il exerce son autorité en ami, en père. Réglez-vous désormais sur ces principes. S'il ne s'agissait que de mon bonheur, je me sens la force de vous faire bien des sacrifices : mais je sais par expérience que les Femmes-Maris, sont les moins heureuses de toutes. Les Femmes ressemblent aux Peuples Orientaux dont elles ont à peu près l'imagination vive, et facile à épouvanter, elles préfèrent, sans s'en douter, un gouvernement où il faut obéir sans raisonner, à un autre où elles auraient le choix d'obéir ou non : toujours indécises, elles passeraient leur vie dans une fatigante perplexité. Aussi, qu'on ôte aujourd'hui un Despote aux Asiatiques, demain ils en auront un autre : j'ai lu que les Romains en avaient autrefois fait l'expérience avec les peuples de Cappadoce, et que cette Nation préféra un Souverain absolu à la liberté.

– Mais, mon Mari, je ne demande pas à vous dominer.

– Ni moi non plus, ma chère Femme : je demande que chacun de nous soit exactement à sa place : qu'il règne entre vous et moi un accord, une harmonie, semblable à celle qui est entre tous les membres d'un même corps. Écoutez : toutes les fois que vous voudrez quelque chose, proposez-le moi désintéressément ; je l'examinerai avec vous de sang-froid ; et si cela nous est utile..., si cela l'est seulement pour vous, ce sera une chose décidée sans retour.

– Je vous le promets.

Dans toute la suite de sa vie, Barbe Ferlet, que des circonstances particulières, et son éducation d'Enfant gâté avaient d'abord rendue une épouse ordinaire, devint une véritable Arme Simon : Elle prit dans les lectures de l'Écriture sainte qu'on faisait tous les soirs, une véritable idée de ses devoirs ; et j'ai vu le spectacle touchant de la conduite des Femmes des premiers âges, renouvelé par ma Mère. Il est impossible de faire le tableau de ces petits détails respectueux, de cet ensemble de conduite, qui annonce la subordination de l'Épouse, sans indiquer l'esclavage : coup d'œil toujours si agréable aux Étrangers, qu'on voit bien que c'est la route de la nature, et ce que chacun en particulier souhaiterait pour soi-même.

Plus son Épouse était soumise, attentive, plus elle le traitait en Souverain chéri, plus Edme R., de son côté, lui marquait de considération : exact à la faire craindre et respecter de toute la Maison, il avait annoncé pour une de ses maximes inviolables, qu'il passerait volontiers toute injure faite à lui-même personnellement ; mais que lorsqu'on aurait manqué à sa Femme, il n'y aurait aucune indulgence à attendre. C'est ce qui arriva un jour à l'une des Servantes, qui laissa périr exprès une Chienne excellente, qu'Edme R. ai-

mait beaucoup : tout le monde tremblait pour elle, sachant à quel point le Maître était attaché à cet Animal utile ; mais il se contenta de la reprendre avec modération et d'une manière si paternelle, qu'il la fit pleurer de regret. Un mois après, cette Fille s'emporta contre sa Maîtresse et lui manqua d'une manière grossière. Edme R. l'ayant appris, il la renvoya sur-le-champ, sans vouloir entendre aucune excuse, ni même les prières de la Maîtresse.

– Ma Femme, dit-il ensuite à ma Mère, si je souffre que l'on vous manque, vous verrez bientôt toute la maison en désordre : sachez que la manière la plus agréable pour moi d'être respecté, c'est de l'être en vous : qui vous marque un degré de considération, c'est comme le double à mon égard ; et une complaisance qu'on a pour vous, vaut dix complaisances qu'on aurait pour moi. Il en est de même pour nos Enfants ; je suis bien plus flatté d'une caresse faite à mon Fils ou à ma Fille, que de grandes démonstrations qu'on me ferait à moi-même. D'où vient (pardonnez l'exemple ; mais c'est que je n'en vois pas de plus expressif) d'où vient un Homme est-il si sensible à un coup donné mal à propos et sans sujet à son Chien ? D'où vient suffit-il souvent, pour gagner son amitié, de faire des caresses à cet animal, ou de lui donner un morceau de pain ? C'est que le Maître voit dans cette dernière action une envie sincère de lui faire plaisir. Ceci n'est qu'une faible image : Une Femme, des Enfants obligés, touchent bien autrement le cœur d'un Mari et d'un Père !

Est-il étonnant qu'un pareil Mari fût honoré de sa Femme, et adoré de ses Enfants ! Aussi était-il l'âme de sa Maison, absent comme présent : Tout ce que l'on faisait, ce que l'on disait même se rapportait à lui. S'il était en voyage, et qu'il arrivât le soir un peu plus tard que l'heure du souper, on voyait toute la Famille, Enfants et Domestiques, attendre

avec un air d'inquiétude et de tristesse. Frappait-il à la porte, le coup de heurtoir était répondu par un cri de joie de toute la Maison. Je n'ai jamais entendu ce coup de heurtoir, sans voir ma Mère palpiter de plaisir : Elle se levait avec empressement ; répétait l'ordre d'aller ouvrir, quoique cinq à six Personnes y fussent déjà ; elle s'agitait ; préparait elle-même le bonnet de nuit, les sabots (ce sont les pantoufles de ce pays-là) elle les remplissait de braise, quoique ses Filles voulussent lui en éviter la peine ; mettait sa chaise dans la place qu'il aimait ; lui versait un verre de vin chaud, qu'elle lui présentait à son entrée, avant de lui dire une seule parole. Le Patriarche buvait, l'air content ; ensuite il la saluait, et nous saluait tous, jusqu'au petit Berger, s'informant d'un chacun d'un air de complaisance et de bonté…

Hélas ! voilà le bonheur ! Je ne l'ai vu que là ! Infortuné que je suis, de l'avoir été chercher ailleurs !…

Il racontait ensuite les nouvelles qu'il avait apprises, soit à Auxerre, soit à Vermanton, soit à Noyers, Tonnerre ou Vézelai. On juge avec quelle avidité elles étaient écoutées, par des Gens qui habitaient un village absolument isolé ! Si quelqu'un était obligé de se déranger, pendant ce récit, on voyait quelle peine cruelle c'était : mais Edme R. à son retour, avait la complaisance de lui redire ce qu'il n'avait pu entendre. Il allait plus loin en faveur des Domestiques : c'est que s'il était venu Quelqu'un dans le jour, comme cela arrivait assez souvent, qui eût raconté des nouvelles, ou dit quelque chose d'utile ou de singulier, il en faisait part le soir à toute l'Assemblée. Mais jamais ces récits n'empêchaient la lecture de la Bible.

Dans le temps des Avents, comme il avait la voix fort agréable, il prenait plaisir chaque soir à chanter des Noëls :

On sait comme ces Cantiques sont naïfs ; c'était une récréation pour la Famille, qu'il savait lui rendre extrêmement agréable.

C'est ainsi que ce sage et bon Père, sévère pour qu'on remplît son devoir dans le travail, ne regardait pas comme indigne de lui de se charger de la récréation journalière : – Le plaisir (disait-il, sans avoir lu *Young ;* mais c'est une pensée si naturelle !) le plaisir est le baume de la vie, et il n'y a que les cœurs innocents qui s'y livrent tout à fait.

Il arriva un soir une singularité, qui fit voir combien il était aimé en général de tous les Habitants : Un Particulier de Nitri, nommé *Balton*, qui était resté jusqu'à nuit close à boire à Saci, trouva plaisant en s'en retournant de crier au meurtre. Il était sur la colline au pied de laquelle est située la Bretonne. Malheureusement mon Père, qui avait été à Nitri, n'était pas encore arrivé.

Aux cris étouffés que poussait l'Ivrogne, ma Mère pensa s'évanouir : elle appela tous les Domestiques qui n'étaient pas encore montés pour souper. On s'arme, on court : Ma Mère envoie au Village, demander de l'aide. Dès qu'on sut qu'il s'agissait d'Edme R. attaqué, chacun quitta son souper, prit ce qu'il trouva sous sa main, et courut par le chemin de Nitri. On ne trouva rien. L'Ivrogne entendant venir cette Foule (car il n'y avait pas moins de cinq cents Personnes), se jeta dans les vignes. Les Habitants continuèrent leur route, et ils auraient été jusqu'à Nitri, si au coin des bois communs de ce Bourg, ils n'avaient rencontré mon Père, qui revenait tranquillement. Il avait été étrangement surpris du bruit qu'il entendait devant lui : dès qu'il put parler aux plus Avancés, il leur cria :

– Eh ! mes Enfants, qu'est-ce donc, qu'est-ce donc ? Y a-t-il quelque malheur au pays ? On lui expliqua le sujet du tumulte qu'il entendait. Il remercia avec effusion de cœur, et en arrivant à la maison, il fit percer le meilleur tonneau, que la petite Armée eut bientôt mis à sec.

Cette aventure fit du bruit dans le canton : on l'a diversement racontée : on savait qu'Edme R. apportait de l'argent d'une tournée de chez ses Débiteurs, et tout le monde a cru, et le croit peut-être encore, qu'il avait été réellement attaqué par Balton, mais qu'il avait voulu le sauver en cachant ce crime. Pour moi, j'ai rapporté la vérité.

Après avoir parlé de la conduite d'Edme R. avec son Épouse et ses Domestiques, il ne me reste plus à parler que de celle qu'il a tenue avec ses Enfants.

Il était sévère, sans être dur, et la preuve sans réplique, que c'est la meilleure méthode, c'est qu'il fut beaucoup plus sévère avec ceux du premier lit, qu'avec ceux du second, et qu'en général ceux-là valurent mieux que ceux-ci. Une nouvelle preuve encore ; c'est que les premiers Enfants du second lit, traités presqu'aussi sévèrement que les Aînés, ont plus de vertus morales que leurs Cadets. Je parle ici désintéressément, et je m'oublie autant qu'il est possible, pour ne songer qu'à la vérité. Aussi, dans sa vieillesse fut-il d'une indulgence excessive. C'était une vertu de plus dans ce respectable Vieillard ; mais le caractère des *Rétifs* est en général trop vert, pour que ce régime puisse leur être favorable.

Il n'a cependant jamais exercé sa sévérité envers son Fils aîné : ce caractère heureux se porta au bien dès l'enfance ; il s'y porta avec excès, pour être Rétif en quelque chose (c'était une des expressions de M. l'Avocat R.) et l'on n'avait d'autre affaire avec lui, que de le modérer. Tel fut

Aristote, au rapport de Platon. Quel bonheur pour un Père qu'un pareil Fils ! si ce bonheur n'était pas trop souvent mêlé de la crainte de perdre l'Enfant qui le donne !

Quant au Fils cadet du premier lit, je n'ai pas non plus ouï-dire, que notre Père ait été obligé de le traiter durement : Cependant il était paresseux, et son excessive bonté, dont aujourd'hui tous ceux qui le connaissent tirent tant de fruit, pouvait alors passer pour le défaut qui en est l'excès. Aussi n'était-il pas aimé de Thomas Dondaine son Aïeul et son parrain, qui était entièrement subjugué par les qualités brillantes de l'Aîné : mais Edme R. encourageait ce second Fils, et lui marquait la plus tendre affection, en lui disant souvent : – Thomas, comme j'aimais mon Père plus que moi-même, Dieu m'a fait la grâce de lui donner le Premier de mes Fils, dans lequel sa divine bonté le fait revivre : mais elle m'a donné le Second, dans lequel je me reconnais avec plaisir : Sois bon, mon cher Fils ; l'esprit est une qualité bien dangereuse, quand la dose de bonté qui l'accompagne ne suffit pas pour se mélanger également avec lui : tu es fait pour être le plus heureux, sinon le plus apparent : que cela te console, mon cher Thomas.

Je suis l'aîné des Enfants du second lit. J'ai les traits de mon Père et de mon Frère aîné, sans avoir leur figure agréable. Quant au caractère, infiniment inférieur au Premier, pour la bonté, et cette force de vertu qui le rendait si vénérable : également inférieur au second en génie, en lumières, je gémis avorton informe, également indigne et du sang dont je sors, et des exemples que j'ai eus… Pardonnez, ô mânes de mon Père ! et vous, son Lieutenant à mon égard, mon respectable Aîné, pardonnez aussi ! je vais redoubler d'efforts, pour mériter l'honneur de porter le même nom que vous !

Jean-Baptiste R., le second des Fils du second lit, est mort à quatorze ans. Son esprit était borné ; mais il aurait fait un jour un second Thomas R. : son ingénuité et sa bonhomie ont fait pendant toute sa jeunesse l'amusement de la Maison, sans que pour cela il en fût le jouet : notre Père, qui riait lui-même de ses naïvetés, ne l'aurait pas souffert.

Charles R. est le troisième des Fils. C'était le portrait vivant de mon Père pour la figure, et pour la tournure d'esprit : mais il était inventif, ardent ; en un mot c'était l'esprit de Pierre R. avec la vivacité de notre Mère, dans le corps d'Edme R. Cet Enfant d'une si grande espérance, fut tué en 1757, en Hanover. Il était dans le Régiment d'Auvergne, et n'avait pas dix-sept ans.

Pierre R. le plus jeune, occupait la maison paternelle. Son éducation s'est trop ressentie, comme je le disais, de l'indulgente vieillesse de notre Père. Il est mort le 5 auguste 1778, laissant sept Enfants, dont quatre garçons. J'ajouterai seulement que l'on nous écrit beaucoup de bien de son Fils aîné (qui n'a que douze ans) pour l'entente des travaux rustiques, pour le goût de l'économie et de l'occupation. Puisse cet Enfant retracer la conduite d'Edme R., et le faire revivre dans le pays qu'il a si longtemps et si utilement servi !

Lorsque quelqu'un de nous avait commis une faute, il en était repris sur-le-champ avec sévérité ; mais sans aucune correction *active*. Selon la gravité de la faute, mon Père décidait aussitôt le châtiment, qui était, ou des privations, ou même le fouet. Les privations étaient annoncées plusieurs jours d'avance, et tous les jours, on prononçait au Coupable sa sentence : Si c'était le fouet, il était remis à huit jours : la sentence était prononcée en ces termes, après la réprimande : – Mon Fils tel (ou ma Fille une telle), dans huit

jours, à telle heure, vous aurez le fouet, pour expier la faute que vous venez de commettre, et servir d'exemple à vos Frères et Sœurs, de ma main (ou si c'était une Fille), de la main de votre Mère. Cette sentence du fouet, ne se prononçait qu'une fois. Mais à l'heure de l'exécution, le Coupable était appelé ; on faisait l'examen de sa conduite, depuis la sentence : si sa conduite avait été excellente, le pardon était accordé ; si médiocre, le fouet était modéré ; si méchante, la correction était… bien rigoureuse : j'en ai éprouvé une de ce genre de la main paternelle, qui se faisait encore sentir, plus de quinze jours après. Il est inutile de dire que la fuite était impossible. Mais pour avoir le fouet, il fallait un cas très grave : je ne l'ai eu que deux fois, et j'étais fort méchant : la plupart des autres Enfants ne l'ont jamais eu, surtout les deux Aînés et les Filles.

Mais lorsqu'un Enfant avait fait quelqu'action qui méritait des éloges ; il les recevait le même soir devant la Famille assemblée, et ils étaient proportionnés à la beauté de l'action.

L'un des Fils fut loué ainsi ; pour avoir donné à un pauvre Malade, la soupe au lait et l'œuf frais qu'on lui avait porté pour son dîner, dans un champ où il gardait du blé qu'on y avait étendu sur des draps pour sécher. Il reçut ensuite la bénédiction paternelle.

Un autre fut loué, pour avoir été courageusement ôter de gros Bestiaux qui gâtaient un héritage, et avoir ainsi sauvé au Propriétaire le dommage, et au Maître des Bestiaux l'amende et le coût du dégât : l'Enfant n'avait que huit ans.

Un des Fils fut loué, mais d'une manière moins solennelle, pour avoir, à l'âge de dix ans, seul, triomphé d'un Loup, qui attaquait le troupeau : il lui avait d'une main har-

diment arraché sa proie d'entre les dents, en lui donnant de l'autre des coups d'un bâton ferré : la victoire était entièrement remportée, lorsque ceux qui étaient témoins du combat, purent venir au secours.

Une Fille fut louée solennellement, pour avoir contenu la Troupe des Moissonneurs de la maison, qui disait des paroles grossières à une pauvre jeune Glaneuse, d'une aimable figure, et pour avoir fait manger cette Fille avec elle, dans la vue de lui attirer de la considération. Pour mieux marquer aux Moissonneurs l'horreur qu'il avait de leur conduite, Edme R. rendit cette cérémonie très touchante, et voulut que la Glaneuse moissonnât par la suite, et gagnât autant qu'une des plus habiles de la Troupe.

Dans sa jeunesse, le vénérable Edme-Nicolas R., Fils aîné, avait été loué souventes fois, pour diverses actions éclatantes de charité, de modestie, de piété filiale envers tous ses Parents.

Anne R., Fille aînée, et déjà mariée, fut louée pour sa bonne conduite en ménage, avec un Mari très dissipé, peu laborieux, dont elle avait fait un bon Mari par sa douceur, ses complaisances, les encouragements qu'elle lui donnait, et l'ardeur incroyable avec laquelle elle lui épargnait une partie des peines, en faisant elle-même autant, et plus qu'elle ne pouvait.

Marie R., quoiqu'absente, et étant alors à Paris, fut louée pour sa conduite dans cette Ville, sur le témoignage de ses Maîtresses, et d'une de nos Tantes : comme elle était jolie, elle avait été exposée à quelques épreuves, dont elle s'était tirée avec autant de modestie que de courage.

Il est inutile de faire observer au Lecteur, combien cette conduite, vraiment patriarchale, était efficace, pour donner de bonnes mœurs : ceux mêmes des Enfants de notre maison, qui malheureusement jetés dans le tourbillon d'un monde corrupteur, ont pu se livrer pendant quelques années d'effervescence à des plaisirs dangereux, n'ont pas tardé à rentrer en eux-mêmes, et à revenir aux bons principes qu'ils ont reçus dans leur enfance.

Il est beaucoup d'autres détails que j'omets, de peur de paraître minutieux. Mais je crois avoir assez fait connaître le digne Citoyen auquel je dois le jour.

Edme R. obtint enfin, comme surnom, le titre qu'il avait si vivement désiré de mériter, celui de l'*Honnête homme*. Il avait tous les jours occasion de se l'entendre donner. Mais un soir il fut témoin secret d'un dialogue entre *Jacquot Blaise* le Berger, et *Germain* le Garçon de charrue, qui dut lui être bien agréable !

Jacq. Bl. Dites-moi donc, Germain, qu'est-ce que ça veut dire l'*Honnête homme*, qu'on dit après qu'on a nommé notre Maître ? *Germ.* Mais, est-ce que tu n'entends pas ce que ça signifie ? *Jacq.* Je vois ben à peu près : mais je n'entends pas ce mot-là ben clairement. *Germ.* Sais-tu ben ce que c'est que d'être bon Père ? *Jacq.* Oui… *Germ.* Bon pour sa femme ? *Jacq.* Oui. *Germ.* Bon Maître ? *Jacq.* Oui. *Germ.* Bon Juge ? *Jacq.* Un peu. *Germ.* Bon envers un chacun, et bien craignant Dieu ? *Jacq.* Oui, je sais ce que c'est que tout ça. *Germ.* Eh ben c'est ça qui s'appelle être Honnête homme. *Jacq.* Me voilà instruit. Ma foi ! notre Maître est ben nommé ; car il est ben tout ce vous venez de dire là, Germain.

Le soir après souper, l'*Honnête homme* nous dit devant toute la Famille assemblée : – Mes Enfants, il est un héritage

que j'ambitionne beaucoup de vous laisser ; c'est que partout où vous irez, partout où vous vous direz mes Fils, chacun vous réponde aussitôt : – Ah ! vous êtes le Fils d'Edme R. ! c'était un *Honnête homme !* Croyez-moi, mes Enfants, cela vaudrait mieux que si on disait, C'était un riche Homme ! C'était un habile Homme ! C'était un savant Homme ! Il a battu une Armée à lui seul, et le Roi l'a fait Comte, Marquis ou Duc, ou telle autre chose que ce puisse être ! Et tous tant que vous serez, mes Enfants, dans tout le cours de votre vie, que vous ne faites que de commencer, n'ayez pour but et pour unique ambition, que de dignement mériter cette belle et utile qualité ; car si vous la méritez bien, on vous la donnera à la fin. – Comme à vous, Maître, dit Germain : car un chacun vous la donne, et surtout nous, qui vous voyons de plus près, et pour qui vous n'avez pas la moindre chose de dérobée. – Dieu en soit loué, Germain !

Voici une autre circonstance, où cette même qualité de l'*Honnête homme*, causa au respectable Vieillard, une joie aussi vive que pure.

Un de ses Fils, qui demeurait alors à Auxerre, partit la veille des fêtes de la Toussaint avec un de ses Camarades, pour aller voir son Père. Ils passèrent par un Village qui était à moitié chemin, où demeurait un proche Parent. Mais une escapade de jeunesse très récente, fit mal accueillir le jeune R. : Humilié d'être traité de la sorte devant son Ami, ils partirent sur-le-champ tous deux pour se rendre à Saci, par des chemins couverts de bois en partie. Environ à mi-chemin, ils n'en pouvaient plus de lassitude et de faim. Les deux Jeunes gens, d'environ seize ans, n'avaient pas grand'monnaie : le jeune R. surtout, qui n'en avait encore jamais senti l'utilité, avait négligé de se munir d'une dizaine de pièces de deux sous, qu'il laissait rouiller dans sa chambre avec quelque fer-

raille. Le besoin les obligea de frapper à une porte, en passant par le village de *Puits-de-bond*. Ils trouvèrent les bons Paysans à table ; qui soupaient avec du petit-salé ; une grande cruche de vin était devant le feu : c'étaient trois Familles réunies qui se régalaient, à la fin de leurs semailles. Ils étaient *Suitiers* les uns des autres ; c'est-à-dire, associés pour faire une charrue de trois chevaux.

– Nous voudrions bien avoir un coup à boire, en payant, dirent les deux jeunes Affamés. – Oui-dà, Messieurs : mettez-vous là ; tout près du feu ; il faut céder la place aux Nouveaux venus.

– Mais c'est que, dit le jeune R., nous ne sommes pas bien riches. Et le Camarade tira six sous et demi de sa poche, somme totale de leurs richesses. – Il y a là pour vous bien régaler, dirent en riant les Paysans : mettez-vous à table, Messieurs ; reprenez votre argent ; on ne paie pas ici d'avance… Pourrait-on vous demander d'où vous venez ? – D'Auxerre. – Et vous vous mettez en route si tard ! – Vous voyez bien, dit le Camarade, que nous n'avons pas peur des Voleurs. Et puis c'est que nous devions coucher à une lieue et demie d'ici, chez le Frère de mon Camarade ; mais… on nous a mis à la porte…

Le jeune R. rougissait, et donnait des coups de coude à l'Indiscret. – Il faut bien que je me venge un peu, lui répondit celui-ci : mais je garderai le silence chez ton Père.

Les Jeunes gens se mirent à manger, non pas suivant un appétit de seize ans ; mais avec la modération de Gens qui n'ont chacun que trois sous un liard à donner pour leur écot.

Cependant le Maître de la maison examinait curieusement ses Convives ; la figure du jeune R. surtout le frappait.

– Messieurs, dit-il enfin, sans être trop curieux, et où allez-vous ? – À Saci. – Je ne me trompe pas, dit-il à ses Amis ; ce sont ses Fils… Comment vous nommez-vous ? – Je me nomme Rameau, dit le Camarade, et mon ami Rétif. – À ce dernier nom, toute la tablée se leva avec une sorte de transport. – Vous êtes le Fils de M. R. ! eh ! que ne l'avez-vous dit en entrant ! Ah ! l'*Honnête homme* de Père que vous avez ! Il n'y a pas un Habitant dans Puits-de-bond à qui il n'ait rendu service et à moi, en nom particulier… Femme, apportez le boudin : il ne peut être mangé en plus honorable Compagnie, à moins que le Père lui-même n'y fût ; Allons, Messieurs, on ne part pas ce soir : voilà un lit, ce sera pour vous, etc. Toute la maison était en l'air. Le Camarade, petit gaillard fort éveillé, était ravi. Ah ! l'*Honnête homme* de Père que vous avez !… Monsieur disaient-ils au jeune Rameau, dans tous les environs, votre Ami serait reçu comme ici… – Je ne m'étonne plus, dit ce Dernier à son Ami, que tu fasses si peu de cas de l'argent ! tu n'en as que faire en route ! Allons, allons, je te pardonne notre réception de tantôt, et l'escapade qui l'a occasionnée.

Enfin les deux Jeunes Gens se disposèrent à partir, malgré les peurs qu'on voulait leur faire pour les en empêcher. À leur sortie, toute la tablée porta la santé d'Edme R. en lui donnant mille bénédictions.

Les Jeunes gens arrivèrent à Saci en moins de deux heures, quoiqu'il y eût près de trois lieues. Mais ils s'étaient refaits, par le vin et le régal des Bonnes gens. Ils entrèrent comme le Père de famille achevait la lecture de la Bible. C'était le chapitre de la Genèse, où Jacob revenant de chez Laban, rencontre son frère Ésaü, et trouve moyen de le fléchir. Cette lecture attendrissante avait ému tout le monde ; le Fils de la maison fut reçu avec transport, quoiqu'on le gron-

dât un peu d'arriver si tard. On fit un accueil proportionné à son Camarade. Leur appétit était presqu'aussi vif qu'au Puits-de-bond ; on leur servit à souper, et la Famille entière resta, pour écouter le récit de leur voyage, le jeune Étranger ayant annoncé, qu'ils avaient eu beaucoup de peine.

Ils mangèrent d'abord ; ensuite le Père de famille leur dit : – Allons, mes Enfants, faites-nous un peu le récit de vos traverses, dans le grand voyage que vous venez de mettre à fin ? – Ne vous moquez pas, Monsieur, dit le jeune Étranger ; nous en avons eu des traverses, et de cruelles : mais la plus cruelle de toutes, ç'a été celle de courir les risques de mourir de faim. Nous sommes partis d'Auxerre à neuf heures. – Vous vous êtes donc égarés ? – Justement ! – Comment, mon Fils ! tu ne sais pas encore la route ! – C'est que nous avons pris, continua l'Étranger, par des chemins de traverse ; bien nommés, je vous assure ! et à six heures du soir, nous n'avions encore rien mangé : car notre déjeuner d'Auxerre n'en mérite pas le nom. Avec cela, pas d'argent dans nos poches. Mais si j'avais su la pièce de crédit qu'avait M. votre Fils ! – Comment, une pièce de crédit ? – Et une bonne, Monsieur : votre nom. Dès que nous l'avons eu prononcé, le pain, le vin, la viande, d'excellent boudin, un bon feu, des caresses presque comme celles que nous recevons ici, tout cela nous a plu sur le corps. Je n'avais encore jamais vu rien de pareil.

Et le Jeune homme sans prendre haleine, raconta tout ce qui s'était passé au Puits-de-bond : Toutes les fois qu'il répétait l'exclamation des Bonnes gens, qui servait comme de refrain à leurs discours, l'*honnête homme de Père que vous avez !* on voyait le respectable Vieillard lever les yeux vers le Ciel, et retenir à peine ses larmes.

Quel moment délicieux ! et la vertu n'eût-elle que cette récompense, ne surpasserait-elle pas toutes les prétendues jouissances que le vice procure ?

Je vais terminer cette intéressante Histoire : mais je la ferai suivre par quelques traits de la conduite de mes deux Frères aînés, capables d'achever de donner une idée complète du Père vertueux, qui a su former de tels Enfants.

Edme R. jouit d'une assez bonne santé, jusqu'en 1763, qu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut en 1764, au mois de Décembre. Cette année, la prairie fut inondée par les pluies. Le temps de la fauchaison étant arrivé, le respectable Vieillard, dont rien n'avait jamais pu suspendre les travaux, crut qu'il avait encore *l'invulnérabilité* de sa jeunesse (qu'on me passe le terme). Il coupa lui-même l'herbe dans l'eau, avec une adresse dont lui seul était capable, et en tira la plus grande partie. L'eau était si froide, que tous ceux qui lui aidèrent en furent incommodés : mon plus jeune Frère eut une fièvre tierce. Mais l'effet le plus funeste, fut sur mon Père, qui avait travaillé davantage et plus longtemps. Une fièvre lente s'empara de ce corps robuste, et le mina insensiblement pendant près de deux années.

Je n'ai pas eu occasion de parler du Fils aîné de ma Mère, dans le cours de cet Ouvrage Il avait pris un art aussi utile aux Hommes, qu'il est noble par l'évidence et la sûreté des secours qu'il procure, la Chirurgie. Il s'y distingua : Il connaissait surtout si bien le tempérament de mon Père et de ma Mère, qu'il ne les traita jamais en vain ; soit que sa méthode fût infaillible ; soit plutôt, que la confiance en lui fît plus que le remède. Cet excellent Garçon était mort à vingt-six ans, d'une chute de cheval, laissant une jeune Veuve, qui lui a donné un Fils posthume. Durant tout le cours de sa ma-

ladie, Edme R. ne disait autre chose dans ses souffrances, sinon, – Hélas ! si j'avais ici mon pauvre Bovjat ! Ce fut la seule plainte qu'il se permit.

Messire Antoine Foudriat n'était plus ; ce fut un jeune Curé qui administra les derniers Sacrements : mais le respect de ce jeune Pasteur pour le Vieillard était déjà si profond qu'il lui rendit des honneurs sans exemple en cette occasion. Il était suivi de toute la Paroisse ; les Vieillards en larmes, remplissaient la chambre du Malade, et tout le reste, à genoux dans la cour, formait des vœux pour sa conservation.

Le jeune Pasteur, après une exhortation aux Assistants, sur la nécessité de se préparer de loin à la mort, ajouta, en s'adressant à Dieu : *Ô mon Seigneur, c'est dans le Tabernacle le plus digne de vous que je vais vous placer aujourd'hui : le corps de l'Homme de bien est le temple le plus agréable à la Divinité… Prenez courage mon digne Père* (car par respect, il n'osait, a-t-il dit lui-même, le nommer mon Frère) ; *ou vous allez être rendu à nos vœux, ou vous allez jouir de la bienheureuse vie dans le sein d'Abraham, avec tous les Justes, à qui vous avez ressemblé. Mais de tous les Justes, j'ose le dire, il n'en est pas qui doive attendre de plus glorieuse récompense, que le bon Père de famille, qui a fait autant d'Heureux et de Vertueux qu'il a eu de Familiers ; qui a donné à l'Église de dignes Ministres ; à la Patrie de braves Défenseurs ; à l'État, des Citoyens de toutes les classes, et surtout des Mères de familles exemplaires et fécondes : Ce sera un cri de joie dans le Ciel à votre entrée, et le saint Patriarche Jacob, et tous les Saints des premiers âges que vous avez révérés, vont vous présenter aux pieds du Trône de CELUI QUI EST, etc.*

Cette exhortation était bien dans le goût du vénérable Vieillard : aussi lui tira-t-elle des larmes, et depuis ce mo-

ment, il attendit la mort avec une sérénité et même une joie, qui n'était troublée que par l'affliction de ma Mère.

Il n'est plus ! Dieu tout-puissant ! votre plus noble ouvrage n'est plus ! car un Père vertueux est votre vivante et sainte image ! Béni soyez-vous, ô mon Père, et du séjour des Justes, jetez un regard propice sur votre infortuné Fils ! Amen.

La vérité m'oblige à dire, qu'il y a peut-être un reproche à faire à cet Homme vertueux : c'est qu'il aurait voulu avancer tous ses Enfants dans le monde. Il n'en a élevé qu'un aux travaux champêtres ; il a soigné notre éducation, autant et plus que ses moyens ne le lui permettaient, et il nous destinait à vivre dans la Capitale. Cela venait sans doute de l'estime que le vertueux Pombelins lui avait inspirée pour ce dangereux séjour, et des avantages dont il avait été sur le point d'y jouir. Mais autant il avait de goût pour nous voir établis à Paris, autant il nous détournait de nous fixer dans les Villes de Province, et voici ce qu'il nous répétait souvent pour nous en détourner :

– Mes Enfants, la qualité d'Homme est si belle, qu'il faut éviter tout ce qui peut y donner atteinte : Or, je n'ai vu nul endroit où cette belle qualité soit plus avilie que dans les petites Villes de Province : cinq à six gros Habitants s'en regardent comme les Propriétaires, et il semble que c'est par grâce qu'ils veulent bien y souffrir l'utile Populace qui cultive la terre, exerce les métiers, et fait aller le commerce. J'en ai vu quelquefois des exemples révoltants sur les promenades publiques, de la part de ces prétendus Propriétaires, qui, possédant les principales charges de Magistrature, avaient en main tout le pouvoir. Je serais mort de douleur dans un

pareil séjour. À Paris, au contraire, l'Homme est encore plus libre qu'ici ; il n'y a qu'un Maître, qui l'est de tout le monde ; et si un Duc et Pair vous éclabousse, vous pouvez le lui rendre l'instant d'après. Grand et bel effet de la liberté dans cette Ville immense, où l'on voit non seulement la Nation dans toute sa majesté, mais où le Genre humain respire l'air salutaire et le précieux parfum de l'égalité. Je n'ai jamais entrevu Paris de loin, qu'avec le tendre sentiment d'un Fils qui revoit sa Mère. la vérité, cette Mère est un peu capricieuse : elle est quelquefois bien dure ! mais aussi la plupart du temps, elle choie ses Enfants, au point de les gâter. Je ne vous parlerai pas des amusements et des récréations qu'on trouve dans Paris : cette grande Ville est un spectacle continuel, où les scènes changent à chaque pas et à chaque instant : Mais, ce qui est bien mieux, c'est un livre toujours ouvert, où vous pouvez lire toute la journée, si vous n'avez rien à faire, en parcourant sur les Quais les Marchands de vieux livres : vous voyez encore en estampes les plus beaux traits de l'Histoire, et si vous avez quelques commencements d'étude, vous vous instruisez en vous promenant, en faisant même vos affaires. À tout moment vous pouvez y être utile au Prochain, sans bourse délier, si vous n'êtes pas riche ; à toute heure du jour vous pouvez en passant satisfaire votre piété ; on y loue Dieu à tous les instants du jour et de la nuit. Ajoutez que le corps humain y étant assez bien soigné, pour l'ordinaire, il y est frais comme une belle rose au matin, avant que le soleil et la poussière aient séché la rosée. La parure même, que je ne condamne pas, y donne aux figures un certain air de bonne humeur et de satisfaction ; les Femmes y sont dix fois plus aimables qu'ailleurs. Paris, mes Enfants, ou notre Village : mais pourtant plutôt Paris que notre Village.

Rien de plus vrai que ce sentiment du digne Homme : j'ai éprouvé tout ce qu'il dit, et la peinture qu'il fait de la Capitale, qu'il regarde comme le refuge de tous les Opprimés, et la consolation du Genre humain, est un de ces traits de génie, qu'on conçoit mieux qu'on ne le peut exprimer. Mais les mœurs y courent bien des dangers ! Hélas ! est-ce un vice inhérent à la Capitale, et Celui qui s'y corrompt, n'a-t-il pas apporté dans son cœur le germe de la corruption ? Edme R. y vécut aussi pur que dans son Village… Heureux mortel ! Heureuse la Patrie, si elle n'avait que des Enfants comme toi !

Mon Père n'était pas mauvais prophète, en croyant que la Capitale pouvait être avantageuse à ses Enfants. Sans de malheureuses circonstances, deux de ses Fils y auraient trouvé le même bonheur que leur Père. Charles R. le même qui est mort Soldat dans l'Hanover, fut pris en affection chez un Notaire de Paris, qui fut si charmé de ses qualités, qu'il se proposait de lui donner un jour sa Nièce. Nous avons encore la Lettre qu'il écrivit à mon Père à ce sujet, après l'engagement du Jeune homme ; engagement qui ne fut pas l'effet du libertinage, mais d'une sorte d'enthousiasme qui saisit Charles, et lui fit désirer de servir l'État, en payant de sa personne.

Un autre Fils aurait encore été plus heureux : Mais cet Infortuné fut toujours poursuivi par un sort contraire : triste exemple pour les Enfants indisciplinés, qui s'abandonnent à leurs passions fougueuses, et qui prétendent disposer d'eux-mêmes à leur gré dans la circonstance la plus importante, de la vie, le mariage… Il faut, avant de rapporter son aventure, mettre le Lecteur au fait d'une circonstance inattendue.

En 1764, par une singularité frappante, sans être miraculeuse, il se trouvait à Paris, dans le même commerce de M. Pombelins, avec une fortune égale à celle qu'il possédait, un de ses Petits-enfants par Eugénie, qui avait deux Filles, de la plus charmante figure, dont l'Aînée se nommait Rose, et la Cadette Eugénie, comme leur Grand'mère et leur Grand'tante. Par une autre singularité, un des Fils d'Edme R. vit ces deux Jeunes personnes, sans les connaître, et devint éperdûment amoureux de l'Aînée. Emporté par une passion dont il n'était pas le maître, cet infortuné Jeune homme, sans but fixe, puisqu'il était marié, écrivit des Lettres anonymes, où ses sentiments étaient peints avec une véhémence et une vérité qui firent impression, non sur la Jeune personne, mais sur son Père. Il désira de connaître quel était celui qui pouvait écrire ainsi, et donna ordre à ses Garçons de tâcher de le surprendre. Ils y réussirent à la dixième Lettre, non à l'instant où il la posait, le Jeune homme prenait de trop exactes précautions ; mais dans un moment où il s'enivrait du plaisir de regarder la belle Rose B** à une fenêtre basse. Ils le saisirent, et le traînèrent dans une salle, où étaient les deux Jeunes personnes, leur Frère, et le reste de la Famille : le Père était alors absent. Quelle confusion pour un Homme naturellement timide, et qui était dans un très grand négligé !... Il essuya beaucoup d'humiliations ; mais la plus cruelle de toutes, fut le dédain de Celle qu'il adorait : dédain trop mérité pourtant.

Le Père de famille survint, à l'instant où on venait de lui faire écrire quelques mots, pour se convaincre qu'il était l'Auteur des Lettres. Dès que M. B. vit le Jeune homme, il fit sortir tout le monde sans exception, et sentant que son cœur s'intéressait vivement pour cet Inconnu, il lui parla avec douceur.

– Pourquoi cherchez-vous à développer dans le cœur d'une de mes Filles, une passion qui peut y faire d'affreux ravages ? Pourquoi m'outragez-vous, moi qui ne vous ai jamais rien fait ? Tâchez de me fournir au moins quelque motif de vous excuser ?

Le jeune Imprudent, confondu de tant de bonté, se jeta aux genoux de M. B** – J'ai tort, lui dit-il, voilà tout ce que je puis et tout ce que je veux dire : mais j'ai été entraîné malgré moi ; ma faute n'a pas été volontaire. – Excuse ordinaire de tous ceux qui font mal. Je suis au désespoir de ce que j'ai fait : mais je suis trop vrai pour vous dire, que je ne le ferais pas, si j'étais à le faire. – Qui êtes-vous ? – Un Jeune homme de Province. – Vous la nommez ? – La Bourgogne.–– La Bourgogne ! Votre nom ? Il le dit. – Mon cher Ami, causons tranquillement : votre Père n'a-t-il jamais demeuré à Paris ? – Oui, Monsieur ; et il y a été plus heureux que moi. – N'a-t-il pas connu un Monsieur Pombelins ? – Ah ! oui, Monsieur, beaucoup, je vous assure. – Beaucoup !… Je suis fâché de ce qui est arrivé : mais revenez me voir demain, et faites une toilette un peu plus soignée. J'ai à vous parler. Je présume que vous êtes libre ; je veux dire garçon, et sans aucune sorte d'engagement. Adieu : sortez par cette porte de derrière : la Foule est dissipée… Revenez demain ; vous me demanderez moi-même, entendez-vous ?

Le Jeune Homme sortit le désespoir dans le cœur.

Mais le lendemain il n'eut pas le courage de se présenter : il n'était pas libre… Il écrivit, et supplia M. B** de vouloir bien l'encourager, en lui marquant en gros ce qu'il avait à lui dire.

Réponse.

« Vous savez mon nom : Je suis Fils d'Eugénie Pombelins : J'ai su de ma Mère l'histoire de votre Père et de ma Tante. Je serais charmé de réaliser un ancien projet, supposé que vous teniez de votre Père, comme Rose, ma Fille aînée, tient de sa Tante, et Eugénie, ma Cadette, de ma Mère. Nous vous attendons ce soir : Eugénie Pombelins, qui vit encore, se fait une fête de vous voir. »

Réplique.

« MONSIEUR,

Un démon, ennemi du repos de mes jours, m'a poussé dans votre quartier. Je n'irai pas chez vous ; je ne le puis : mais j'en mourrai. Je suis, Monsieur, avec un profond respect. »

Le Jeune Homme avait raison. Qu'eût-il été chercher ? Mais le reste de ses jours fut empoisonné. Malheureux auparavant, il sentit ses peines s'accroître ; sa santé succomba : il descendit aux portes du tombeau, et si la force du tempérament l'en a ramené, il n'a jamais recouvré, je ne dis pas le bonheur, mais la tranquillité. Condamné à d'éternels regrets, il est justement puni de l'espèce de violence qu'il a faite à ses Parents… Puisse son exemple, être une leçon profitable pour tous Ceux qui seront tentés de l'imiter ! C'est ainsi que le vice est son propre bourreau.

Les Enfants sont un prolongement de l'existence des Pères, et c'est encore parler dignement d'Edme R., que de présenter le tableau des vertus de ses deux Fils aînés.

Edme-Nicolas est le second des Enfants d'Edme R. On peut dire de lui ce qu'on lit dans la Vie de presque tous les Saints canonisés, qu'il fut vertueux dès l'enfance. Ce qui est

d'autant plus étonnant, qu'il joignait à beaucoup de vivacité, un esprit peu commun, et une très aimable figure. Son ardeur pour l'étude était inconcevable ; il y donnait une partie des nuits, et il alla jusqu'à incommoder sa santé. Ses progrès furent aussi rapides qu'ils devaient l'être : car si *pertinax labor vincit naturam*, un travail opiniâtre la seconde encore bien mieux qu'il ne la surmonte. Il a professé la Philosophie pendant plusieurs années au Séminaire d'Auxerre, où l'on faisait alors toutes les classes, et les Principaux de la Ville, presque tous ses Élèves, conservent pour lui la plus haute considération. Il fut ensuite Vicaire à Vermanton, l'une des plus fortes Paroisses du Diocèse, et voisine de son lieu natal. Il s'y fit chérir, quoique sa vie fût si retirée, qu'il ne paraissait jamais au dehors, que pour remplir les fonctions du saint Ministère.

Après ce Vicariat, il fut nommé à la Cure de Courgis, petit bourg voisin de Chablis. Cette Paroisse est nombreuse et pauvre : les Habitants ont un caractère difficile, déguisé sous un air assez prévenant, et ils portent la dissimulation et l'entêtement aussi loin que ces deux vices peuvent aller.

Une fois pourvu de cette Cure, Edme-Nicolas R. s'y est attaché irrévocablement, et s'est cru lié à son Église d'une manière indissoluble. M. De Caylus le chérissait : ce digne Prélat, après dix années d'expérience, fut enchanté de voir que la conduite d'un Homme pour lequel il avait toujours eu de la prédilection, répondait parfaitement à ce qu'il en avait espéré : aussi lui faisait-il les caresses les plus obligeantes lorsque le Curé de C. allait le voir à Regennes, et il le nomma un jour, devant une nombreuse Assemblée, *l'honneur de son Clergé*. Ce Prélat sachant le bon usage que le jeune Curé faisait des revenus de son bénéfice, voulut lui en donner un plus considérable, la Cure de Vermanton même, où il avait été Vicaire, et où il était aimé. Il lui en fit faire la proposition

par M. *Creuzot*, respectable Pasteur d'une des Paroisses de la Ville Épiscopale, Homme vraiment Apostolique, et d'une vertu si pure et si relevée, qu'elle est au-dessus de tout ce que l'on peut imaginer : mais le jeune Pasteur répondit à son Père spirituel (M. Creuzot était son Confesseur) qu'il avait épousé l'Église de Courgis, et qu'il ne la quitterait qu'à la mort. Le pieux Évêque fut édifié de cette réponse, et comme toutes les parties de son Troupeau lui étaient également chères, il laissa Edme-Nicolas où il voulait rester. En effet, qu'était-il nécessaire de lui donner une meilleure Cure pour le revenu, puisque ce véritable Pasteur n'en garde rien.

Il est consolant pour notre siècle, qu'il se trouve de temps en temps, d'espace en espace, de ces dignes Ecclésiastiques, qui rappellent au Clergé par leur exemple, le véritable emploi des biens consacrés à Dieu. À la vérité, ils ne se trouvent guère que parmi les Curés ; ordre aussi respectable qu'utile, et mal partagé de biens temporels. Edme-Nicolas R. ne s'est jamais plaint de cette pauvreté des Curés ; au contraire, je l'ai entendu plusieurs fois féliciter ses Confrères de ce trait de conformité avec JÉSUS ; il regardait la pureté des mœurs de la plupart des Pasteurs du second ordre, comme un effet de cette heureuse pauvreté, dont JÉSUS fait une loi à ses Disciples, et qui est d'obligation étroite pour ses Ministres.

Voici le tableau de sa conduite, exactement conforme à la vérité, tel que je l'ai déjà tracé dans l'ÉCOLE DES PÈRES, Ouvrage auquel on a rendu justice en Allemagne, où on le traduit.

Le Curé de Courgis se regarde comme le Père de tous ses Paroissiens, l'arbitre des différends, le consolateur et le *secoureur* des Malades. Il a une maxime qui règle sa conduite

dans ses aumônes, c'est de donner le double de ce qu'il a : Ceci va s'éclaircir dans l'instant. Quoiqu'il ait de pauvres Parents, il ne leur donne que peu de chose, et voici comme il rendit compte de sa conduite à l'un d'eux qui s'en plaignait. « Je suis gros décimateur du finage. Ma Cure rapporte environ 1 500 livres ; 500 francs suffisent pour l'entretien de ma maison ; le surplus ne doit pas sortir de ma Paroisse, qui est pauvre : je ne le donne cependant pas ; je prête mon blé et le reste à moitié prix, durant l'hiver, à mes Pauvres, à mes Enfants-nés : je le mets en dépôt entre leurs mains ; j'emprunte aux Riches pour prêter aux plus Misérables : lorsqu'on me rend ma moitié dans la belle saison, je paie ce que l'on m'a avancé ; et si je ne puis suffire, je vais à la Ville demander l'aumône, pour que le Laboureur n'y aille pas. (Et voilà comme il donne plus qu'il ne possède.) J'ai adopté ces Pauvres gens, en acceptant leur Cure et le nom de leur Pasteur. Comment voudriez-vous que mes prédications fissent la moindre impression sur eux, si je manquais à mes obligations, et si je ne leur donnais pas l'exemple des vertus chrétiennes ? Ils savent ce que j'ai ; ils n'ignorent pas que mon superflu leur appartient ; que je suis pour eux l'image de Jésus-Christ même : je dois donc les nourrir, m'en faire aimer, pour rendre ma doctrine aimable ; ou renoncer à mon bénéfice. Voici, mon cher Parent, tout ce que je puis faire pour vous ; je possède de mon patrimoine trois cents livres environ de revenu ; prenez-en, cette année, où vous êtes gêné par des malheurs que Dieu a permis pour votre sanctification, prenez-en la moitié, j'ai déjà disposé de l'autre dans notre Famille ; si cela ne suffit pas, je retrancherai quelque chose, non sur la portion de mes Enfants, mais sur ma dépense, pour vous le donner : c'est avec joie que je ne mangerais que du pain pour aider mes chers Parents ; mais si vous étiez à ma place, que vous vissiez au lit de la mort des Mal-

heureux qui n'ont d'espérance qu'en vous ; à qui vous devez, non seulement vos biens, mais votre vie même, suivant l'ordre du saint Législateur, pourriez-vous les négliger, et croire en Dieu, vous dire Chrétien, Ministre des Autels, Curé ? » Le Parent ne put s'empêcher de convenir que le Curé de C. faisait son devoir.

Cet Homme a rendu sa vie plus dure que celle du dernier de ses Habitants : tout l'emploi de son temps est utile. Il se lève à 3 heures du matin, et médite l'Écriture sainte, pour l'instruction de son peuple jusqu'à six. Il va ensuite à l'église, s'y prépare pour la messe, qu'il célèbre à sept heures. Il reste ordinairement dans la maison du Seigneur, pour y attendre ceux qui ont besoin de son ministère ; il est à genoux au pied de l'autel : une cloche que l'on sonne, l'avertit de se rendre où il doit éclairer les consciences, et donner des avis paternels. Ces soins prennent jusqu'à midi, à moins qu'il n'ait des Malades, car alors il sort pour les visiter, et revient ensuite. Il dîne ; se promène une heure dans son jardin durant l'été, ou dans sa chambre en hiver, toujours sans feu, lui qui procure du bois à tous ses Paroissiens : il écoute à cette heure-là tous ceux qui ont à lui parler de besoins temporels, et l'après-midi il exécute ce qu'il faut pour les soulager. Il visite chaque semaine sa paroisse. Sa douceur et sa bonté font désirer cet heureux jour, au lieu de le faire craindre, comme on le dit d'un autre Curé, qui imite celui de Courgis ; mais qui ne sait pas assaisonner comme lui le bien qu'il fait, et porte toujours sur son front l'indice de la sévérité de ses mœurs. Il a fondé des Écoles à ses frais : elles sont gratuites. Celle des Garçons est tenue par Th. R., qui ne regarde pas cette importante fonction comme au-dessous de lui : celle des Filles l'est par une de nos Sœurs, et le sera toujours dans la suite par deux Veuves exemplaires. Mais le Curé n'en veille pas moins sur les Enfants. Il oblige les Parents à les envoyer à l'école, au

moins tour à tour, quand on a besoin de leur service ; et comme il s'en trouve qui sont forcés de se tenir aux champs tout le jour, le Pasteur va chez eux le soir, les fait lire et écrire lui-même une fois par semaine, leur donne les Livres et le papier. Les autres jours, il est suppléé par son Frère Th. R., qui l'est à son tour par ceux des Paroissiens les plus aisés et les mieux vivants, que le Pasteur a engagés à consacrer une ou deux heures tous les huit jours à l'instruction de ces Infortunés : il semble qu'ils soient d'autant plus chers à leur Curé, qu'ils mènent une vie plus dure, et qu'ils ont plus difficilement les moyens de s'instruire. Si on lui demande, *À quoi sert l'instruction à des Gens si pauvres ?* il répond : *À leur donner le plus doux des plaisirs, celui de connaître et d'exercer l'intelligence ; plaisir si grand, que si l'on proposait à un Infortuné, de cesser de l'être en perdant ses lumières, il renoncerait plutôt au bonheur ; et voilà pourquoi connaître Dieu parfaitement, est l'ineffable bonheur des Saints au ciel.* Ce n'est pas tout, il les habille : c'est l'emploi de la dîme du vin dont je n'ai pas parlé ; cette dîme est mal nommée, car elle n'est qu'un vingt-unième, ainsi que celle des gerbes ; sur vingt-une, le Curé prend la dernière : dîme plus raisonnable dans sa taxation et dans son application, que la nôtre… Cet honnête Pasteur encourage les mariages des plus Pauvres comme des plus Riches. Il dit, qu'un Individu qui n'a que ses bras, est un trésor pour la société, s'il parvient vigoureux à l'âge de seize à dix-sept ans, et qu'on en ait fait un homme. Arts, métiers, présentez-lui ce que vous voudrez, il embrasse tout avec ardeur ; heureux de se procurer du pain par son activité. Un Homme actif forme autour de lui, continue le bon Curé, un tourbillon, comme on dit qu'en ont les planètes ; dix de ses Semblables au moins sont mûs par l'activité de ce seul Homme, et deviennent utiles. Si je conseillais le célibat à quelqu'un, ajoutait-il, ce serait aux Opulents ; à ces Individus

qui naissent pour être obéis, pour faire concourir vingt, trente, cinquante Hommes à la conservation de leur inutile et pondéreuse existence. C'est un autre tourbillon que forment ces Derniers, bien plus étendu que celui de l'Homme utile : ils emploient mille bras pour nourrir, vêtir, délicater un Homme : et l'Industrieux nourrit seul dix Hommes, et les fait contribuer à la nourriture de cent autres. Qu'on ne s'imagine pas que ce Seigneur ou ce Publicain, qui fait bâtir des châteaux, peindre et dorer des équipages, broder des habits, entretient des Catins, et une Valetaille plus vile encore ; qu'on ne s'imagine pas que cet Homme nourrisse ces Gens-là ; il les a arrachés à l'utilité ; ils eussent vécu ailleurs à moins de frais ; ils eussent contribué au bien général, etc.

Le digne Curé de Courgis, eut une cruelle épreuve à soutenir en 1749, le 22 Octobre, je crois : cent quarante-neuf maisons de sa Paroisse furent réduites en cendres. Le premier Pasteur, M. De Caylus, tendit une main secourable à ses pauvres Diocésains ; il les nourrit pendant l'hiver : le Pasteur particulier implora en personne et par des lettres-circulaires, le secours de tous les Pays circonvoisins, et il ne fut pas éconduit.

Dans le nombre des Curés que l'on visita, il s'en trouva un entre Tonnerre et Courgis, qui était un vrai Philosophe ; il vivait au jour le jour, ne gardait rien pour le lendemain, et faisait si peu de cas de l'argent, qu'il ne daignait pas le serrer ; ce qu'il en possédait était sur le rebord d'une cheminée à l'antique, mêlé avec les cendres et la suie. Lorsque l'Envoyé de la Paroisse incendiée fut entré, et qu'il eut annoncé le sujet de sa visite, le Curé Philosophe se répandit en louanges du Curé de Courgis, de son frère Thomas R. qui lui

sert de Vicaire, et du bon Chapelain M. Foynat, excellent homme et digne Prêtre. Comme tous les Paroissiens de ce bon Curé étaient aisés, il conduisit l'Envoyé de maison en maison, en exhortant à lui donner. De retour chez lui, après l'avoir fait dîner à sa table, il lui dit : – Mon cher, voyez sur cette cheminée, mon trésor y est : nous allons partager. Il y avait quelques louis ; il obligea l'Envoyé de recevoir la moitié de la somme ; il ajouta à ce présent une Lettre obligeante et mille témoignages d'amitié pour les trois Ecclésiastiques, qu'il n'avait cependant jamais vus.

Mais l'Homme qui fut le plus utile aux pauvres Incendiés, après leur Évêque, ce fut M. Clément, trésorier de la Cathédrale, frère et oncle de MM. Clément, Conseillers au Parlement de Paris. Il estimait particulièrement le Curé de Courgis, et il lui en donna des marques en cette occasion, de la manière la plus agréable à ce bon Pasteur, en secourant ses Paroissiens.

Le Curé ne s'en tint pas là ; il fit un voyage à Paris, pour leur procurer des secours plus abondants ; il y fut recommandé par M. Clément, et y séjourna près de trois mois, avec d'autant plus de sécurité, que son Troupeau n'était point abandonné à des Mercenaires : le digne Chapelain M. Foynat, célébrait la messe, car Thomas R. n'est pas Prêtre ; ce dernier faisait les Catéchismes et de pieuses lectures, pour tenir lieu des sermons de son Frère aîné. Ce fut au moyen de ces secours, des prêts que fit généreusement M. Deschamps père, Receveur des tailles à Auxerre et Seigneur de Courgis, que le Village fut rebâti, et qu'on préserva les Habitants de la mendicité, du vagabondage, qui les auraient à jamais perdus pour eux-mêmes et pour l'État.

Le Curé de Courgis a eu des Ennemis mais ils n'ont jamais osé lever trop haut la tête ; la conduite du Pasteur étant non seulement, exempte de tout reproche, mais de la moindre indiscrétion ; c'est un moyen infaillible pour faire taire la calomnie, et les jeunes Curés ne sauraient être trop attentifs à le mettre en usage.

Aujourd'hui plus que sexagénaire, le digne Pasteur semble redoubler de zèle, à mesure qu'il approche du terme heureux qui doit couronner ses travaux. Il a été considéré des Successeurs de M. de Caylus, comme il l'était de ce Prélat ; mais il en est moins connu : d'ailleurs, M. de Caylus était pour lui un second Père et un tendre ami.

Ses Paroissiens, lui font pourtant un reproche ; c'est de rendre trop longs les Offices et les Instructions. Ce reproche pourrait être fondé : et quoique le motif du respectable Curé soit d'empêcher par là les amusements frivoles ou dangereux, et de faire employer pour Dieu les jours qui lui sont consacrés ; peut-être devrait-il penser que les Hommes ne sont pas des Anges, et qu'il faut accorder quelque chose à l'humaine faiblesse. Au reste, son motif est si excellent, qu'on ne peut y reconnaître qu'un Ministre des Autels pénétré de ses devoirs, et qui ne respire que pour les remplir dignement.

Qu'il me soit pourtant permis de citer ici en opposition, pour ce dernier article seulement, la conduite du vénérable Pinard, ancien Curé, dans la jeunesse de mon Père. C'est Touslesjours qui parle, dans l'ÉCOLE DES PÈRES :

– On voyait autrefois à Nitri des courses sur le préau, des luttes, des danses : Le bon Curé *Pinard*, le Maître d'École *Berthier*, ne déclamaient pas contre ces jeux, ni même ces danses des dimanches et fêtes, quoiqu'elles se fissent entre

Garçons et Filles : jamais il ne s'y passait rien de malhonnête ; des Enfants accoutumés à se voir ensemble à l'École, au Catéchisme, ne font pas de sottises, quand ils se trouvent à se divertir les uns avec les autres : cela est bon pour ces pays, où l'on séquestre les Filles ; où on les élève à part, comme si on les destinait à en faire des Recluses : aussi qu'en arrive-t-il ? c'est tout comme si l'on bande bien fort la corde d'un arbalêtre, l'échappée sera d'autant plus violente, qu'on l'aura reculée plus loin : quand des Jeunes gens comme cela peuvent se joindre, ils font mal, ce me semble, pour profiter de l'occasion. Aussi jamais notre bon Curé ne voulut-il entendre à la séparation des Écoles, que quelques Bourgeois de Noyers, établis à Nitri, avaient demandée ; et je peux dire, que s'il y a encore quelque retenue parmi notre Jeunesse, c'est à nos Écoles communes qu'on la doit, et à l'habitude qu'ont les Garçons et les Filles de se voir à tout moment. Je sais bien que dans les Villes, cela ne produirait pas le même effet : mais c'est que dans ces pays-là les Femmes et les Jeunes filles sont des friandises, où l'on est toujours tenté de toucher ; leurs habits, leurs affutiaux, servent de sucre et de miel ; les Hommes, les Jeunes garçons même ne sauraient les voir sans qu'il leur vienne des désirations, que l'habitude n'affaiblit pas, à cause qu'elles varient leurs modes de manière qu'elles leur offrent presque tous les jours des physionomies nouvelles. Une Femme de ville peut, avec le secours de sa seule coiffure, prendre en un jour cinq à six visages différents : que sera-ce donc avec le reste de sa parure ; avec le rouge, pour celles qui en mettent, et les autres brimborions qui les réparent, et dont un des nôtres, qui a été Laquais à Paris, m'a fait l'énumération ? Ainsi les Hommes des Villes épousent vingt Femmes dans une seule. Au lieu que chez nous, une Fille est toujours la même, ses atours des Dimanches n'étant pas assez recherchés pour

nous la rendre toute autre. Si bien donc, pour revenir, que dans nos Villages, il est parfaitement inutile de séparer les Filles des Garçons dans la jeunesse ; et ce ne serait que les faire penser malice quelques années plus tôt. On jouait donc à différents jeux. Les Hommes regardaient, et formaient un grand cercle autour de nous : il n'aurait pas fallu que dans ces amusettes, où étaient des Filles, on eût bronché devant des Témoins pareils. Bien loin que notre Curé trouvât mauvais que les Hommes passassent leur temps à voir ces divertissements, il les y excitait. – Allez, allez, disait-il, voir courir la Jeunesse ; votre assistance fera que ces jeux seront toujours des jeux innocents : je ne saurais être partout ; où je ne suis pas, chaque Père de famille doit se regarder comme mon Lieutenant. De cette façon le jeune Âge prenait le dimanche un honnête exercice, et les Hommes s'amusaient ; la gaîté brillait sur tous les visages, et chacun le soir s'en retournait content. Aujourd'hui que tout cela n'est plus, notre Jeunesse tient des brelans secrets, où il ne se dit et fait que des vilenies.

Le Curé Pinard n'était pas si dévot que le Curé de Courgis, qui est presque le seul homme apostolique qui soit encore dans ces environs : c'était un Ministre indulgent, portant son âme sur ses lèvres, la bonté dans les yeux, et tous ses Paroissiens au fond de son cœur. Si vous eussiez vu les Habitants autour de lui les fêtes et dimanches, en sortant de la grand'messe, comme il les accueillait, comme il s'informait de leurs Familles, vous eussiez dit : Voilà un Père au milieu de ses Enfants : peut-être est-il trop bon, peut-être quelque Méchant abuse-t-il de sa bénignité, mais sûrement les cœurs droits doivent en aimer davantage leur religion et leurs devoirs. Charles, je me souviens de ses dernières années. Oh ! comme la religion était respectable sur ce front content et tranquille ! que cette tête chenue et grise inspirait

de vénération ! le peu que je vaux, après Dieu, je le dois à la mémoire de cet Homme, et de son digne Second. Il ne souffrait pas de procès entre nous (ses Successeurs en ont eux-mêmes intentés) ; il les accordait toujours, et discernait à merveille le vrai du faux, parce qu'il nous connaissait tous. Ses prières à l'Église et ses instructions étaient courtes : mais comme il les faisait ! quelle effusion de cœur dans ses prônes ! Je me souviens d'un tout entier, qu'il nous fit un dimanche d'août. Toute la nuit il avait plu ; le dimanche il fit beau, et on l'avait prié d'avancer la messe, pour qu'on pût aller tourner les javelles, et mettre les gerbes en état d'être liées le soir. Il ne monta pas en chaire, mais descendant seulement au bas du sanctuaire, il nous dit :

– Mes Enfants, et ceux du bon Dieu, je vous exhorte à aller tous lier vos gerbes par ce beau temps vous êtes sous la loi de faveur, sous le joug léger de la céleste Bonté, rendez-lui grâces ; il n'aurait pas été permis au Peuple soumis à la loi de Moïse de violer ainsi le sabbat : mais nous, enfants de la régénération, nous sommes délivrés de la lettre qui tue, et de ses assujettissements : pour obligation unique, notre Dieu nous impose un devoir qui rapporte au centuple ; c'est celui de l'aimer, et nos Frères : l'amour de Dieu nous rend, dès cette vie, paisibles, satisfaits ; l'amour de nos Frères fait que nous en sommes aimés à notre tour ; nous donnons, l'on nous donne ô mes Enfants ! aimons-nous ! J'invite ceux qui n'ont point de récoltes coupées, à offrir leurs bras aux autres ; cette œuvre vaudra mieux que d'assister à l'Office. Mes Enfants, on sonnera les Vêpres, mais n'y venez pas aujourd'hui ; unissez-vous seulement à moi par une bonne pensée ; car je veux les dire au nom de mes Enfants, prosterné au pied de ces Fonts sacrés, où j'ai reçu vos promesses à tous d'être fidèles à Dieu : notre bon Recteur d'école, votre second père, et quelques Vieillards feront chœur avec moi. Mes Enfants, que le bon Dieu ratifie la bénédiction que je vous donne en son nom.

Les instructions qu'il faisait à la Jeunesse, étaient toujours proportionnées à notre esprit ; il leur donnait un ton d'évidence, de raison commune, qui persuadait de tout ce qu'il disait. Lorsqu'il traitait un point de morale, il nous demandait à tous notre sentiment sur l'avantage qu'il devait procurer aux Hommes ; il l'exposait si clairement, que les plus Bouchés donnaient leur décision : ensuite il répétait ce que chacun avait dit, en corrigeant, augmentant, et mettant dans le plus grand jour la pratique de la vertu morale.

Je crois que voilà le vrai Curé de Campagne : mais tous les Hommes ne voient pas de même ; et d'ailleurs, je n'ai pas la hardiesse de vouloir donner des leçons à mon digne Aîné : Il a plus d'esprit, de lumières, d'expérience que moi, et je présume que la route qu'il a prise est la seule qui convienne à la trempe d'esprit de ses Paroissiens : Le même régime ne convient pas à tous les Malades.

Thomas R., plus jeune de quelques années que le Curé de Courgis, est un de ces caractères heureux, tels qu'on nous peint les Hommes de l'âge d'or. La candeur et la modestie siègent sur son front, et dès qu'il a parlé, on se sent porté à lui donner toute sa confiance. Ce digne Ecclésiastique, est si humble, qu'il n'a jamais voulu accepter l'ordination, que M. De Caylus lui a fait offrir plusieurs fois. Ce Prélat a été jusqu'à lui faire écrire :

« Je vois ce qui vous retient : parce que vous êtes inférieur à votre Frère aîné, vous vous croyez incapable : Mais, mon cher Fils, je n'ai pas trois Sujets dans mon diocèse comme votre Aîné, supposé que j'en aie deux : Il ne faut pas le prendre pour compa-

raison ; on peut lui être de beaucoup inférieur, et être encore très digne. Je vous invite à vous rendre ; sinon, je vous déclare, en qualité de votre Évêque, que vous rendrez compte à Dieu, du talent qu'il vous a confié pour le salut des Âmes… »

Ces paroles épouvantèrent Thomas R. : mais le Curé, qui était charmé de le garder, alla répondre pour lui à Regennes ; il exposa l'utilité dont lui était son Frère pour l'instruction des Enfants, dans une paroisse nombreuse, etc.

– Mais il n'a pas d'établissement ?

– Il n'en désire pas : Dieu est le Père de tous les Hommes.

Cette réponse désintéressée fut admirée du Prélat, qui ne répondit qu'en envoyant sa bénédiction pastorale au vertueux Clerc, qui préférait d'être le dernier dans la maison du Seigneur, à tenir le premier rang dans les palais des Méchants.

Ce serait sortir de la simplicité du sujet, que d'en dire davantage sur Thomas R. d'ailleurs la crainte que cet Ouvrage ne tombe entre les mains des deux respectables Frères, m'empêche de m'étendre autant que je le désirerais. Après m'être satisfait par un mot d'éloge, je veux leur complaire en gardant le silence.

Barbe Ferlet a survécu huit ans à son Mari : elle est morte en 1772 au mois de juillet. Nous en avions agi à son égard comme notre vénérable Père avait fait à l'égard de sa Mère, en lui abandonnant d'un commun accord l'administration de tout ce qui nous revenait, et elle en a joui jusqu'au dernier moment.

FIN

À propos de cette édition électronique

Texte libre de droits.

Corrections, édition, conversion informatique et publication par le groupe :

Ebooks libres et gratuits

http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits

Adresse du site web du groupe :
http://www.ebooksgratuits.com/

—

Juillet 2015

—

– Élaboration de ce livre électronique :

Les membres de *Ebooks libres et gratuits* qui ont participé à l'élaboration de ce livre, sont : Jimsi, Jean-Marc, JeanD, PatriceC, Coolmicro.

– Dispositions :

Les livres que nous mettons à votre disposition, sont des textes libres de droits, que vous pouvez utiliser librement, à une fin non commerciale et non professionnelle. **Tout lien vers notre site est bienvenu…**

– Qualité :

Les textes sont livrés tels quels sans garantie de leur intégrité parfaite par rapport à l'original. Nous rappelons que c'est un travail d'amateurs non rétribués et que nous essayons de promouvoir la culture littéraire avec de maigres moyens.

Votre aide est la bienvenue !

VOUS POUVEZ NOUS AIDER À FAIRE CONNAÎTRE CES CLASSIQUES LITTÉRAIRES.